

**UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET
DES SCIENCES GESTION.**



Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de gestion

Option : Entrepreneuriat

Thème

**L'entrepreneuriat et le covid-19 ; quel effet
sur la création d'entreprise**

Réalisé par :

BRACHOUCHE boualem

HAMMAMI Idir

Encadré par :

M^r : BRACHOUCHE Bilal

Année universitaire 2020 - 2021

REMERCIEMENT

Nous remercions Dieu le tout puissant de nous avoir donné le courage et la patience afin de réaliser ce travail de recherche.

Nos sincères et profonds remerciements à :

Nos familles pour leur encouragement et leur aide financière et morale.

Nous tenons à remercier notre encadreur **M^R BRACHOUCHE**.

Pour son aide et ses orientations durant l'élaboration de ce travail.

Nos remerciements s'adressent également aux nombres fonctionnaires au seins des deux dispositifs qui nous ont apporté de l'aide et soutien lors de la réalisation de ce travail.

Merci à toutes les personnes que nous n'avons pas cité et qui ont de près ou de loin participé à la réalisation de ce modeste travail.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à toutes les personnes qui me sont chères.

Ma très chère maman et mon cher papa que j'aime beaucoup et pour leurs sacrifice et soutient tout au long de leurs vie et auxquels je ne rendrai jamais assez « Que Dieu la protège »

A Mon grand frère **Bilal** « **encadreur** »

Ma Grand-Mère « Que Dieu la protège »

Mes tantes, mes oncles, mes cousins et cousines ainsi que toutes leurs familles

A tous mes amis (es) proches

Sans oublier mon binôme

« idir »

Tous ceux qui me connaissent de près ou de loin.

Boualem

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à

Toutes les personnes qui me sont chères

Mes très chers parents que j'aime beaucoup et pour leurs sacrifices
et soutien tout au long de ma vie et auxquels je ne rendrai jamais
assez « Que Dieu les protège »

Mes frères '**Azzedine**', '**Nouredine**' et '**Fahim**', sa femme et ses
enfants '**Baraâ**' '**Walaâ**'

Ma chère sœur et son mari

Mes chers amis (es) (les vrais) ainsi mon binôme

« boualem »

Tous ceux qui me connaissent de près ou de loin et je n'ai pas pu
citer.

Idir

Liste des Abréviations

Anade : Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat
ANDI : Agence Nationale de Développement des Investissements
ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Microcrédit
ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune
APD : Aides Publiques au Développement
BTPH : Bâtiment Travaux Publics et Hydraulique
BTP : Bâtiment et Travaux Publics
CNAC : La Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement
DA : Dinars Algérien
EIRL : Entreprise individuelle à responsabilité limitée
EURL : Entreprise Unipersonnelle de Responsabilité Limitée **PIB** : Produits Interne Brut
FMI : Fonds Monétaire International
HEC Hautes Etudes de Commerce
IBS : Impôt sur le Bénéfice des Sociétés
MENA : Moyen-Orient et l'Afrique du nord
OCDE : Organisation de Coopération et Développement Economique
OMS : l'Organisation Mondiale de la Santé
ONS : Office National des Statistiques
PME Petites et Moyennes Entreprises
SNC : Société en Nom Collectif
SARL : Société A Responsabilité Limitée
SPA : Société Par Actions
TAP : Taxe sur l'Activité Professionnelle
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée
US : United States
USA : United States of America

Liste des tableaux

Tableau : Les approches qui sous- tendent l'évolution du concept.....05

Liste des figures

Figure 1 : Nombre de cas infectés liés à la covid-19 dans le monde.....39

Figure 2 : Nombre de décès liés à la covid-19 dans le monde.....40

Figure 3 : Nombre de décès liés à la Covid-19 en fonction des jours dans les pays les plus touchés.....41

Figure 4 : Répartition géographique du nombre d'infectés à la Covid-19 dans le monde...44

Figure 5 : Répartition sectorielle du PIB 2019.....50

Figure 6 : Répartition du nombre d'infectés et de décès à la Covid-19 en Afrique.....53

Figure 7 : secteur de l'agriculture entre 2016 et 2020.....59

Figure 8 : secteur de la pêche entre 2016 et 202061

Figure 9 : secteur artisanale entre 2016 et 202062

Figure 10 : secteur des services entre 2016 et 202063

Figure 11: secteur de BTPH entre 2016 et 202064

Figure 12 : secteur de l'industrie entre 2016 et 202065

Figure 13 : secteur du transport 2016 et 202066

Figure 14 : Répartition par secteurs pour le CNAC67

Figure 15 : Répartition par genre pour le CNAC68

Figure 66 : secteur de l'agriculture de 2010 à 2019 ANGEM69

Figure 17 : secteur de l'agriculture de 2010 à 2019 ANGEM70

Figure 18 : secteur artisanal de 2010 à 2019 ANGEM71

Figure 19 : secteur artisanal entre 2010 et 2019 ANGEM	72
Figure 20 : secteur industriel entre 2010 et 2019 ANGEM	73
Figure 21 : secteur industriel entre 2010 et 2019 ANGEM	74
Figure 22 : secteur de commerce entre 2010 et 2019 ANGEM	75
Figure 23 : secteur des services entre 2010 et 2019 ANGEM	76
Figure 24 : secteur des services entre 2010 et 2019 ANGEM	77
Figure 25 : répartition par secteurs ANGEM	78
Figure 26 : répartition par secteurs ANGEM	79
Figure 27 : répartition des secteurs par genre ANGEM	80
Figure 28 : répartition des secteurs par genre ANGEM	81
Figure 29 : répartition des secteurs par genre ANGEM	82

Sommaire

Introduction Générale.....	01
Chapitre 01 : Introduction à l’entrepreneuriat.....	04
Section 01 : Connaissance de base de L’entrepreneuriat.....	04
Section 02: acteur, moteur et acte de l’entrepreneuriat.....	12
Section 03 : Dynamique entrepreneuriale en Algérie.....	28
Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l’économie international et national.....	37
Section 01 : Généralités sur le coronavirus.....	37
Section 02 : Impact socio-économique de covid 19.....	41
Section 03 : Impact socio-économique de la pandémie en Afrique et en Algérie.....	49
Chapitre 03 : Etude sur l’impact du Coronavirus sur la création d’entreprise	57
Section 01 : Méthodologie de recherche.....	57
Section 02 : Présentation, analyse et interprétation des résultats dans l’agence CNAC.....	59
Section 03 : Présentation, analyse et interprétation des résultats dans le dispositif ANGEM	69
Conclusion générale.....	84

Introduction Générale

Introduction Générale

L'entrepreneuriat est aujourd'hui unanimement reconnu comme étant un phénomène vital pour la société, par sa contribution à la régénération et au développement économique, et de la gestion, l'entrepreneuriat est un fait complexe qui au cours du temps a pris plusieurs significations. Cependant l'entrepreneuriat est un processus dans lequel les gens considèrent la possession d'une entreprise comme un choix ou une solution de carrière viable, élaborent un plan d'affaires, apprennent à devenir entrepreneur, démarrent et développent une entreprise.

Bien que, l'entrepreneuriat ne semble pas si difficile à comprendre ou à réaliser. En effet, tout peut avoir une compréhension spontanée à peu près juste, et chacun peut éventuellement y prétendre. Mais dès lors que l'on tente de l'étudier scientifiquement, on se rend rapidement compte que le phénomène n'est pas si simple, il semble contenir plusieurs éléments diversifiés et les réunir d'une façon sophistiquée et inexplicable, autrement dit l'entrepreneuriat serait complexe.

Selon le professeur Fayolle (2005), pour pouvoir expliquer le phénomène entrepreneurial, plusieurs approches sont mises à contribution, notamment l'approche fonctionnelle des économies (quoi) ; l'approche centrée sur les individus, qui est développée par des spécialistes des sciences du comportement (pourquoi et qui) ; et l'approche processuelle des gestionnaires (comment).

Alors que le terme entrepreneuriat se sépare autour d'un personnage et d'une entreprise, il commence par une détermination propre d'un futur entrepreneur, ce dernier est devenu l'acteur principal du développement économique. Car pour F. QUESNAY, l'entrepreneur fait partie de la classe stérile, ne crée pas de richesse, mais il la fait juste circuler, il défie le risque d'incertitude, exploite ses idées pour bénéficier au maximum des opportunités qui se présentent. Sa réussite dépend de sa capacité à créer de nouvelles idées et de les réaliser sous forme de projet d'entreprise.

L'Algérie a choisi de se recentrer sur le sens du renforcement pour soutenir les petites entreprises, on assiste à une redéfinition du rôle de l'Etat comme facilitateur et soutien des initiatives privées. Cette tendance constitue une impulsion préalable au développement de L'entrepreneuriat comme moteur de changement et de croissance économique. Mais, l'encouragement est lié à une autre idée, la création d'entreprise a pour but la création d'emploi par conséquent la réduction du taux de chômage et accroître la richesse du pays.

L'année 2020 sera toujours marquée par la crise sanitaire du coronavirus. Une crise sans précédent, sans comparaison. Dans l'histoire de notre société moderne, de telles restrictions sanitaires n'ont jamais été adoptées : fermeture des frontières, fermeture d'entreprises, travail contraint à distance, distanciation sociale et confinement. L'impact de

Introduction Générale

cette situation a été ressentie mondialement. Lors de la pandémie du COVID-19, les entrepreneurs et leurs entreprises ont subi d'énormes pertes suite à ces mesures, et l'impact ne sera révélé qu'à l'avenir.

En effet, Pour de nombreuses entreprises (national ou bien international), en particulier les petites et moyennes entreprises, cette situation entraînera une suspension des activités à court ou moyen terme, et même dans certains cas leur totale disparition. Pour d'autres, cela entraînera un changement majeur dans les activités. Certains entrepreneurs verront encore des opportunités à saisir. En ce qui concerne la numérisation de certains modèles économiques et opérations, la distanciation sociale et les restrictions vont s'accélérer. Mais tout cela aura un prix. De nombreuses entreprises subiront des pertes financières importantes, sans parler de l'influence humaine. De nombreux entrepreneurs ont du mal à faire face à l'incertitude croissante, et certainement leur santé physique et mentale en sera considérablement affectée.

C'est suite à ces constatations et observations effectuées que nous nous sommes arrêtés à formuler une problématique qui va répondre à notre préoccupation de recherche : **Quel impact aura le coronavirus sur l'entrepreneuriat et l'économie mondiale ? Et quel est son effet sur la dynamique entrepreneuriale en Algérie ?**

Pour mieux cerner cette question, notre travail tentera de répondre aux questions secondaires suivantes :

- ❖ **Question n°1** : Qu'est-ce que l'entrepreneuriat ? existent-ils des types de l'entrepreneuriat ?
- ❖ **Question n°2** : Quel est l'impact socio-économique du Coronavirus au niveau national et international ?
- ❖ **Question n°3** : Comment l'Algérie a connu une croissance entrepreneuriale au cours de cette pandémie ?

Pour pouvoir répondre à ces questions nous posent les hypothèses suivantes :

- ❖ **Hypothèse n°1** : L'entrepreneuriat, levier de la création de richesses et d'emplois, désormais fait partie des stratégies de reconversion conduites par les pouvoirs publics, il existe plusieurs types de l'entrepreneuriat : l'intrapreneuriat, l'extrapreneuriat, reprise d'entreprise, entrepreneuriat sociale...etc.
- ❖ **Hypothèse n°2** : la pandémie du Coronavirus a influé négativement le volet socio-économique mondial.

Introduction Générale

- ❖ **Hypothèse n°3** : la croissance entrepreneuriale a connu une modification très remarquable et inhabituelle au cours de cette pandémie, par conséquent l'entrepreneur a changé d'approche de travail.

Méthodologie

Afin d'affirmer ou infirmer nos hypothèses, nous nous sommes engagés dans une Étude qui tourne autour de deux dispositifs (CNAC, ANGEM). Notre étude est réalisée à l'aide D'une enquête et données récoltées au sein de ces dispositifs, qui se localisent au niveau de la wilaya de Bejaia.

Organisation du travail

Dans ce mémoire nous tentons de décrire l'entrepreneuriat et ces différents déclencheurs ainsi comment la Covid-19 ou bien quel est l'effet de coronavirus sur l'entrepreneuriat a l'échelle mondiale et national. L'idée générale de notre recherche est de connaître les différents secteurs impactés par le Covid-19. Pour cela, nous avons divisé notre travail en trois chapitres en essayant, ainsi, de répondre à nos questions de départ. Le premier chapitre sera consacré à présenter l'entrepreneuriat en étant le levier de la création de richesses et d'emploi pour une nation.

Le premier chapitre sera divisé en trois sections ; la première présentera l'historique de l'entrepreneuriat et ces différentes typologies. La deuxième présentera sur les trois déclencheurs (entrepreneur, innovation, création d'entreprise) de l'entrepreneuriat. Et enfin La troisième section présentera l'apparition de l'entrepreneuriat en Algérie et présentation des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise.

Le deuxième chapitre contient trois sections, la première section est consacrée aux généralités de la Covid-19 et la section deux sur son impact socio-économique sur l'international et la troisième section sur l'impact de la Covid-19 à l'échelle national

Le troisième chapitre a dans un premier temps pour objectif de décrire la méthodologie et le déroulement de l'enquête. Puis, dans un second temps, l'analyse des résultats pour les deux dispositifs en relation avec la Covid-19.

Chapitre I :

Introduction à l'entrepreneuriat

On vit dans une période où l'entrepreneuriat est une nécessité pour tout un pays, elle joue un rôle fondamental pour la croissance économique, ainsi les conséquences sont connues ; l'argumentation de l'emploi l'accroissement des revenus inclut un pouvoir d'achat à la hauteur, contribuant dès lors à un meilleur revenu national.

Cependant, dans ce chapitre on va préciser qu'est-ce que réellement l'entrepreneuriat et son importance, connaître les déclencheurs essentiels de l'entrepreneuriat, ainsi que le voyage qu'a connu l'Algérie du salariat à l'entrepreneuriat.

Ce chapitre est partagé en trois sections, la première section parle sur les concepts de base de l'entrepreneuriat comme définition et son importance et à quoi sert, et pour la seconde section, elle parle sur les différents déclencheurs de l'entrepreneuriat, en terminant avec une section qui se base sur la dynamique entrepreneuriale en Algérie.

Section 01 : Connaissance de base de L'entrepreneuriat

Pour bien comprendre ce phénomène de l'entrepreneuriat, et dans l'intention de le rendre bien claire il faut d'abord avoir un aperçu historique, une définition de l'entrepreneuriat et ses différents types.

1.1 L'historique de l'entrepreneuriat

Le monde de l'entrepreneuriat est un domaine qui comprend beaucoup de spécialités et de spécialisation. Ce dernier est un phénomène complexe qui au cours du temps et selon les pays, a toujours signifié diverses choses. Néanmoins aujourd'hui, les spécialistes s'accordent à dire que ce terme est étroitement lié à la création d'entreprise. Aussi, son histoire se confondrait avec celle de l'évolution du métier d'entrepreneur.

Les années 1980 ont connu l'explosion du domaine de l'entrepreneuriat. Le concept s'est propagé vers la majorité des disciplines des sciences humaines et administratives, notamment grâce à la publication de la première encyclopédie des connaissances sur le sujet de l'entrepreneuriat de Kent et aux travaux de Baston.

Depuis les années 2000, le mot entrepreneuriat et entrepreneur ont pris un tournant décisif. Grâce au développement rapide des technologies et d'internet, l'image de l'entrepreneur a été rafraîchie.

L'évolution et le développement de l'entrepreneuriat se fait différemment des autres études car il y'a une multitude de chercheurs pour une multitude de domaines d'étude et chacun l'étudie selon sa culture, sa logique et ses métrologies de recherche et cela depuis 1980. Sans aucun doute, il y'a un grand nombre de spécialistes.

Les chercheurs en entrepreneuriat sont issus de domaines différents et en font une activité secondaire.

Ces dernières années il y'a eu un nombre croissant de personnes qui investissent de plus en plus d'énergie et d'enthousiasme pour la création d'entreprises. En vérité, il y a de plus en plus d'implication des entrepreneurs et la part du PIB impliquée par les PME dans tous les pays augmente chaque année.

Tableau : Les approches qui sous- tendent l'évolution du concept

1. Durant les deux derniers siècles, l'entrepreneuriat renvoie à une approche fonctionnelle utilisée surtout dans le domaine économique (quoi).	
Schumpeter (1928)	<i>«l'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise [...]. Cela a toujours à faire avec l'apport usage différent de ressource nationales qui sont soustraites de leur utilisation naturelle et sujettes à de nouvelles combinaisons »».</i>
Penrose (1963)	L'entrepreneuriat appréhende l'identification d'opportunités dans le système économique.
Leibenstein (1968,1979)	L'entrepreneuriat renvoie aux activités nécessaires à la création d'une entreprise. Il se définit comme suit <i>« activités nécessaires à la création ou à l'exploitation d'une entreprise où tous marchés sont bien établis ou clairement définis et/ou dans lesquels les parties pertinentes de la fonction de production n'est pas définitivement connue »»</i>
2. Depuis le début des années 50, l'entrepreneuriat renvoie à une approche individuelle utilisée surtout dans le domaine psychologique, sociologique ou de psychologie cognitive (pourquoi et qui)	
Ronstad (1984, p.28)	L'entrepreneuriat est un processus dynamique de création humaine incrémentale. <i>« Cette richesse est créée par des individus qui assument les risques majeurs en termes d'équité, le temps et/ou l'engagement professionnel de fournir de la valeur pour un produit ou un service. Le produit ou service. Le produit ou le service lui-même peut ne pas être nouveau ou unique mais doit être en quelque sorte infusé par l'entrepreneur en sécurisant et en allouant les compétences et ressources »».</i>
Toulouse (1988, pp.21, 22)	<i>« L'entrepreneur est une réponse créatrice, une habilité à percevoir de nouvelles perspectives, à faire des choses nouvelles, à faire différemment les choses existante »».</i>
Stevenson et Jarillo (1990)	<i>« Le cœur de l'entrepreneuriat corporatif est que l'opportunité qui se présente à la firme doit être poursuivie par des individus en son sein [...]. Mais le repérage des opportunités est certainement fonction des capacités de l'individu : sa connaissance intime du marché, des technologies impliquées des besoins du consommateur, etc. »».</i>
Timmons	<i>« Entreprendre suppose un état cognitif conduisant une personne à agir »».</i>

(1994)	<i>conformément au type d'action qu'appelle l'acte correspondant, à partir d'une idée et de la détection ou la construction d'opportunités d'affaires ».</i>
Danjou (2000, p.24)	<i>« L'entrepreneuriat est « incarné ». il est appréhendé comme le comportement d'un individu ayant des besoins, des motivations, des traits des personnalités des aptitudes et des compétences particuliers</i>
3. Depuis le début des années 90, l'entrepreneuriat renvoie à une approche fondée sur les processus utilisés surtout dans le domaine des sciences de gestion, de l'action ou dans les théories des organisations (comment).	
Gartner (1985,1988)	L'entrepreneuriat est un phénomène qui consiste à créer et organiser de nouvelles activités.
Bygrave et Hofer (1991, p14)	<i>« le processus entrepreneurial implique toutes les fonctions, activités et actions associées à la perception d'opportunités et à la création d'organisation pour Poursuivez-les »</i>
Cunningham et Lischeron (1991, p57)	L'entrepreneuriat est un processus itératif de création d'idées, d'évaluation personnelle, de remise en cause actuelle et future : <i>« ce processus consiste à créer l'idée, évaluer ses capacités personnelles et poser des actions maintenant et dans le futur».</i>
Bruyat (1993)	L'entrepreneuriat est un dialogue individu-crédation de valeur nouvelle, dans une dynamique de changement créatrice.
Venkataraman (1997)	L'entrepreneuriat est défini comme <i>« l'examen scientifique de comment, par qui et avec quels effets les opportunités de création de biens et services futurs sont-elles découvertes, évalué et exploité».</i>
Shane et venkataraman (2000, p.218)	Les champs de l'entrepreneuriat renferme <i>« l'étude des sources d'opportunités ; le processus de découverte, d'évaluation et d'exploitation des opportunités ; et les individus qui les découvrent, les évaluent et les exploitent ».</i>
Vertracte (2003, p.13)	<i>« l'entrepreneuriat concerne le phénomène relevant d'une relation symbiotique entre l'entrepreneur et l'organisation impulsée par celui-ci ».</i>
L'entrepreneuriat comme intégration des multiples approches fonctionnelles, individuelles et cognitives et un champ diversifié multidisciplinaire	

Source:(Amina Alain, 2011, p. 92).

1.2 Définition de l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale :

Avant d'entamer à mettre une définition de la culture entrepreneuriale on doit tout d'abord savoir qu'est-ce que la culture ?

1.2.1 Définition de la culture :

La notion de culture désigne généralement l'ensemble des connaissances, des valeurs, des croyances, des traditions, des coutumes ainsi que les différents comportements d'un groupe humain en incluant les différentes valeurs morales et intellectuelles qui se transmettent socialement d'une génération d'une autre.

La culture est définie comme étant un ensemble d'informations partagé et transmis entre des individus et des générations d'individus. C'est un socle de références portant sur des valeurs des aspirations, des croyances, des modes de comportement et des relations interpersonnelles.

1.2.2 Définition de la culture entrepreneuriale :

La première définition que nous avons pour décrire cette culture est celle de Toulouse (1990) des HEC :

« Une culture entrepreneuriale, c'est une culture qui valorise la persévérance et la détermination, une culture qui supporte l'expérimentation, qui tolère que certains individus connaissant des difficultés, des échecs, des faillites, sans rejeter ceux qui ont proposé des projets d'entreprise. »¹

C'est l'ensemble des valeurs, des croyances et des représentations, largement partagées par les membres de l'équipe-école, qui visent l'émergence d'idées novatrices chez les élèves, sur lesquelles s'appuient la création et la réalisation de projets individuels ou collectifs

Les valeurs, croyances et représentations à la base d'une culture entrepreneuriale sont : l'estime de soi, la persévérance, le sens des responsabilités, l'effort, l'autonomie, la créativité, le goût du risque, l'acceptation de l'erreur, la coopération et la solidarité. Cette définition est celle utilisée pour la présente recherche.

« La culture entrepreneuriale, un antidote contre la pauvreté », Fortin propose que la création de richesse passe par le développement d'une culture entrepreneuriale qui est préférablement endogène en priorisant le développement de valeurs comme l'autonomie, la responsabilisation, la créativité et la solidarité.²

1.2.3 Définition de l'entrepreneuriat :

Selon l'OCDE, dans Panorama de l'entrepreneuriat (dans l'édition de 2011), l'entrepreneuriat est un phénomène qui se manifeste dans l'ensemble des pas de monde, mais sous des formes très variées et qui produisent des résultats très variés, qui ne sont pas

¹ PIERRE RUEL « LA CULTURE ENTREPRENEURIALE : CONDITIONS FAVORISANT SA MISE EN OEUVRE, SON ÉMERGENCE ET SA PÉRENNITÉ EN MILIEU SCOLAIRE ». JUIN 2007. P20.

² Idem. Version 1.2 – Septembre 2008. P09.

nécessairement liés à la création de richesses financières. Ils peuvent être associés à la création d'emplois, au traitement des inégalités ou à la question environnementale. En ciblant l'entrepreneuriat à caractère commercial.

_ l'activité entrepreneuriale est l'action humaine consistant à entreprendre en vue de générer de la valeur via la création ou le développement d'une activité économique en identifiant et exploitant de nouveaux produits, procédés ou marchés ;

_ l'entrepreneuriat est le phénomène associé à l'activité entrepreneuriale.

En ce sens et comme le soulignant fort justement Julien et Cadiaux (2010, page 29), la définition de l'entrepreneuriat englobe une grande variété d'activités qui ne la limite à la création d'une petite entreprise : création pure, essaimage, reprise d'entreprise, développement et croissance d'une entreprise et intrapreneuriat ; qu'on va bien les détaillé ci-joint. Une grande entreprise peut ainsi être à l'origine de la création d'une entreprise. Cette remarque, a priori, anodine, est pourtant importante, puisqu'elle met clairement en évidence le lien entre économie de l'entrepreneur et économie industrielle, comme l'avait montré Marshall à la fin du XIX^e siècle. Cette conception large de l'entrepreneuriat conduit ces deux auteurs (Julien, Cadieux, 2010, page 30) à formuler la définition suivante de l'entrepreneuriat : « L'entrepreneuriat, c'est l'action humaine, soutenue par le milieu environnant, générant de la valeur sur le marché par la création ou le développement d'une activité économique, évoluant avec cette valeur pour finalement affecter l'économie et ce, dans le but de mieux répondre aux besoins individuels et collectifs d'un territoire ».

Autrement dit l'entrepreneuriat est en ce sens un fait économique socialement encadré, ce qui inclut également le marché puisque la finalité de l'action entrepreneuriale est de produire des biens et services destinés à satisfaire des besoins humains.

1.3 Les différents types de l'entrepreneuriat

Il existe différents types d'entrepreneuriat partant de l'entrepreneur indépendant individuel jusqu'à l'entrepreneuriat social et public. Ils ont tous le même but celui de construire une entreprise saine et favoriser sa pérennité. Les diverses formes sont les suivantes :

a) La création ex nihilo :

Ex nihilo est une articulation latine signifiant "de rien". La création ex-nihilo c'est le fait de créer une entreprise à partir de rien. C'est l'une des formes les plus complexes où le taux de risque est le plus élevé. Ce n'est pas une simple circonstance, il faudra un certain investissement pour se faire connaître étant donné qu'elle est nouvelle sur le marché. Créer une entreprise ex-nihilo demande beaucoup de travail, de minutie et de diligence. En outre, les dangers doivent être particulièrement appréciés.

Le business plan de ce type d'entrepreneuriat doit être formulé d'une manière très explicite, où tous les éléments importants doivent être exposés et déterminés dans le but de convaincre les fournisseurs, les investisseurs, et les banques dans le cas de prêt bancaire. La création ex-nihilo doit être innovante. Ce type de création est généralement exploité dans le domaine des nouvelles technologies.

b) La reprise d'entreprise

La reprise d'entreprise s'accomplit dans le cas où, l'entreprise existe déjà, l'entrepreneur ne crée pas une nouvelle entreprise mais il s'appuie sur l'historique de cette dernière, des données existantes qui décrivent sa situation présente et passée, sa structure, son mode de fonctionnement. Dans ces conditions, de même que pour une entreprise de production. En tout état de cause, deux cas de reprise d'entreprise (La reprise d'entreprise ou d'activité en bonne santé et La reprise d'entreprise ou d'activité en difficulté).

L'entrepreneur a une base de données qui lui servira de feuille de route pour la bonne gestion de l'entreprise.

La reprise d'entreprise c'est prendre le contrôle de cette dernière, et cela présente un contraste énorme avec la création ex-nihilo d'une entreprise, car l'entreprise existe, elle n'a pas besoin d'être faite.

Il existe deux cas de reprise d'entreprise se sont les suivantes :

- La reprise d'entreprise ou d'activité en bonne santé : dans le meilleur des cas, l'entrepreneur reprend une entreprise en bonne santé. C'est l'idéal pour un entrepreneur qui débute dans une nouvelle activité et qui dispose des ressources

financières suffisantes pour mettre sur pied le projet, mais ceci dit, il doit avoir des compétences managériales de haut niveau, et maîtriser l'activité de base de l'entreprise reprise. Le problème principal que l'entrepreneur est susceptible d'avoir, c'est de ne pas avoir des informations suffisamment tôt avant l'achat.

- La reprise d'entreprise ou d'activité en difficulté : dans ce cas de figure, il est indispensable de connaître le cadre légal de l'entreprise à reprendre. Le coût d'achat des entreprises en difficulté est souvent très faible vu la situation mais en contrepartie, il est nécessaire d'avoir des connaissances en gestion des situations de crises. Si les défis sont prononcés et que l'entreprise est en redressement judiciaire, il est fondamental de connaître le système légitime pour prendre le contrôle de cette entreprise en difficulté. Avoir des associés est une condition importante est c'est un acteur clé pour la réussite.

Dans le cas où le coût d'obtention de cette entreprise est trop élevé par rapport à celui des entreprises en bonne santé, il ne faut pas oublier que ces dernières nécessitent pour la plupart un rappel budgétaire, assumer le contrôle d'une entreprise en difficulté nécessite également des informations sur toutes les circonstances

Il est important de rétablir rapidement la certitude à tous les niveaux : personnel, clients, prestataires, tierces, etc.

c) L'intrapreneuriat

L'intrapreneuriat est récent par rapport aux autres formes d'entrepreneuriat. Le terme intrapreneuriat désigne la création d'une nouvelle activité par un employé au sein de l'entreprise où il travaille (entreprise mère).

Parmi les motivations derrière la procédure intrapreneuriale, l'intégration de la production de nouveaux exercices et d'activités économiques, en plus de tout développement ou changement significatif pour l'entreprise.

Les liens soient ceux entre le futur entrepreneur et l'ancien doivent être fort. Ils sont essentiellement égaux et dépendants. L'entrepreneur ambitieux qui a clairement agit de manière autonome reste un représentant soumis à des engagements juridiquement contraignants celui de travailler pour l'avantage de son patron.

Et cela a plusieurs avantages, le financement de la nouvelle activité se fait par le billet de l'entreprise mère et les risques sont limités. Cette forme d'entrepreneuriat renvoie également au projet de création de filiale.

d) Entrepreneuriat social

Le principe de l'activité de l'entrepreneuriat social est de créer une activité à but non lucratif, une organisation bénévole.

Leur principal objectif n'est pas le gain d'argent mais de créer de la valeur sociale, trouver des solutions innovantes à des problèmes sociaux qui pourront être bénéfique pour la société, ou dans les domaines du développement durable et de l'environnement (limiter le gaspillage, lutter contre la pollution...).

e) Essaimage

Surnomme aussi l'extrapreneuriat, c'est la création d'entreprise par un salarié, appelé essaimé, à l'aide de l'entreprise mère, appelées s'aimante. Ceci permet à l'essaimé de rester salarié au sein de l'entreprise tout en bénéficiant de l'aide financière, des informations nécessaires, du transfert de brevet ou de l'activité.

Se lancer dans la création d'une entreprise tout en étant employé et avec l'aide de l'entreprise est sans aucun doute une procédure plus simple. Plusieurs entreprises proposent des mesures censées autonomiser et renforcer leurs représentants dans la création d'entreprises. Grâce à l'aide de l'entreprise mère en (matérielle, et en financement) cela réduit le degré de danger de l'employé.

L'entrepreneuriat par essaimage offre de nombreux avantages à l'essaimé mais aussi à l'entreprise essaimant. L'essaimé profite du soutien et du développement de son projet, du transfert de technologie ainsi qu'une formation pour le bon déroulement du projet. Dans le cas d'échec l'essaimé garde son poste initial tout en ayant acquis de l'expérience.

L'entreprise essaimant, quant à elle, valorise son activité et gagne une notoriété, elle participe à l'évolution et au développement du tissu économique.

f) La création par franchise

Ce type de création consiste à copier une œuvre qui existe dans un cadre géographique donné. La création d'entreprise par franchise profite en outre de l'aide technique mais payante du franchiseur. Il peut permettre aux individus qui n'ont pas leurs propres idées d'entreprise de s'améliorer et d'atteindre leur objectif de création d'entreprise. Ce type d'entreprise associe un franchiseur, une organisation ou une entreprise qui doit créer en utilisant cette stratégie, et un franchisé, une personne qui a besoin de démarrer une entreprise.

Section 02: acteur, moteur et acte de l'entrepreneuriat

Durant cette section, on s'intéresse à clarifier les déclencheurs principaux de l'entrepreneuriat qui sont : l'acteur (l'entrepreneur), moteur (l'innovation) et l'acte de l'entrepreneuriat (la création d'entreprise).

2.1 Acteur de l'entrepreneuriat : l'entrepreneur.

Le terme entrepreneur vient du mot entreprendre c'est faire, accomplir et exécuter. Et pour mieux comprendre ce phénomène, plusieurs économistes ont fait des recherches sur l'entrepreneur ce qui nous permet de le définir différemment.

2.1.1 Définition de l'entrepreneur.

L'entrepreneur est le sujet, l'acteur, et la création d'entreprise, le résultat de son action. Aussi l'entrepreneuriat ne peut-il être défini qu'en faisant référence à l'entrepreneur. Or il n'y a toujours pas accord, dans la littérature, sur ce qu'est ou n'est pas un entrepreneur.

Plusieurs auteurs partagent la définition de ce terme :

Richard Cantillon (1755), est le premier à faire rentrer le mot « entrepreneur » dans la théorie économique, désigne que « l'entrepreneur est celui qui assume le risque de l'incertain, du non probabiliste, il s'engage de façon ferme vis-à-vis d'un tiers, sans garantie de ce qu'il peut en attendre »³ c'est donc quelqu'un qui affronte le risque, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune garantie de ce qu'il va recevoir d'après sa décision d'entreprendre.

³ HERNANDEZ EMILE Michel, le processus entrepreneurial, l'harmattan, 1999

Jean-Baptiste Say, définit l'entrepreneur comme l'intermédiaire entre le savant qui produit la connaissance et l'ouvrier qui l'applique à l'industrie, son objectif est d'accroître la production et de maximiser son profit. L'entrepreneur c'est l'agriculteur, le manufacturier ou le commerçant qui « *entreprend de créer pour son compte, à son profit et ses risques, un produit quelconque* »⁴.

Joseph Schumpeter (1935), « l'entrepreneur est celui qui introduit et conduit l'innovation ». Selon Hernandez. E.M cette innovation peut revêtir différents aspects : fabrication d'un bien nouveau, introduction d'une méthode de production nouvelle, conquête d'un nouveau débouché, conquête de nouvelle source de matières premières, réalisation d'une nouvelle organisation de la production. Donc l'entrepreneur est celui qui crée une combinaison des facteurs de production de manière à innover au sein du processus de développement économique.

Selon FILLON (1988), « *un entrepreneur est une imaginative, caractérisée par une capacité à se fixer et à atteindre des buts. Cette personne maintient un niveau élevé de sensibilité en vue de déceler des occasions d'affaire. Aussi longtemps qu'il ou elle continue d'apprendre au sujet d'occasions d'affaire possibles et qu'il ou elle continue à prendre des décisions modérément risquées qui visent à innover, il ou elle continue de jouer un rôle entrepreneurial* »⁵.

D'après les définitions soulevées ci-dessus, l'entrepreneur est un individu imaginatif orienté vers l'action. Sa fonction consiste à saisir une opportunité en vue de réaliser un profit, profitant du savoir des savants pour créer de nouveaux produits, mais qui doit en assurer les risques, tout en sachant prévoir, organiser et agir, et surtout mettant en action un processus innovant.

2.1.2 Typologie de l'entrepreneur.

L'absence d'une définition précise de l'entrepreneur, a poussé les chercheurs à diriger leur recherche autour des traits de l'entrepreneur, cela a abouti vers une mise en lumière de plusieurs typologies de ce dernier.

⁴ TOUNES A, « *L'intention entrepreneuriale, théorie et modèles* », éd. SANABIL Med SA, Paris, 2007.

⁵ FILLON Luis Jacques, « *Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendance* », Vol 10, 1997.

Nous commençons par Norman Smith qui, en 1967, identifie deux types d'entrepreneurs (Hernandez, 1999) :

- **L'entrepreneur-artisan** : défini comme ayant une éducation limitée, détenant une formation technique, ne peut pas composer avec son environnement, se méfiant des emprunts. Il adopte une attitude paternaliste au sein de son entreprise.
- **L'entrepreneur opportuniste** : possède plus d'éducation et ses expériences de travail sont diversifiées et nombreuses, mieux intégré dans son environnement, très bon communicant, cherchant à développer l'affaire qu'il a créé.

J. LAUFER identifie quatre types d'entrepreneur selon « *les motivations psychologiques et les comportements économiques, et cela selon une étude qui portait sur soixante créations d'entreprise, entre 1955 à 1970* »⁶.

- **L'entrepreneur manager et innovateur** : formé dans une grande école, et ayant une expérience dans de grandes entreprises, ce type est motivé par le besoin de création, de réalisation et de pouvoir, intéressé plutôt par une dynamique de croissance.
- **L'entrepreneur propriétaire** : la croissance et l'autonomie financière représente pour lui des objectifs importants, donc ses préoccupations permanentes sont la recherche d'équilibre entre la croissance et l'autonomie, généralement il crée son entreprise à la suite d'un parcours comme subordonné, et son niveau d'instruction n'est pas élevé.
- **L'entrepreneur technicien** : refuse de la croissance mais cherche l'efficacité, cet entrepreneur choisit un objectif d'indépendance et refuse la croissance qui pourrait l'amener à ne pas atteindre ce but prioritaire. Les besoins de pouvoir et d'autorité sont ses principales motivations. Très fréquemment, l'orientation technologique de l'entrepreneur et de l'entreprise est présente.
- **L'entrepreneur artisan** : recherche en priorité de positions protégées sur le marché, de l'indépendance personnelle et d'un avantage financier, survie. Ainsi il accorde de l'importance à l'autonomie, mais seulement afin de garder son entreprise dans le sésail familial.

KNIGHT 1983, à observer trois types d'entrepreneurs :

⁶ LOUIS Jacques Fillion, « le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances », 1997, vol 10, numéro 2.

- **L'artisan-inventeur** : motivé par l'innovation, et voulant développer un nouveau produit ;
- **Le promoteur** : ses compétences relèvent du domaine commercial, marketing et vente ;
- **Le gérant-général** : coordinateur, réunissant des éléments et des connaissances extérieures pour réaliser sa création.

P-A. Julien et Marchesnay proposent cette typologie En partant du principe qu'il existe trois grandes aspirations socio-économiques chez l'entrepreneur ;

- La pérennité de son entreprise ;
- L'indépendance : l'autonomie surtout dans la prise de décision ;
- La croissance : la volonté de puissance et désir de pouvoir.

Ils distinguent ainsi deux grands types d'entrepreneurs :

- **Une logique d'action patrimoniale (PIC)** : le développement de l'entreprise est soumis aux conditions de pérennisation et d'indépendance, c'est-à-dire la capacité de l'entrepreneur et de sa famille à créer des richesses qui seront réinvesties dans l'affaire ;
- **Une logique d'action entrepreneuriale (CAP)** : elle se situera dans les activités turbulentes, évolutives, donc privilégiant la croissance forte, c'est-à-dire, la recherche du cadre et des conditions les plus sécurisantes, semblent être ses ressorts principaux.

2.1.3. Les caractéristiques de l'entrepreneur

Difficile de dire s'il existe un profil-type de l'entrepreneur, mais de nombreuses études font état de l'existence des caractéristiques et des traits de personnalités, des traits de comportement dans l'action qui sont le lot commun des entrepreneurs qui réussissent sont :

- **Energie et dynamisme** : On ne devient pas entrepreneur et, surtout, on ne réussit pas dans cette fonction si le temps de travail est celui des accords professionnels. On n'est pas entrepreneur à temps partiel ! Créer une entreprise représente un effort important, mobilisateur de temps, d'énergie, la développer de même.
- **Confiance en soi** : Un investisseur n'acceptera pas de placer des fonds dans une affaire gérée par quelqu'un qui n'aurait pas confiance en soi. Confiance en soi, mais

pas confiance qu'en soi. Détermination, mais pas obstination. Rester sourd aux avertissements qui donnent les traits est l'une des causes fréquentes de faillite.

- **Capacité à intégrer le long terme :** Créer une entreprise, une organisation, suppose, dans le présent, développer un ensemble d'actions qui n'auront un sens que plus tard. Il n'y a pas de création d'entreprise réussie sans capacité à imaginer demain, sans perception de la durée, sans vision du moyen et du long terme. Les objectifs de l'entrepreneur sont situés dans le futur. Tout ce qu'il fait dans le présent aura une conséquence demain.
- **Capacité à résoudre de multiples problèmes :** Lorsqu'on crée une entreprise, on doit s'attendre et être prêt à surmonter des difficultés de tous ordres, traiter plusieurs problèmes en même temps. Il ne suffit pas de les résoudre théoriquement, mais en plus de mettre les solutions en œuvre.
- **Acceptation de l'échec :** L'échec fait partie de la réussite. Il n'existe pas d'œuvre humaine sans revers ou déconvenues. Pour le vrai entrepreneur, l'échec, l'erreur, le revers est source de remise en question, de détention de nouvelles opportunités et donc de réussite ultérieure.
- **Mesure dans la prise du risque :** L'entrepreneur n'est pas un joueur qui s'enrichit en faisant un coup. Il prend des risques longuement appréciés, calculés, qui sont dans une perspective à moyen ou long terme.
- **Ouverture à l'innovation et à la création :** Pour qu'une entreprise survive, elle doit évoluer : dans ses produits, dans ses structure, sur le plan social. D'où la nécessité d'une ouverture généralisée à l'innovation.

2.2 Moteur de l'entrepreneuriat : l'innovation.

Selon P.A. Julien et M. Marchesnay (1996.p35) ; l'innovation constitue le fondement de l'entrepreneuriat, puisque celui-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services, ou encore pour réorganiser l'entreprise. L'innovation, c'est créer une entreprise différente de ce qu'on connaissait auparavant, c'est découvrir ou transformer un produit, c'est proposer une nouvelle façon de faire, de distribuer ou de vendre.

2.2.1. Définition de l'innovation :

La littérature portant sur l'innovation a changé de sens ou cours des années, elle est comprise entre autrefois sous les sens d'une création pure et simple, et le sens d'aujourd'hui

qui est beaucoup plus large et couvre de nombreux domaines, cependant on trouve plusieurs auteurs qui ont donné des différentes définitions à l'innovation.

Parmi l'un des premiers économistes qui ont défini le concept de l'innovation en 1926 est Joseph Schumpeter ; « *l'introduction réussie sur le marché d'un produit nouveau, d'un nouveau processus de fabrication ou encore d'une nouvelle forme organisationnelle d'entreprise* »⁷ il l'a considéré comme une nouvelle introduction de combinaisons productives dans le domaine de l'économie. Selon cet auteur la combinaison productives peut prendre cinq formes : nouveau bien ou bien de nouvelle qualité ; Introduction d'une nouvelle méthode de production ; nouvelles sources d'approvisionnement des matières premières ; Nouveaux marchés et enfin la réalisation d'une nouvelle organisation.

Selon B. Bellon « *Innovation, c'est mettre sur le marché un nouveau produit ou un produit qui a des propriétés nouvelles ; c'est aussi introduire un nouveau procédé de fabrication ou une nouvelle organisation dans l'entreprise. Mais ces trois formes d'innovation sont liées ; chacune entraîne les deux autres* »⁸. L'innovation est associée à la nouveauté et la mise en œuvre d'une chose.

L'OCDE a donné la définition la plus courante à travers le manuel d'OSLO qui est « *Une innovation est la mise en œuvre d'un produit (bien ou service), ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu du travail ou les relations extérieures* »⁹

2.2.2. Typologie de l'innovation :

De façon générale on peut distinguer trois fonctions qui nous permettent de définir les typologies de l'innovation qui sont la nature, l'objet et le degré de nouveauté introduit, ces typologies sont parfois complémentaires et permettent de mieux caractériser l'innovation.

⁷ SCHUMPETER, J. Cité par ESPOSITO, M-C et ZUMELLO, C ; 2003, p22

⁸ BERTRAND, B. « *l'innovation créatrice* », Economica, Paris, 2002, p3

⁹ D'OSLO, M, 3^{ème} édition, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2005, p46,

a) Classification selon l'objet :

Cette classification englobe quatre types essentiels : innovation de produit, innovation de procédé, innovation d'organisation et innovation de commercialisation :

- **Innovation de produit :** correspond à « l'introduction d'un bien ou d'un service nouveau ou sensiblement amélioré sur le plan de ses caractéristiques ou de l'usage auquel il est destiné »¹⁰
Elle vise à satisfaire les besoins du consommateur ; c'est-à-dire, amélioration de la composition de la matière première, adaptation à de nouvelles demande des acheteurs ou aux nouveaux produits des concurrents.
- **Innovation de procédé :** Une innovation de procédé concerne essentiellement la mise en œuvre d'une méthode de production ou de distribution nouvelle, ou sensiblement améliorée. Les méthodes peuvent impliquer des modifications portant sur l'organisation de la production, pour diminuer les coûts unitaires de production ou de distribution et sur l'amélioration de la qualité. Ce type implique des changements significatifs dans les techniques, le matériel ou le logiciel.
« On peut parler d'innovation de procédés dès que l'on transforme les processus ou procédés de production utilisés pour concevoir, réaliser ou même distribuer l'offre finale. Ce type d'innovation ne peut pas être perçu par le client »¹¹
- **Innovation organisationnelle :** c'est la mise en œuvre d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures de la firme. C'est une innovation concernant la structure de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la gestion des connaissances aux relations avec les partenaires extérieurs. Exemple : l'organisation du travail à flux tendus, équipes autonomes, cercles de qualité...etc.
- **Innovation de commercialisation :** en adoptant une innovation commerciale les entreprises visent à mieux satisfaire les besoins des consommateurs, d'ouvrir de nouveaux marchés ou de positionner d'une manière nouvelle leurs produits sur le marché afin d'augmenter leur chiffre d'affaires. Cette forme d'innovation est fortement liée à l'innovation de produit puisque les nouvelles méthodes de commercialisation et

¹⁰ Idem

¹¹ SOPRANOT R. et STEVEN E., « Management de l'innovation », Ed.Dunod, Paris, 2007, P.19

les études de marches sont des facteurs propices à la réussite du développement ou du lancement de nouveaux produits.

b) Classification selon le degré de nouveauté :

L'innovation peut également être classée selon son ampleur et son intensité technologique par rapport au changement introduit, elle peut être radicale ou incrémentale.

- **Innovation radicale :** L'innovation radicale, communément appelée « innovation de rupture » est l'innovation qui révolutionne un ou plusieurs secteurs d'activité, elle matérialise une rupture totale et irréversible dans les processus soit de la production ou de commercialisation, elle consiste à offrir des produits nouveaux et originaux, en utilisant de nouveaux procédés de fabrication, de savoir et savoir-faire nouveaux et cela pour augmenter les performances de l'offre¹².
- **Innovation incrémentale :** quant à elle, concerne l'amélioration d'un produit/service ou d'un procédé existant et passe par des changements mineurs ou de petites améliorations des technologies existantes¹³. Ce type d'innovation est le plus rencontré sur le marché car elle accroît la croissance de la productivité des entreprises et donc pour le système économique entier.

c) Classification selon la nature :

L'innovation peut être technologique ou administrative, la distinction entre elle est basée sur le degré de changement par rapport au noyau de fonctionnement de l'entreprise. En effet l'innovation administrative se manifeste par « des changements de la structure organisationnelle, des procédés administratifs, des techniques de commercialisation et de la gestion des ressources humaines qui sont indirectement rattachées à son activité principale, mais directement rattachées à sa gestion »¹⁴. L'innovation technologique, quant à elle, concerne la fonction technique de l'entreprise et elle est hautement liée au développement de produits, procédés et équipements.

¹² RAIMBOURG P., « management stratégique », édition Bréal, Paris, 2007, P. 91.

¹³ POPADIUK, S. and CHOO, C.W. Innovation and knowledge creation: How are these concepts related? International Journal of Information Management, 26,2006, p 302-312.

¹⁴ CHENIER, A.A, Dynamique de l'apport des facteurs technico-commerciaux à l'innovation de produit. Thèse de doctorat, Université de Montréal. Ecole polytechnique de Montréal.1997

2.2.3. Caractéristique de l'innovation :

On peut distinguer cinq caractéristiques de l'innovation qui sont ; l'avantage relatif, la compatibilité, la complexité, la possibilité d'essai et l'observabilité¹⁵.

— L'avantage relatif : il correspond à la différence de valeur perçue par les individus entre la nouvelle innovation et l'ancienne, qu'elle remplace, ou entre la situation nouvelle découlant de l'adoption de l'innovation et l'ancienne. Cet avantage peut être exprimé en termes de rentabilité, de prestige social.

— La compatibilité : elle désigne le degré perçue de compatibilité de l'innovation avec les valeurs, les expériences passées et les besoins de l'adoption potentiel. Plus l'idée n'est incompatible avec les valeurs et les normes d'un système social, plus son adoption par les membres est moins reproduite.

— La complexité : elle fait référence à la difficulté perçue de comprendre les principes, le fonctionnement et l'utilisation de l'innovation.

— La possibilité d'essai d'une innovation : elle représente la facilité avec laquelle l'innovation peut être utilisée à faible échelle ou sur un petit périmètre avant de devoir être adoptée complètement.

— L'observabilité : elle correspond à la possibilité pour les adoptants potentiels d'observer les effets de l'innovation. Plus les effets d'une innovation sont visibles et communicable d'un individu à l'autre, plus l'innovation se diffuse de manière rapide.

Ainsi, et à partir de ce qu'on a fait nous a permet de déterminer les raisons qui poussent une entreprise à innover, ou bien les objectifs de l'innovation dans une entreprise ou on peut citer ;

— Remplacer les produits obsolètes ou dépassés.

— Etendre la gamme de produits dans le principal domaine de produits ou en dehors.

¹⁵ Rogers E.M. Diffusion of innovations, the free press, 4th Edition, New York, 1995, P.112. Traduit par Simon Alcouffe. LA DIFFUSION DE L'ABC EN FRANCE : UNE ETUDE EMPIRIQUE UTILISANT LA THEORIE DE LA DIFFUSION DES INNOVATIONS. Technologie et management de l'information : enjeux et impacts dans la comptabilité, le contrôle et l'audit, May 2002, France.

- Mettre au point des produits réducteurs des dangers sur l'environnement.
- Rendre la production plus souple.
- Diminuer les coûts de production en réduisant les coûts salariaux par unité produite, la consommation de matériaux, la consommation d'énergie, les coûts de conception des produits et les délais de production.
- Améliorer la qualité des produits.
- Améliorer les conditions de travail.

2.3 Acte de l'entrepreneuriat : la création d'entreprise.

Selon F.PERROUX :l'entreprise est une organisation de la production dans laquelle on combine les prise des divers facteurs de la production apportés des agents distincts du propriétaire de l'entreprise en vue de vendre un bien au des services sur le marché pour obtenir par différence entre deux prise (prix de revient et prix de vente) le plus grand gain monétaire possible¹⁶

2.3.1 Définition de la création d'entreprise.

La création d'entreprise est l'acte fondateur de l'entrepreneuriat, encouragé par les pouvoirs publics, pour développer la création d'emploi, elle est freinée par de nombreux obstacle tant administratifs, qu'économiques, que sociaux, que psychologique ou que culturels¹⁷.

Pour Bruyat (1994), des différents acteurs ont mené des visions sur la création d'entreprise qui est devenue l'objet d'une demande sociale ;

- Les Etats voient dans la création d'entreprise un moyen de lutter contre le chômage, d'ouvrir des perspectives à ceux qui n'ont d'autre espoir pour retrouver un emploi que de le créer, de pourvoir à l'indispensable renouvellement du tissu industriel, de favoriser la naissance des petites entreprises innovatrices susceptibles de contribuer à l'équilibre de la balance commerciale... ;

¹⁶ - C .Crutzen, C .Dehalle . « Cours d'économie politique », Vuibert, 2004, p75, 77.

¹⁷ BOISLANDELLE.H. M. 1998.Dictionnaire de gestion : vocabulaire, concept et outils. Economica. Paris .p 146

- Les collectivités locales, après les désillusions de la délocalisation de certaines grandes entreprises, voient dans la création d'entreprise un moyen de rééquilibrer un tissu économique local et, pour certaines d'entre elles, de pallier la cessation d'activité de certains employeurs locaux. A cet égard, la compétition entre les collectivités locales devient intense : qui n'a pas sa pépinière ? Une étude réalisée en 1989 montre qu'il y avait, pour la seule région Rhône-Alpes, plus de 80 organismes offrant des services divers aux créateurs d'entreprise¹⁸ ;
- Les grandes entreprises, par le biais de l'essaimage, tentent de procéder à des reconversions de sites industriels à des coûts économiques ou sociaux moindres. Soucieuses de favoriser l'éclosion d'activités nouvelles innovatrices et de retenir un personnel entreprenant, elles souhaitent stimuler ce que l'on appelle aujourd'hui l'intrapreneurship
- Les banques, les sociétés d'assurance et de retraite, confrontées à une concurrence de plus en plus vive, souhaitent capter une clientèle nouvelle. Les sociétés de capital-risque, situées sur un marché où l'offre dépasse la demande (les "bons projets" étant rares), tentent de détecter le plus tôt possible les affaires intéressantes¹⁹ ;
- Enfin, et surtout, les créateurs d'entreprise souhaitent légitimement mettre tous les atouts de leur côté avant de tenter une aventure dans laquelle ils engageront du temps, de l'argent et leur propre image.

a) Définition de l'entreprise :

Plusieurs définitions plus ou moins large que les auteurs ont donnée à l'entreprise économique ou on peut distinguer ;

Selon Soutenain et Facet (2005/2006), l'entreprise est « *un agent économique qui combine des matières premières, du matériel, des moyens financiers et des ressources humaines dans le but de produire des biens et/ou des services* ».

Selon Olivier Mieir (2009), l'entreprise est une structure économique et sociale, juridiquement autonome, comprenant une ou plusieurs personnes et travaillant de manière

¹⁸ BRUYAT Christian et HUMBLLOT Thierry (1990).

¹⁹ Bertoneche et Vickery notent que : "L'un des problèmes majeurs des offreurs de Capital Risque en France est De trouver des opportunités valables sous forme d'entreprises prometteuses."
BERTONECHE Marc et VICKERY Lister (1987), p. 100.

organisée pour fournir des biens ou des services à des clients dans un environnement le plus souvent concurrentiel (le marché). Elle peut être considérée à la fois comme un agent de production qui combine des ressources et s'insère dans une chaîne d'activité économique, une entité sociale (dimension culturelle et relationnelle) et une réalité politique en tant que lieu d'échanges, de négociation et de confrontation.

Autrement dit l'entreprise est aussi un rassemblement humain hiérarchique dans le but d'exécute les objectifs communs, à l'aide des moyens physiques et financiers pour créer une structure, faire circuler des richesses selon des objectifs caractérisés pour en faire un bénéfice.

b) Les objectifs de l'entreprise :

Bien sûr que chaque entreprise est créé pour attendre un objectif déjà calculé par ses dirigeants, mais il existe des objectifs communs qui sont la base de création de tout entreprise ;

Les objectifs économiques sont les plus importants, la recherche d'un bénéfice pour garantir la croissance de l'entreprise. C'est-à-dire la maximisation de profil. De ce fait, elle doit vendre des marchandises, voir des biens et services a un cout supérieur à leurs dépenses de création.et lorsque le bénéfice est réparti auprès des différents agents économiques de l'entreprise, elle créé de la richesse.

Pour les gestionnaires ; il ne s'agit pas que de maximiser le profil mais dans les grand entreprises ou les actionnaires sont très nombreux, ils la confient à un dirigeant ou son objectif est la recherche du prestige ou delà de maximisation de profil, autrement dit, quand les dirigeants sont intéressés ou résultats de l'entreprise leur rémunération augment avec les profils.

Les objectifs de l'entreprise ont également un rôle social : Elle fournit du travail, recrute du personnel, crée des emplois, elle contribue à la distribution des rémunérations (par exemple, les salaires) aide à la dynamisation des villes et ou des différentes régions.

Le but ultime de toute entreprise est la quête de l'augmentation des avantages, en maintenant la recherche et développement, assurant la croissance constante, l'évolution et la pérennité des activités à long terme. En assurant la cohésion et l'orientation des décisions

stratégiques la réalisation des profits, l'atteinte de l'efficacité la plus extrême des objectifs tout en limitant les dépenses.

2.3.2. La démarche classique de la création d'entreprise

Afin d'atteindre les objectifs de l'entreprise, on doit d'abord la créer, et pour réussir sa création on est dans l'obligation de conduire une démarche rigoureuse et consciente qui se caractérise par des étapes qu'il faut suivre d'une manière chronologique comme suit :

- **Avoir une idée :** Tout projet de création d'entreprise commence par une idée. Elle doit être mûrement réfléchie, L'idée qui va aboutir à la création d'une entreprise peut avoir de nombreuses origines ; une expérience professionnelle, un savoir-faire, une formation, l'entourage, les résultats d'une recherche scientifique. L'idée prend la forme d'une intuition ou d'un désir qui s'approfondit et mûrit avec le temps. Toutefois, la validation de l'idée est de grande importance dans le processus entrepreneurial nécessitant le recueil et l'analyse des informations, demande de conseils et d'orientations. Le créateur de l'entreprise doit se poser des questions pour mieux valider son idée de création tel que ;
 - Existe-t-il un marché solvable pour mon idée ?
 - Quels sont les facteurs clés de réussite sur ce marché ?
 - Comment ces facteurs clés évolueront-ils dans l'avenir ?
 - Quels sont mes atouts et mes faiblesses sur chacun des facteurs clés ?
 - Comment pourrai-je réduire ces faiblesses et profiter au maximum de ces atouts ?
- **L'élaboration du projet :** consiste à élaborer un projet réalisable, c'est-à-dire que pour réussir un projet et lui donner un maximum de chances, il est important de vérifier sa cohérence, et pour cela on doit réaliser les études suivantes ;
- **L'étude de marché :** c'est la collecte et l'analyse des données dans le but d'identifier les caractéristiques de marché visée, et pour cela on doit trouver des réponses à certaines questions qui sont ;
 - Qu'est-ce que je vais vendre ?
 - À qui est ce que je vais vendre ?
 - À quel besoin correspond votre produit ou services ?
 - Qui est mes concurrents ?
 - Où implanter son entreprise ?

— Comment vendre et comment de faire connaître ?

Dans l'objectif d'évaluer le potentiel du marché visé et estimer ainsi un chiffre d'affaire, identifier vos avantages par rapport à la concurrence et préparer votre prospection et établir votre offre commerciale.

- **L'étude financière :** L'étude financière permet d'apprécier la viabilité, la rentabilité, la pérennité de l'entreprise et de procéder à la recherche des financements. C'est donc la traduction chiffrée des éléments préalablement recueillis. Cette étude a pour objectif de répondre aux questions suivantes ;
 - Combien doit-on apporter pour faire démarrer puis vivre l'entreprise ?
 - L'activité sera-t-elle rentable ?
 - Est-ce que les sorties et les entrées d'argent seront équilibrées ?
- **L'étude juridique :** L'étude juridique consiste à préparer la couverture légale de l'entreprise, en choisissant la forme juridique de l'entreprise, le droit d'exploitation c'est-à-dire la propriété intellectuelle, et la préparation du dossier administratif pour la constitution de l'entreprise.
- **Démarrage de l'activité :** Le démarrage de l'activité est l'application concrète de toutes les idées : C'est le lancement des premières actions techniques et administratives de l'entreprise. A partir de là, l'entrepreneur va se former à partir de ce qui va rencontrer de l'action quotidienne de son entreprise, et il doit s'informer de ce qui se passe dans son environnement à travers la veille, et essayer de prévenir les problèmes pour réaliser des ajustements. L'entrepreneur doit :
 - Organiser l'entreprise sur le plan administratif et comptable ;
 - Contrôler la réalisation des prévisions ;
 - Mettre en place les outils de gestion ;

2.3.3. Classification des entreprises (typologie) :

Les typologies sont censées organiser les entreprises, à partir de diverses normes et critères. Pour mieux organiser les entreprises trois critères sont utilisées pour les rassembler, mais également envisager des changements après un certain temps.

a) la classification des entreprises selon le secteur d'activité :

Une entreprise peut être classée dans l'un des grands secteurs d'activité ;

- **Le secteur primaire :** regroupe toutes les entreprises utilisant le facteur naturel comme principale matière première. Il intègre l'agriculture, l'élevage, l'apiculture etc.
- **Le secteur secondaire :** regroupe toutes les entreprises ayant comme activité la transformation des matières premières en produits finis et intègre dans ce sens toutes les activités industrielles.
- **Le secteur tertiaire :** Regroupe toutes les entreprises proposant des services. Il regroupe tout ce qui n'appartient pas aux deux autres secteurs, à savoir, la distribution, le transport, les loisirs et centre de divertissements, assurance, hôtellerie, etc. ...Aujourd'hui, le secteur tertiaire est celui qui regroupe le plus grand nombre de travailleurs, c'est aussi le secteur le plus dynamique et innovant.
- **Le secteur quaternaire :** Ce sont les entreprises de la nouvelle économie évoluant dans le domaine de la communication et de l'informatique. La plupart du temps, les entreprises du secteur quaternaire sont incluses dans le secteur tertiaire. Les entreprises d'une branche similaire partagent les points communs suivants (utiliser une procédure de production similaire, l'utilisation des mêmes matières premières, intérêts communs dans des domaines divers).

b) La classification des entreprises selon le statu juridique :

Selon Rachid ZAMMAR (2009, p06) : « *Le montage juridique consiste à choisir une structure juridique, à sécuriser les relations avec les tiers (salariés, investisseurs, partenaires, fournisseurs et sous-traitants) et maîtriser les techniques de protection et de valorisation, négociation de l'innovation et des savoir-faire immatériels lorsqu'il s'agit de la création d'entreprise innovante* »

Pour bien les classifies selon leurs statut juridique, il faut souligner que le capital des entreprises publiques est détenu totalement ou en partie par l'Etat, et le capital des entreprises privées est détenu en total ou en partie par une personne physique ou morale.

- **L'entreprise individuelle :** Cette forme convient à l'entrepreneur qui désire être son propre patron et seul propriétaire de son affaire. Dans cette dernière, l'entrepreneur individuel est le seul dirigeant, c'est-à-dire que cette entreprise est la propriété exclusive d'une personne physique (Les commerçants, les artisans, professions libérales...).
- **L'entreprise sociétaire :** cette forme convient à deux ou plusieurs personnes physiques ou morales qui contribuent à une activité commune, dans le but de partager

le bénéficiaire qui pourra être réalisée. L'entreprise sociétaire à plusieurs formes elles sont les suivantes :

- **Société en Nom Collectif (SNC) :** Dans ce type, les associés ont la qualité de commerçants, ils partagent équitablement le profit et les pertes. Dans cette forme, il n'est pas exigé un capital minimum obligatoire, généralement les PME adoptent cette forme lorsqu'elles disposent d'un capital faible, particulièrement les projets innovants peu consommateurs de fonds propres.
- **Société A Responsabilité Limitée (SARL) :** C'est une société où la responsabilité des associés se limite à la part de leur montant de leurs apports. La société est constituée de deux (02) associés au minimum et vingt (20) au maximum, ces associés sont représentés par des parts sociales. Dans la législation algérienne, le capital d'une SARL est de Cent Mille Dinars (100 000 DA), il est divisé en parts sociales d'égale valeur nominale de mille dinars (1000 DA). La SARL est gérée par une ou plusieurs personnes physiques.
- **Entreprise Unipersonnelle de Responsabilité Limitée (EURL) :** Cette forme a été créée pour limiter les risques encourus par les entrepreneurs individuels endettés. L'EURL permet aux entrepreneurs de limiter leur responsabilité au montant de l'apport de l'unique associé. La gouvernance est peut-être assurée par l'associé unique, comme par une personne tierce.
- **Société Par Actions (SPA) :** Le nombre des associés ne peut pas être inférieur à sept (07) membres. Leur capital ne peut être inférieur à Cinq Millions de Dinars (5.000.000 DA) si l'appel à la constitution du capital social est fait publiquement, et un million de Dinars (1.000.000 DA) dans le cas contraire. La gouvernance est assurée par un conseil d'administration composé de trois membres ou moins et de douze au plus.
- **Entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL) :** ce type d'entreprise est quelque peu similaire à un mélange de l'entreprise individuelle et de l'entreprise à responsabilité limitée à une personne. La propriété individuelle est le document faisant autorité et le plus largement reconnu des grandes entreprises dans la division sociale. Une propriété unique est une propriété unique, possédée par un seul individu. Dans tous les cas, le propriétaire peut avoir des représentants sous son obligation. Il s'agit de la structure d'entreprise la plus simple qui soit. Le propriétaire de l'entreprise assure le capital, il crée et exploite l'entreprise, il s'attend à tous les dangers, il reconnaît tous les avantages et 29 inconvénients et il règle tous les devoirs. En cas de faillite, les ressources individuelles et commerciales peuvent être saisies.

c) La classification des entreprises selon la taille :

La classification selon la taille va d'un simple atelier à de très grandes entreprises selon les composantes qui distinguent les petites moyennes et grandes entreprises qui sont ;

- **Le Chiffre d'affaires :** Quantifie la part de l'entreprise dans le marché. Le chiffre d'affaire donne une idée du volume des échanges commerciaux avec les clients. Il est significatif pour trois raisons. Il est utilisé pour évaluer le développement des entreprises et pour les classer par ordre d'importance. Il permet de mettre en place un moyen de gestion et de se situer par rapport aux entreprises dans une branche similaire.
- **La valeur ajoutée :** quantifie les richesses faites à l'intérieur de l'entreprise
- **Le nombre des effectifs :** De 0 à 9 salariés, l'entreprise est qualifiée de très petite. De 10 à 246 salariés, l'entreprise est de taille moyenne. Au-delà de 250 salariés, l'entreprise est considérée comme de grande taille.
- **Capitaux propres :** l'importance des fonds apportent par les propriétaires.
- **Le résultat de l'entreprise :** c'est-à-dire le bénéfice de l'entreprise.

Section 03 : Dynamique entrepreneuriale en Algérie

Cette section s'intitule l'évolution de la dynamique entrepreneuriale en Algérie, puis la présentation des dispositifs d'aide à la création d'entreprise.

3.1 L'évolution, croissance de l'entrepreneuriat en Algérie :

De l'Etat investisseur (création d'emploi et de richesse) dans l'intervalle des années 1970 et 1980 qui se métamorphosent à un Etat incitateur au début des années 1990. Cette renonciation résultante par la crise économique qui a mis la capacité budgétaire de l'Etat ou bien la trésorerie dans une chute libre.

Selon (Benabdallah, 2008), sous l'égide d'un plan d'ajustement structurel. Faite dans la précipitation et brutalement, l'ouverture économique a profité d'abord aux plus proches des centres de décision (rente de situation). La frénésie des réformes n'ont pas facilité l'entrepreneuriat pour autant, longtemps suspendu l'esprit d'entreprise tarde se montrer. Le retrait de l'État, les plans d'ajustement structurels et l'ouverture de l'économie expliquent en

grande partie la désindustrialisation, sans toutefois l'avènement d'une véritable industrie privée²⁰.

❖ Evolution au rythme des lois et choix politiques

L'entreprise privée algérienne a, toujours, répondu aux transformations des lois la régissant, ainsi qu'aux changements d'attitude des pouvoirs politiques à son égard. Jusqu'aux années 80, l'Etat fut le principal entrepreneur, le secteur privé était occulté. Dans les années 70 le discours de l'Etat socialiste prônait un système productif basé sur l'entreprise public (créatrice d'emploi et de richesses). L'entreprise privée si elle est tolérée, c'est dans les limites consenties par la loi qui accorde un sursis aux entreprises non « exploiteuses » des travailleurs. La permissivité de l'Etat vis-à-vis de ce secteur est soumise à la condition de son caractère.

Pour Chantal. B (1988. P298), la petite production marchande «non exploiteuse», recouvre la production de biens et services dont le prix est déterminé en référence au prix du marché, cette production s'est effectuée à l'aide de moyens techniques faibles et d'un personnel restreint : elle dispose donc d'un capital relativement modeste et est reconnue par les textes, dans la mesure où elle «n'exploite pas» -au sens capitaliste du terme- ses travailleurs. Le monopole de l'Etat sur l'importation, les subventions des produits de premières nécessités comme le lait, l'huile, farine, semoule, sucre...a beaucoup profité pour ce secteur, ce qui explique, en partie, un secteur privé qui a évolué, principalement, dans le secteur agro-alimentaire à l'insu des politiques qui dans la logique des choses n'ont fait que le freiner. A travers une politique favorable à l'entreprise publique, le secteur privé a su occuper les interstices cédés par ce dernier et a profité de la croissance du secteur public. « Le découvert bancaire du secteur de l'Etat pose problème car, outre qu'il écume le pouvoir d'achat de larges couches sociale, il constitue une source de sur profits (rentes) pour le capital privé commercial auquel s'adresse une forte demande » (S. Bellal, 2011, p 3). (Dj. Liabes, 1984. P78), écrit que le secteur d'Etat fait vivre et reproduire le capital privé. En distribuant des salaires, en protégeant le marché, en offrant des produits subventionnés. L'Etat national a contribué à la structuration du marché intérieur et favorise la création d'une clientèle. Cette période s'est distinguée par une faiblesse de la dynamique entrepreneuriale en favorisant des entreprises de très faible productivité, assistées par la rente pétrolière. A partir des années 80,

²⁰Benabdallah Y., 2008, « Les politiques industrielles en Algérie : désindustrialisation et Ouverture », mimeo CEPN/Université Paris 13, novembre

un large débat fut engagé sur le rôle de l'entreprise privée dans le développement économique, un débat qui s'articula autour de la question de la propriété privée des moyens de production. (W. Laggoune, 1994. Pp 206) résume la situation : « L'objectif étant le développement et l'indépendance économique, il faut pour cela, mobiliser l'ensemble des ressources nationales. L'épargne privée peut jouer dans ce contexte un rôle non négligeable si elle est orientée vers des activités productives. Ainsi située, l'entreprise privée apparaît comme un élément constitutif et indispensable tout au moins à terme, dans le processus de développement. Ainsi, la question de son existence est réglée ».

Après le contre choc pétrolier de 1986, l'entreprise privée se présentait comme la seule issue pour créer de l'emploi et substituer au vide laissé par le secteur public. Perçue comme un nouveau vecteur de la croissance, générateur d'emploi et moteur de progrès socio-économique, elle est de moins en moins perçue comme un agent servant à exploiter les travailleurs, ni un secteur spéculateur. Le secteur privé a fait l'objet d'encouragements sans précédent pendant cette période (une nette augmentation du montant du capital autorisé, création d'organisme pour accompagner les initiatives privées, droits au transfert pour l'acquisition des équipements et des matières premières...). Par ailleurs, la logique de l'assistanat qui a prédominé depuis les années 60 persistait. L'Etat exerçait en permanence son contrôle (monopole de l'importation détenu par l'Etat, banque à exclusivité publiques, dossiers administratifs contraignants, limitation du capital, orientation sectorielle...).

Dans les années 90, avec l'application du plan d'ajustement structurel (PAS), et la rigueur budgétaire qui en a suivie, l'Etat s'est, volontairement et brutalement, écarté de son rôle de premier investisseur. Il s'en est suivi un chômage croissant (le taux de chômage passe de 6% à 37% en l'espace de quelques années) et une décroissance de l'investissement productif de l'Etat. Ces deux situations concomitantes astreignent les pouvoirs publics à s'orienter vers une politique économique d'essence libérale. Le chômage croissant des jeunes brandissait le spectre d'une instabilité sociale et politique. Appréhendant cette perspective, l'Etat a mis en place une série de lois et de dispositifs pour stimuler l'investissement privé dans l'objectif de créer la richesse et l'emploi. Ces dispositifs ont la compétence et le savoir-faire nécessaires pour guider les porteurs de projet dans leurs procédures administratives dans les limites de leurs choix. En outre, une fois le projet lancé, aucun réel suivi n'est mis en place pour accompagner ces entrepreneurs. D'un autre côté, ces organismes ne proposent aux créateurs aucun accompagnement en termes de formation au management et/ou à la gestion, à

la commercialisation, au marketing, etc.... Une fois le projet concrétisé, le créateur est, et demeure, un expert dans son domaine d'activité, mais n'est pas devenu chef d'entreprise au sens schumpétérien que le profit guide vers une dynamique de « destruction créatrice ».

3.2 Présentation des dispositifs d'aide à la création d'entreprise : encourager l'entrepreneuriat par offre d'avantages.

La faiblesse des capitaux privés et le manque d'expérience des porteurs de projets, a conduit les pouvoirs publics vers des modes de soutien et d'accompagnement pour pousser l'entrepreneuriat. On obtient ces différents dispositifs (ANDI, ANSEJ, ANADE, CNAC, ANGEM), qui s'inscrivent dans deux dynamiques précisément sur la création d'entreprise qui mène à la création d'emploi et pour le but de réduire le taux de chômage.

3.2.1 Agence Nationale de Développement des Investissements « ANDI »

C'est à partir de 2001 que l'ANDI remplace l'APSI Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement qui fut créée en 1993.

Agence Nationale de développement des investissements véhicule une nouvelle image de l'Etat vis-à-vis des grandes entreprises nationales et internationales. Elle est destinée aux projets d'investissement supérieur à 135000 dollars US. Cette Agence convoque des différents bénéfices pour ces différents investissements comme :

- l'exonération des droits de douanes pour les équipements
- la franchise de la TVA
- l'exemption des droits de mutation à titre onéreux pour toutes acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement concerné
- l'affranchissement de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et de taxe sur l'activité professionnelle (TAP) pendant trois ans
- Outre les exonérations fiscales
- ces investissements bénéficient des avantages multiples tels que l'octroi de prêts non rémunérés, bonification des taux d'intérêts bancaires sur les équipements.

L'ANDI comme agence d'aide est pour mission d'accueil, conseille et accompagne les investisseurs au niveau de ces structures centrales et régionales ; informer les investisseurs à

travers notamment son site web, ses supports de promotion et ses divers points d'information à l'occasion d'événement économique organisés en Algérie et à l'étrange...etc.

3.2.2 Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune « ANSEJ » :

L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes, par abréviation ANSEJ, créée en 1996, est un organisme public à caractère spécifique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du Ministre de la micro-entreprise, des start-up et de l'économie de la connaissance.

L'ANSEJ accompagne les porteurs de projets pour la création et l'extension des micro-entreprises de production de biens et de services.

L'ANSEJ dispose d'un réseau de 51 antennes, implantées dans toutes les wilayas du pays, ainsi que des annexes situées dans les grandes localités.

a) Les conditions d'éligibilité au dispositif « ANSEJ » :

Les conditions englobent tous ceux qui sont :

- Etre de nationalité Algérienne. - Etre chômeur
- Agé entre 19 à 35 ans, l'âge limite du gérant de l'entreprise créée pourra être porté à 40 ans lorsque l'investissement génère au moins trois (3) emplois permanent.
- Etre titulaire d'un diplôme, d'une qualification professionnelle et/ou posséder un savoir-faire reconnu.
- Ne doit pas occuper un emploi rémunéré au moment de la demande de création de micro-entreprise.
- Mobiliser un rapport personnel pour le financement du projet.
- Tout promoteur au droit à une seule fois aux avantages liés au dispositif.

b) Objectifs de l'agence :

- Favoriser la création et l'extension d'activité de biens et de services par les jeunes promoteurs.
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'entrepreneuriat.

c) Mission de l'organisme d'accueil « ANSEJ » :

- Soutenir, conseiller et accompagner les jeunes promoteurs à la création d'activités.
- Mettre à la disposition des jeunes promoteurs toute information économique, technique, législative et réglementaire relative à leurs activités.
- Développer des relations avec les différents partenaires du dispositif (banques, impôts, CNAS et CASNOS, etc.).
- Développer un partenariat intersectoriel pour l'identification des opportunités d'investissement – divers secteurs.
- Assurer une formation sur la technique de gestion de la micro-entreprise au profit des jeunes promoteurs.
- Encourager toute autre forme d'actions et de mesures pour la promotion de la création et l'extension d'activité.

Remarque :

Un décret exécutif portant changement de dénomination et réorganisation de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (**Ansej**) a été publié au Journal officiel (JO) n 70. Ainsi, l'Ansej est désormais dénommé « **Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade)** », selon le décret exécutif n 20-329 du 22 novembre 2020 modifiant et complétant le décret exécutif n 96-296 du 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, et changeant sa dénomination.

3.2.3 La Caisse Nationale d'Assurance Chômage « CNAC » :

Créée en 1994, en tant qu'institution publique de sécurité sociale, (sous tutelle du ministère de l'Emploi, du travail et de la sécurité sociale), la CNAC s'est consacrée en priorité à la mise en œuvre du dispositif visant à favoriser la création d'activités de production de biens et de services par les chômeurs promoteurs âgés de 35-55 ans. Revue des Sciences Économiques et de Gestion 67 N°14 (2014), elle est pour objectif :

- soutenir les chômeurs porteurs de projet d'investissement qui investissent dans les activités industrielles et/ou de services, revente en l'état pour des montants d'investissements pouvant atteindre 5millions de dinars.

- Elle inclue un système de prêt (prêt initial à taux 0 et prêts à taux bonifié), un fond de caution mutuelle couvrant 70% du crédit consenti par la banque.
- La CNAC offre un accompagnement pour les promoteurs. En effet, le souci de préserver les micro-entreprises nouvellement créées d'une mortalité précoce, des sessions de formation à la gestion d'entreprise en direction des chômeurs promoteurs sont assurées, périodiquement, par des conseillers animateurs.

Avantages de l'agence :

- La bonification des taux d'intérêts pour les prêts bancaires,
- la réduction des droits de douanes,
- l'exonération fiscale et parafiscale,
- le bénéfice d'un prêt non rémunéré (sans intérêts) de la part de la CNAC.

3.2.4 Agence Nationale de Gestion du Microcrédit « ANGEM » :

L'ANGEM est créée conformément aux dispositifs l'article 7 du décret présidentiel n° 04-13 du 22 janvier 2004 relatif au dispositif du microcrédit. Le seul dispositif en Algérie qui accorde des prêts à des catégories de citoyens sans revenus et /ou disposant de petits revenus instables et irréguliers, leur permettant l'achat d'un petit équipement ou de matière première pour exercer une activité ou un métier.

a) Objectif :

- Contribuer à la lutte contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et Rurales en favorisant l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez les populations féminines.
- Sensibiliser les populations rurales dans leurs zones d'origines par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services, génératrices de revenus et d'emplois.
- Développer l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui de l'assistanat et aiderait ainsi à l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des personnes.
- Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités, notamment en ce qui concerne le montage financier de leurs projets et la phase d'exploitation.

- Suivre les activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des conventions et contrats qui les lient à l'ANGEM.
- Former les porteurs de projets et les bénéficiaires de micro crédits aux techniques de montage et de gestion d'activités génératrices de revenus et des très petites entreprises.
- Soutenir la commercialisation des produits issus du micro crédit, par l'organisation des salons d'exposition/vente.

b) Missions :

- Gestion du dispositif du micro crédit, conformément à la législation et la réglementation en vigueur.
- Soutien, conseil et accompagnement des bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités, notamment en ce qui concerne le montage financier de leurs projets.
- Notification aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif, des différentes aides qui leur sont accordées.
- Suivi des activités réalisées par les bénéficiaires, en veillant au respect des conventions et contrats qui les lient à l'ANGEM et en les assistant auprès des institutions et organismes concernés pour la mise en œuvre de leurs projets, notamment les partenaires financiers du programme.
- Entretien de relations permanentes avec les banques et les établissements financiers, dans le cadre du montage financier des projets, de la mise en œuvre du schéma du financement et du suivi de la réalisation et l'exploitation des créances non remboursées dans les délais.
- Formation des porteurs de projets et des bénéficiaires de micro crédits aux techniques de montage et de gestion d'activités génératrices de revenus.
- Organisation de salons (exposition – vente) régionaux et nationaux des produits du micro crédit.
- Formation continue du personnel chargé de la gestion du dispositif.

Conclusion :

A travers ce premier chapitre, nous avons essayé de mettre en œuvre le phénomène de l'entrepreneuriat en exposant ses connaissances de base, ainsi que ses déclencheurs principaux qui sont : l'entrepreneur, l'innovation et la création d'entreprise. Pour en finir, en mettent lumière sur la dynamique entrepreneuriale en Algérie.

Les recherches sur l'entrepreneuriat ne cessent de progresser ces derniers temps, reconnaissant toutes les caractères complexe et multidimensionnel du phénomène. De nombreux concepts et modèles ont été élaborés pour en délimiter le champ de recherche pour mieux étudier le phénomène.

Chapitre II : La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

Nous vivons aujourd'hui sous l'ombre d'une crise sanitaire aigue résultante d'une infection sévère, surnommée coronavirus ou bien la covid-19 qui a touché, frappé le monde et continue de déverser toute sa mortalité. Cette pandémie de la covid-19 et les mesures de reposte qu'elle engage (distanciation sociale, confinement) porte des conséquences sur l'activité économique, car elle entraîne la réduction de la production, la baisse des recettes fiscales, l'accroissement des dépenses telles que les soins de santé...etc., l'accroissement des ménages (allocations, chômages, repos de paiement des impôts, etc.).

Selon la banque mondiale (2020), la pandémie du covid-19 est en train de mener le navire économique mondial à couler d'une mer agitée économiquement. De même que cette crise sanitaire a touché toutes les entreprises algériennes quelles que soit leur secteur d'activité, publiques ou privés.

Ce chapitre est divisé en 3 sections, la première partie traite la généralité de la covid-19 elle regroupe tout ce qui est définition et caractéristique...etc. la deuxième partie porte sur l'impact socio-économique international du covid-19, et on terminera avec la troisième section qui partage l'impact socio-économique sur le territoire national.

Section01 : Généralités sur le coronavirus

Dans le but de mieux comprendre cette maladie qui a affecté le monde entier, nous essayerons dans cette section de donner un aperçu générale qui regroupe la définition et les caractéristiques de la pandémie de la covid-19.

❖ Définition et caractéristiques de la covid-19 :

Par définition, la maladie à coronavirus 2019, dont le nom scientifique est la Covid-19 (acronyme anglais de coronavirus disease 2019), est une maladie infectieuse émergente qui est causée par une souche de coronavirus appelée SARS-CoV-2 et appartient ainsi à une grande famille de virus, les coronavirus. Ces derniers, qui doivent leur nom à la forme de couronne qu'ont les protéines qui les enrobent, font partie d'une vaste famille de virus dont certains infectent différents animaux, d'autres l'homme. Ils sont susceptibles d'être à l'origine d'un large éventail de maladies. Chez l'homme, ces maladies vont du rhume banal à une infection pulmonaire sévère – parfois, il n'existe aucun signe de maladie, mais bien souvent ce virus peut aussi bien prendre la forme d'un simple rhume qu'une grave infection

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

respiratoire de type pneumonie – responsable d'une détresse respiratoire aiguë à même d'occasionner le décès du patient (Ibanda K.P., 2020), avec un taux de mortalité très fortement dépendant de son âge. Ses symptômes les plus fréquents sont la fièvre, la toux et la gêne respiratoire.

La maladie est apparue au dernier trimestre 2019 à Wuhan, en Chine Centrale, avec des cas inhabituels de pneumopathie en progression. Au premier trimestre 2020, au regard de sa forte propagation dans le monde, la covid-19 est requalifiée en pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Selon Kibala Kuma J. (2020), le rythme de propagation de cette pandémie dans le monde et dans le temps est typique à une fonction exponentielle et devrait attirer l'attention des autorités dans le monde sur le temps imparti pour l'éradiquer et éviter le pire.

La Covid-19 est contagieuse avec transmission interhumaine via des gouttelettes respiratoires, surtout lorsque les gens toussent ou éternuent, ou via un contact manuel avec une surface contaminée suivi d'un toucher de la main sur le visage. Son diagnostic repose surtout sur un test RT-PCR et/ou sur les images pulmonaires faites au CT-Scan. La période d'incubation se situe généralement entre deux et quatorze jours, avec une moyenne de cinq jours. La contagiosité disparaît lorsque l'excrétion du virus disparaît de la gorge. À la fin mars 2020, il n'y a pas de traitement ni de vaccin connus contre cette maladie. Souvent organisées, les recherches s'intensifient sur ces sujets.

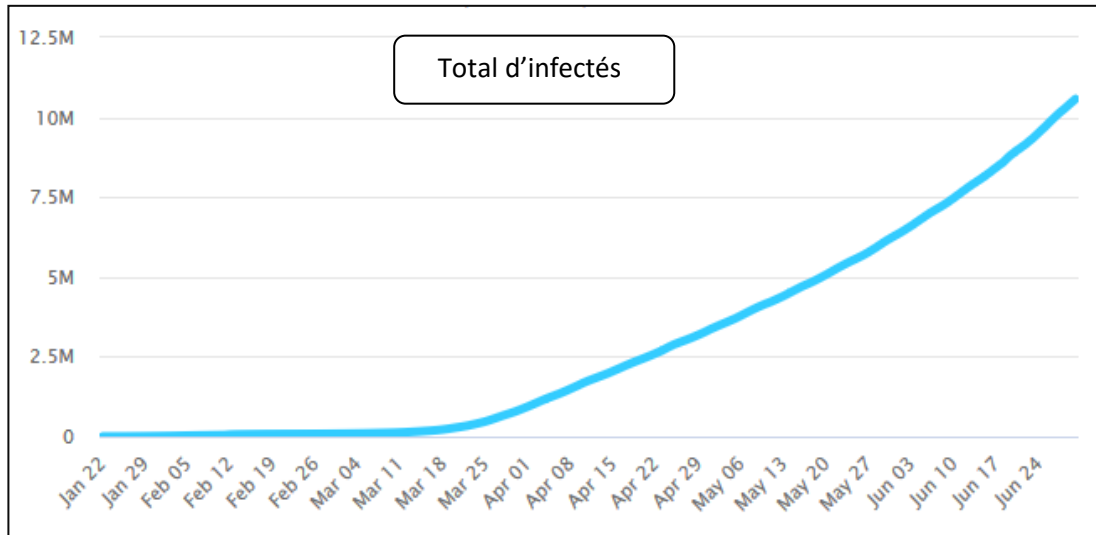
En termes de prévention, le lavage très fréquent des mains, la limitation des contacts interhumains (distanciation sociale, mesures-barrières, confinement), ainsi que le port d'un masque médical par les personnes atteintes permettent de limiter le taux de reproduction du virus et donc de faciliter la gestion de la crise par les services de santé

Le MERS-CoV (2012-2013) ou coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient, ainsi appelé car il a été détecté pour la première fois en Arabie Saoudite : 1.589 cas et 567 décès dans 26 pays ont été enregistrés (soit un taux de mortalité d'environ 30%). Ainsi, on considère la covid-19 (anciennement appelée 2019-nCoV) comme une troisième épidémie mortelle liée au coronavirus, apparue en Chine en décembre 2019. Les premiers

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

cas recensés sont des personnes s'étant rendues sur un marché local, à Wuhan, dans la province de Hubei.¹⁰

Figure 1 : Nombre de cas infectés liés à la covid-19 dans le monde



Source : <https://www.worldometers.info/coronavirus/countries> (consulté le 01 juillet 2021, à 14h00 GMT)

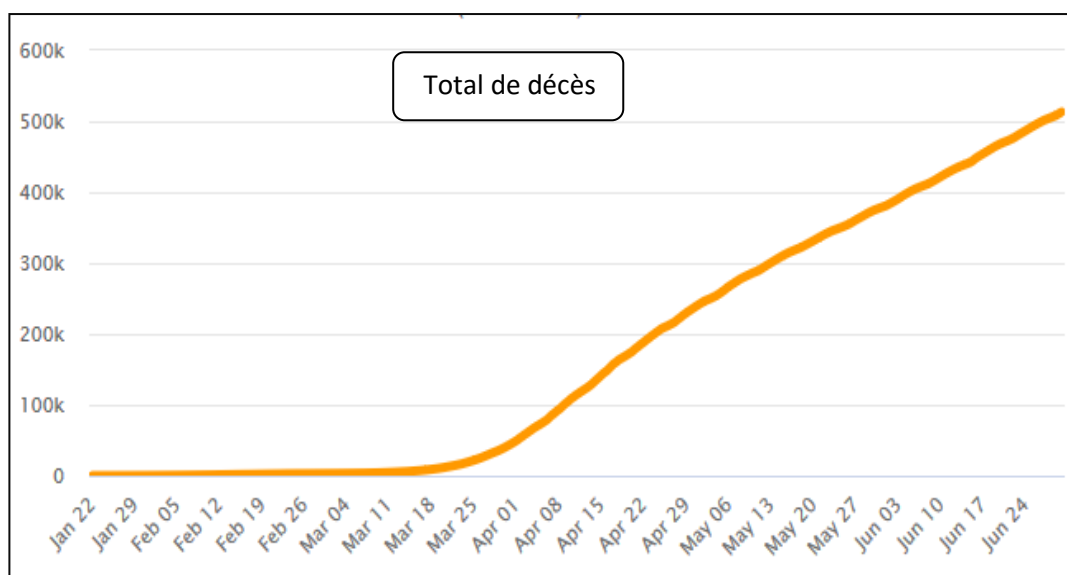
Interprétation :

Dans cette figure, nous avons essayé de présenter l'évolution exponentielle remarquable de la pandémie de la covid-19 dans le monde, où on enregistre un nombre de cas infectés qui est passé en l'espace deux mois pour accumuler de 4.132.373 infectés au 10 mai 2020 à 10.632.219 infectés à la date du 01 juillet 2020. Une rapidité d'infection extraordinaire.

¹⁰ Cette partie est tirée sur : <https://www.who.int/fr> ; « L'économie mondiale face à la pandémie de la Covid-19 : état des lieux, analyses et perspectives », Par Jonas Kibala Kuma, Juillet 2020.

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

Figure 2 : Nombre de décès liés à la covid-19 dans le monde.



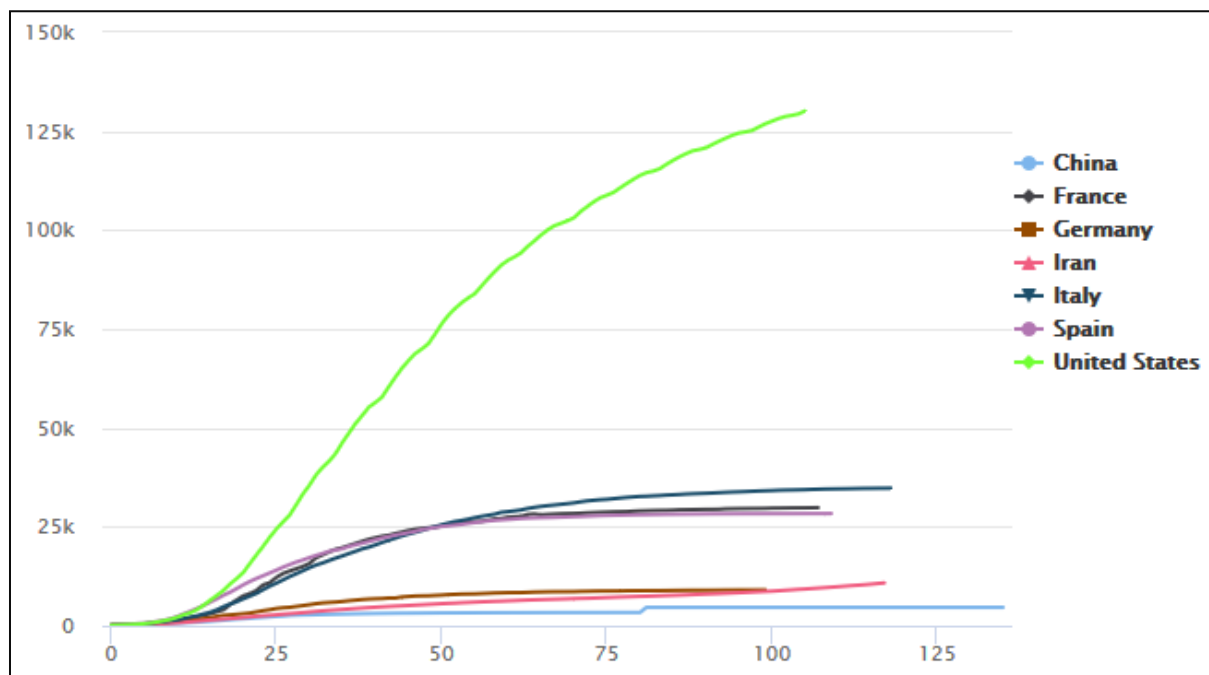
Source : <https://www.worldometers.info/coronavirus/countries> (consulté le 01 juillet 2021, à 14h00 GMT)

Interprétation :

On a également enregistré dans la deuxième figure qui représente le nombre de décès, une évolution progressive de 515026 décès au 01 juillet 2020, de la covid-19 contre un effectif de 281061 décès au 10 mai 2020, qu'on peut ainsi dire que c'est une progression assez sévère qui a doublé en deux mois.

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

Figure 3 : Nombre de décès liés à la Covid-19 en fonction des jours dans les pays les plus touchés



Source : <https://www.worldometers.info/coronavirus/countries>. (Consulter le 30 juin 2021, à 12h20GMT)

Interprétation :

La figure au-dessus présente le nombre de cas de décès liés à la Covid-19 sur plusieurs pays, le nombre cumulé des décès en ordonnée en fonction du nombre de jours depuis les 100 décès en abscisse. On note que, en date du 01 juillet 2020, les USA est le pays qui enregistre le plus de cas de décès dû à la Covid-19, suivi par l'Italie, la France, l'Espagne, l'Iran, l'Allemagne et la Chine. Grâce à des mesures de ripostes prudentes, notamment le confinement total et la désinfection de la ville infectée par la Covid-19 (Wuhan), la Chine a réussi à contenir le virus dans la ville de Wuhan, pourtant ce pays est considéré comme le foyer où la pandémie de la Covid-19 tire sa source.

Section 02 : Impact socio-économique de covid 19 :

La propagation de la maladie à l'échelle mondiale a plongé toutes les activités économiques dans un ralentissement considérable, d'où la santé des entreprises étant gravement mise à mal, les anticipations sont brutalement devenues pessimistes au la

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

profitabilité des entreprises est nourrie d'alertes très préoccupantes à la baisse des marchés financiers.

2.1. Nature du choc de la covid-19 d'un point de vue économique :

La pandémie de coronavirus connue économiquement par son impact sur la demande (baisse de la consommation suite aux mesures de distanciation et confinement de la population) et qui entraîne des chocs sur l'offre (perturbation de la chaîne de production à l'échelle internationale au départ de la Chine, cette dernière étant l'un des principaux fournisseurs mondiaux), et entraîne des spéculations sur les marchés financiers.

On distingue généralement dans la littérature économique, le choc d'offre et celui de la demande doit être exogène ou endogène selon ces influences quel que soit extérieur ou bien intérieur au système économique concerné. Un choc (demande/ offre) conduit à un déséquilibre macroéconomique pouvant se traduire par l'inflation, le chômage, le déséquilibre extérieur, la dépréciation monétaire, le déficit budgétaire, la pauvreté, l'instabilité financière, etc. Un choc d'offre affecte positivement ou négativement la production de biens ou services et nécessite de mettre en place de politiques d'offre ou des politiques structurelles (politique d'emploi, commerciale, etc.) pour y faire face. Tandis qu'un choc de la demande est de nature à perturber positivement ou négativement la demande (consommation) de biens ou services et nécessite pour y remédier d'actionner des politiques conjoncturelles (politique monétaire, politique budgétaire) de relance Keynésienne¹¹.

A cet égard, une question tient lieu : quelle est la nature du choc (choc d'offre ou choc de la demande) auquel l'économie mondiale fait face, à la suite de la crise de la Covid-19 et les mesures de riposte adoptées ? Pourrait-on craindre une crise financière ?

La pandémie de la covid-19 étant un choc soudain qui spécule les attitudes des agents économique et perturbe les équilibres macroéconomiques des pays dans le monde, la mise en quarantaine des populations entravent un cumul du taux de chômage et de l'absentéisme précisément de secteur privé, partant une baisse des revenus, de la consommation, des revenus fiscaux et une baisse de la production. On peut ainsi déduire un choc de la demande au début

¹¹ « L'économie mondiale face à la pandémie de la Covid-19 : état des lieux, analyses et perspectives », Par Jonas Kibala Kuma, Juillet 2020.p12.

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

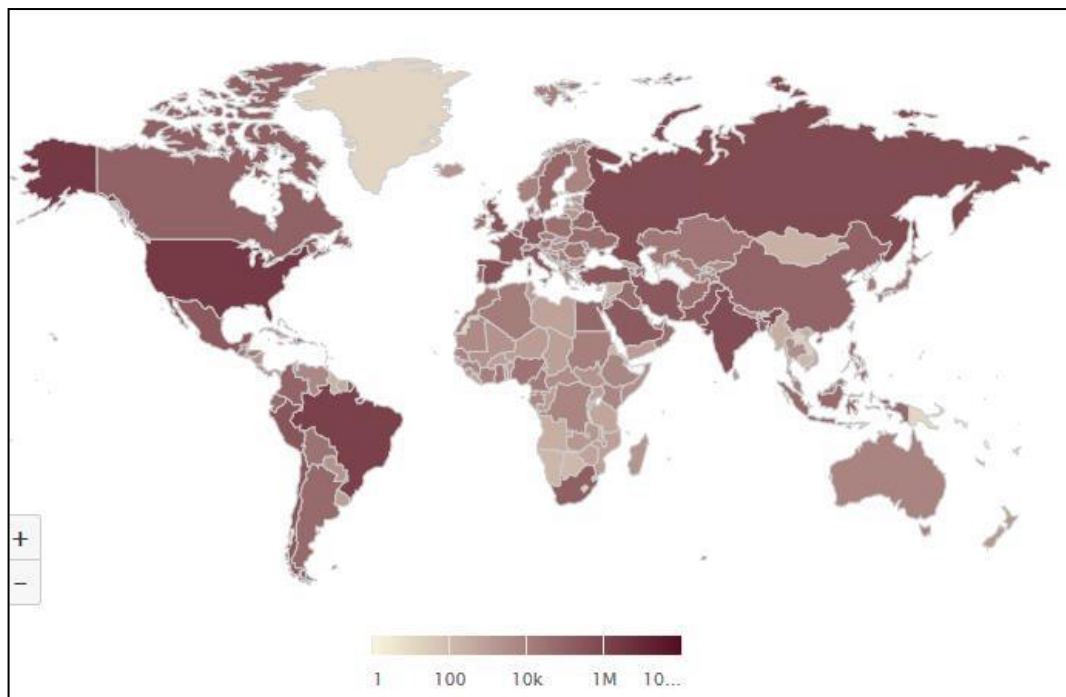
de la crise sanitaire. Mais au fil du temps, du côté de l'offre, on note ce qui suit : des pratiques qui s'apparenteraient au protectionnisme avec la fermeture de frontières par plusieurs pays dans le monde, se traduisant par des perturbations de la chaîne de production à l'échelle internationale au départ de la Chine (des ruptures de stock des fournisseurs), cette dernière étant l'un des principaux fournisseurs mondiaux et entraînant des spéculations sur les marchés financiers, une baisse du commerce extérieur, baisse des réserves de change, instabilité et dépréciation monétaire. Ainsi elle entraîne une difficulté pour plusieurs pays feraient face à une forte demande dont l'offre n'escorterait pas.

Comme l'estime Albulescu Claudiu (2020a, 2020c), la pandémie de la Covid-19 crée plus de peur et d'incertitude, touchant l'économie mondiale et amplifiant la volatilité sur les marchés financiers.

Selon Beck Thorsten (2020) note que la récession, qu'induit la persistance de la pandémie de la Covid-19 dans le temps, va poser des problèmes de solvabilité pour certaines firmes et ménages et exercer une pression sur le bilan des banques, pouvant conduire à un accroissement des prêts improductifs et à des faillites des banques.

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

Figure 4 : Répartition géographique du nombre d'infectés à la Covid-19 dans le monde.



Source : <https://www.worldometers.info/coronavirus/countries> (consulté le 30 juin 2021, à 14h00 GMT)

Interprétation :

Dans la figure au-dessus, il y a lieu de souligner que la situation de la Covid-19 dans le monde est évolutive. En effet, en date du 10 mai 2020, les USA étaient toujours le pays qui enregistrait le plus de cas d'infections à la Covid-19 dans le monde, mais il était suivi par l'Espagne, l'Italie, le Royaume Uni, la Russie, la France, l'Allemagne, le Brésil, la Turquie, l'Iran, la Chine, le Canada, le Pérou, l'Inde, la Belgique, etc. On notait ainsi que l'Europe paraissait être le continent le plus affecté par la Covid-19. Ceci témoigne des efforts fournis par certains pays dans le monde à l'effet de contenir la pandémie, dans le but de limiter sa propagation.

Au regard de ce passage, on déduit que cette crise sanitaire et les précautions nécessaires pratiquées dans le monde ont créé à la fois un choc de demande (baisse de consommation) et un choc d'offre (baisse de la production), du fait qu'il s'agit d'une crise économique d'ampleur macroéconomique et financière.

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

2.2. Situation économique dans le monde avant la crise de la covid-19 :

Notons ce qui est relation avec la situation socio-économique qui prévalait dans le monde avant Covid-19 :

- La chine est le plus grand importateur de matières premières, la deuxième économie mondiale (détenant environ 16% du PIB mondial) et le deuxième consommateur mondial de pétrole.
- Pour ce qui est de la pauvreté au travail en 2019, on compte une personne sur cinq (dans la population active) touchant un salaire inférieur à 3,20 USD par jour en termes de parité de pouvoir d'achat, soit environ plus de 630 millions de personnes.
- Avec le recul des tensions sur les prix des produits énergétiques, le taux annuel d'inflation dans les économies avancées a baissé en 2019; et, suite à la morosité de l'économie mondiale, il était projeté des faibles tensions inflationnistes en 2020. L'inflation est restée globalement modérée aussi pour les économies émergentes et en Afrique, sur fond des politiques monétaires restrictives et du faible niveau des prix des produits pétroliers.
- En 2019, comparé aux années précédentes, les échanges commerciaux mondiaux ont baissé (baisse de 1,5% du volume moyen des marchandises exportées au 2ème semestre 2019), suite notamment à la guerre commerciale entre les USA et la Chine. Ces échanges ont varié de 4,6%, 3% et 1,2%, respectivement en 2017, 2018 et 2019, avec des fortes chances de demeurer ainsi dans les 5 prochaines années.
- Les arriérés intérieurs en Afrique subsaharienne ont progressé ces dernières années jusqu'à avoisiner 3,3% du PIB en 2018, et concernent souvent les dépenses de biens et services, les transferts, les investissements et les traitements et salaires¹².

2.3. Impact socio-économique de la Covid-19 dans le monde :

Cette crise sanitaire de la covid-19 qui a frappé fortement la chine en premier lieu, elle s'est accompagnée d'une crise économique qui a engendrée trois chocs importants à savoir ;

¹² Lire : BCC. (2020) ; Matata P. (2020) ; Congo Challenge (2019) ; FMI. (2019). « *L'économie mondiale face à la pandémie de la Covid-19 : état des lieux, analyses et perspectives* », Par Jonas Kibala Kuma, Juillet 2020.p15.

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

les baisses de la production et de la demande, la diminution de la croissance mondiale et le renforcement des conditions financières et leurs retombées, et la chute significative des cours des produits de base, notamment le cours du pétrole qui a enregistré une baisse d'environ 50% depuis début 2020, soit le niveau le plus bas depuis 18 ans, selon (FMI,2020).

Au cours des deux premiers mois de 2020, par rapport à 2019, l'indice de la production industrielle et les ventes au détail de la chine ont chuté de 13.5% et 20.5%, respectivement, soit une baisse d'environ 30ans. Selon la CNUCED, dans son rapport sur le commerce et le développement, publié le 4 mars 2020 (Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement, 2020), des données récentes sur la chine ont montré que les performances de l'activité de la chine ont fortement chuté L'indice de la production chinoise(PMI) a baissé d'environ 22 points en février. Cet indice est fortement corrélé avec des exportations et un tel déclin implique une réduction des exportations d'environ 2% sue une base annualisée.

La CNUCED(2020), a également souligné qu'en plus des effets néfastes sur la vie humaine (décès), le coronavirus peut également apporter une contribution significative au ralentissement de l'économie chinoise et même de l'économie mondiale. La chine est déjà devenue le centre de la fabrication et le centre des opérations commerciales mondiales, en raison de l'interconnexion des opérations entre les pays (la nature régionale et mondiale de la chaine d'approvisionnement), toute perturbation des performances de la chine devrait avoir un impact dans le monde entier.

Tant dit que, les pays africaine sont exportateurs des matières premières et bénéficiaires de flux financiers extérieurs en termes d'aides publiques au développement (APD) ou d'investissements directs africaine (CEA), ils devraient en ressentir fortement les effets du fait de l'extravasion de leur économie, En mars 2020, la pandémie avait atteint plus de 30 pays du continent africain. Le 20 mars 2020 déjà, plusieurs pays africains ont annoncé la fermeture de leurs frontières terrestres, maritimes et aériennes. La propagation de la covid-19 est si rapide, si bien qu'au 9 avril 2020, l'Afrique Subsaharienne comptait déjà 6.200 cas dans 43 pays de la région, avec en tête de pays les plus touchés : l'Afrique du Sud, le Cameroun et le Burkina Faso. La CEA notait déjà que les conséquences de la Covid-19 sur l'économie africaine appellent à des réponses fortes.

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

Avec la propagation du Covid-19 et les mesures de riposte prises (quarantaine), on a assisté à l'annulation ou au report de conférences et événements mondiaux, de pénuries alimentaires après des achats de panique, de l'approvisionnement de certains produits, médicaments et fabricants après la fermeture d'usines chinoises. Pénurie, Italie et Hong Kong, l'impact financier sur les secteurs du tourisme et des affaires peut atteindre des milliards d'euros. Il y a également des retards d'expédition dans de nombreuses industries, y compris l'électronique. L'industrie automobile européenne connaît son pire déclin depuis 10 ans. Les grands constructeurs ont annoncé la fermeture de plusieurs usines ; Michelin arrêtera la production de pneus en Espagne, en France et en Italie jusqu'au 22 mars 2020, et fermera 14 de ses usines françaises L'usine emploie 10 000 personnes des employés. Fiat Chrysler italo-américaine (FCA) annonce la fermeture de six de ses usines de fabrication en Italie, une en Serbie et une en Pologne jusqu'au 27 mars 2020. De plus, PSA a également décidé de fermer toutes ses usines européennes, dont Mulhouse en France et le port britannique d'Ellesmere.

Le FMI, relève dans son rapport sur la stabilité financière dans le monde que la pandémie de coronavirus a impacté significativement les marchés financiers mondiaux :

- il est enregistré une forte baisse des cours des actions.
- l'accroissement des écarts de taux sur les marchés du crédit (surtout les segments à risque).
- la baisse des cours du pétrole.
- la baisse du rendement des obligations refuges avec la course vers les actifs de qualité
- une aggravation de la variation des prix des actifs qui a rapidement contribué à durcir les conditions financières.
- des tensions financières sur les principaux marchés de financement à court terme et une forte détérioration de la liquidité du marché.

Dans un registre plutôt positif, il y a lieu de noter que la propagation de la pandémie de la Covid-19 et les mesures de confinement qu'elle impose entraînent une baisse de la pollution (de l'air ou atmosphérique, de l'eau, etc.), surtout en Chine, ce qui joue favorablement à la protection de l'environnement et des vies humaines.

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

2.4 Mesures de riposte contre la Covid-19 adoptées dans le monde

Le choc sanitaire de la Covid-19 a créé un choc économique, tant du côté de l'offre que du côté de la demande, pour lutter contre la crise de la Covid-19 et ses effets, plusieurs mesures ont été adoptées (des propositions avancées) par certains pays, on obtient¹³ :

- L'adoption des mesures d'envergure sur le plan budgétaire, de nature à aider les ménages et les entreprises touchés (Allemagne, Australie, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni). Aussi, bien de pays émergents et en développement fournissent une importante aide budgétaire aux secteurs et aux travailleurs les plus touchés. Il s'agit entre autres des assistances sociales (aides en espèces et en nature, subventions salariales pour éviter les licenciements de masse, gratuité de certains services de base, etc.) aux travailleurs formels et informels et des subventions (soutien de trésorerie) aux entreprises saines formelles ou informelles, et assurer la prestation des services publics.
- Des soutiens budgétaires à l'attention de pays qui rencontrent des sérieux problèmes de financement dans la lutte contre la pandémie et font ainsi face à un double choc (financier et sanitaire).
- Les banques centrales recourent aux mesures de relance par voie monétaire et mettent en place des mécanismes de liquidité de manière à limiter les tensions systémiques ou l'amplification des chocs et créer des meilleures conditions d'une reprise économique. Aussi, les autorités de régulation et contrôle invitent les banques commerciales à évaluer de manière transparente et permanente le risque de crédit, et les encouragent à restructurer (allongement des maturités, annulation de pénalités de retard, etc.) les prêts accordés aux ménages et entreprises en difficulté. Il y a lieu de préciser ici que, en Afrique, avec une inflation en dessous de 10 % en général, la plupart de banques centrales ont tendance à réduire les taux d'intérêt pour soutenir leurs économies. Le flux entrant de capitaux étant faible, certains pays pourraient être contraints à financer leur déficit du compte courant en puisant dans leurs réserves, ce qui pourrait entraîner des dépréciations de la monnaie et entretenir des pressions inflationnistes. A l'idée de baisser le taux d'intérêt par les banques centrales pour soutenir l'activité économique durant cette période de crise de la Covid-19, certains auteurs ne souscrivent pas. C'est le cas de Cochrane John H. (2020) qui estime que la Fed n'aurait pas dû baisser son taux directeur du moment où les magasins sont fermés, c'est une petite solution à un problème fondamental.
- La communication régulière et transparente de la part des autorités monétaires et de régulation.
- L'usage de l'aide ciblée par le recours aux nouvelles technologies numériques, pour les pays émergents et ceux en développement dont l'économie informelle prédomine.
- La mise en place des restructurations pour des pays fortement endettés.

¹³Lire FMI (2020d)

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie internationale et national

- Le confinement, distanciation sociale ou restrictions sur les déplacements des personnes et des biens impliquant la fermeture des frontières (annulation des vols, contrôle de personnes arrivant aux aéroports, etc.). Ici, Voth J. (2020) pense qu'on peut restreindre ou empêcher la libre circulation des personnes, du fait qu'elle contribue plus à la globalisation et moins à la production ; par contre, la libre circulation des marchandises et des capitaux est capitale pour la production et elle propage moins la pandémie.

Section 03 : Impact socio-économique de la pandémie en Afrique et en Algérie.

La crise du Covid 19 a frappé le monde entier au-delà de secteur de la santé, les conséquences de son impact sont ressenties sur tous les secteurs économiques et sociaux, soit en général dans le monde ce qu'on a vu dans la section précédente, soit en particulier en l'Algérie et ce qu'on va traiter aussi dans cette partie.

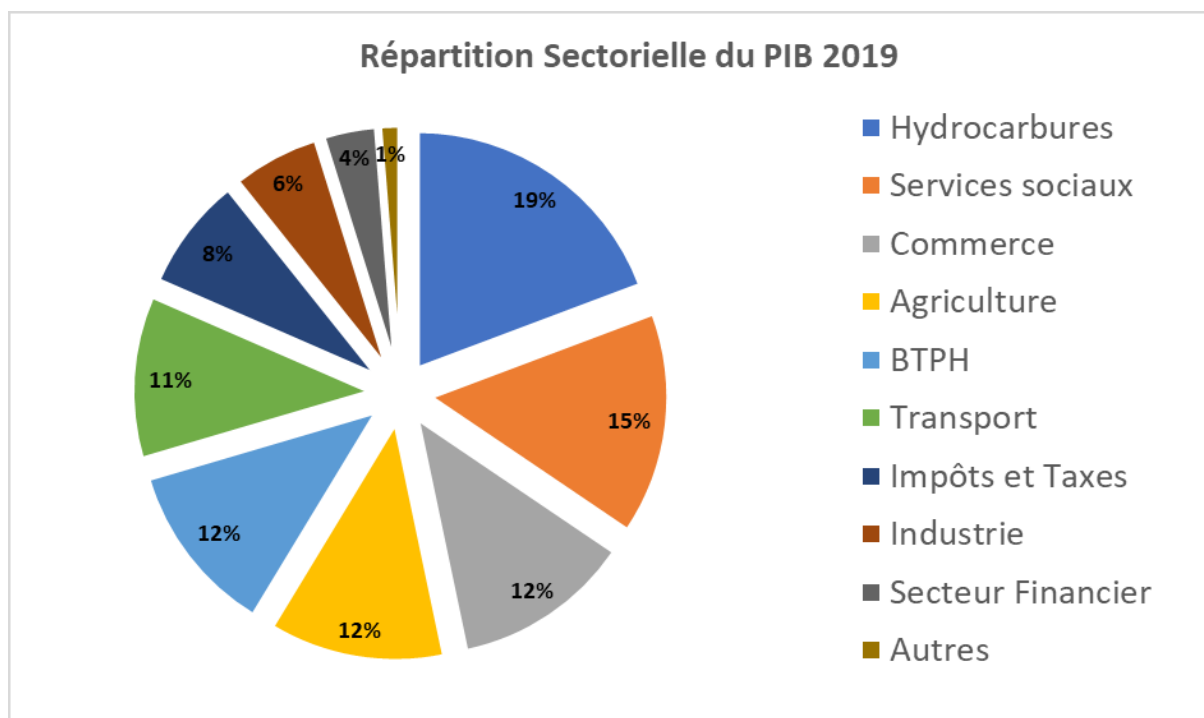
3.1. Impact économique du Covid 19 en Algérie.

L'économie algérienne a une croissance basé essentiellement sur les hydrocarbures (économie rentière) et l'investissement public, représentent (98%) des exportations, (60%) des recettes fiscales et (19%) de PIB, les hydrocarbures sont les plus touchés par la Covid 19, et cela s'explique par l'évolution négative de la production et des prix avant même l'arrivée de la pandémie et par la faiblesse de la diversification de l'économie Algérienne. Hors les hydrocarbures, tous les secteurs ont aussi enregistré un ralentissement considérable de la croissance.

Fortement touché par le ralentissement des importations et l'incertitude politique, la demande a également connue une baisse de plus de moitié de la consommation. Ceci s'explique par les restrictions drastiques de certaines importations, rappelant que l'Algérie est un importateur net de produits alimentaires ce qui a générée une certaine vulnérabilité aux chocs d'approvisionnement des principaux pays exportateurs

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

Figure 5 : Répartition sectorielle du PIB 2019.



Source : Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID19 sur l'Algérie – Juin 2020.p08.

Interprétation :

Les secteurs les plus importants pour l'économie algérienne sont : les hydrocarbures le secteur le plus touché avec (19% du PIB) cela s'explique par la chute des prix et par la diminution de la production, ainsi l'agriculture et le commerce (chacun 12% du PIB), le BTPH et le transport (chacun 11%) sont aussi fortement touché par un ralentissement considérable de la consommation, avec une contribution assez faible de l'industrie au PIB (6%). La répartition sectorielle du PIB est résumée dans le graphique au-dessous.

Selon une étude mondiale du BIT, les secteurs les plus fortement touchés par la fermeture quasi totale ou la forte baisse de la demande pendant plusieurs mois sont les commerces de détail et les commerces en gros œuvrant dans les secteurs considérés non-essentiels, comme l'hôtellerie et la restauration. Plus de la moitié des travailleurs dans ces derniers secteurs sont des femmes (BIT).

La fermeture temporaire des usines, du confinement des travailleurs et de la paralysie des chaînes d'approvisionnement aux plans national et international. La demande est notamment

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

réduite dans des industries essentielles comme l'automobile, le textile, l'habillement, le cuir et la chaussure à cause des mesures de quarantaine, des fermetures de magasins, des annulations de commandes et des baisses de salaire. Pour ce qui est de la taille des entreprises, ce sont les PME et les travailleurs à leur compte qui constituent les segments de l'économie les plus fragiles au choc du COVID-19. Ces derniers peuvent se trouver contraints à interrompre leur activité normale, voire de fermer leur commerce à cause de l'impossibilité d'assurer les coûts de fonctionnement.

Il semble important également de souligner que la majeure partie des travailleurs touchés sont des travailleurs dans les emplois précaires ou ceux qui ont déjà des bas salaires et qui disposent d'un accès réduit à la protection sociale. Il faut aussi noter que la baisse de la croissance économique rendra l'insertion des jeunes et des femmes dans le marché du travail formel plus difficile. Or ce sont les groupes avec le taux de chômage le plus élevé (ONS)¹⁴.

3.2. Impact sociale du Covid 19 en Algérie :

Au-delà de l'impact économique, le Covid 19 a également un impact considérable sur les secteurs sociaux et le développement humain. Elle risque de générer une augmentation des indices de pauvreté, son impact risque de se faire ressentir plus durement parmi les catégories les plus vulnérables de la population.

La pandémie de coronavirus connue par sa rapidité d'expansion sert qui a touché toutes les wilayas de pays en particulier celles de nord ainsi les hauts plateaux. La santé comme système a montré sa capacité de prise en charge clinique, elle a pu répondre à la demande sanitaire qui soit directe ou indirecte. L'intention de coronavirus sur la santé des Algériens tient également des capacités de prévention et de mitigation contre les risques de Covid 19 à travers les structures de santé de base et primaires et les mécanismes d'engagement communautaire qui inclure les efforts de surveillance, notamment au niveau communautaire, le rôles essentiels de ces structures de santé c'est de prévenir un accroissement de la morbidité et de la mortalité.

- **Les personnes âgées et les personnes ayant des maladies chroniques** sont les plus susceptibles de développer des complications potentiellement fatales en cas d'infection au COVID-19. Durant la période de confinement, les personnes âgées

¹⁴ Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID19 sur l'Algérie –Juin 2020. P16.

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

peuvent souffrir d'isolement social, de difficultés à faire face aux besoins du quotidien (dont l'alimentation) et s'exposer à des risques accrus de problèmes cardiovasculaires, de maladies chroniques, neurocognitifs et de santé mentale.

- **Les personnes en situation de handicap**, outre les défis généraux qui accompagnent la pandémie, font face à des obstacles supplémentaires, parmi lesquels l'accès aux messages de santé publique, particulièrement difficile pour les personnes souffrant de handicaps visuels, auditifs et même cognitifs. Ils pourraient aussi rencontrer des difficultés pour accéder aux soins dans le contexte de l'épidémie du COVID-19 et ressentir d'avantage les effets de l'isolement en raison des mesures de confinement et de distanciation sociale¹⁵.

Selon une étude de l'OMS, les services de prévention et de traitement des maladies non transmissibles (MNT) sont gravement perturbés depuis le début de la pandémie de COVID-19. L'enquête, à laquelle ont répondu 155 pays pendant une période de trois semaines en mai 2020, confirme que l'impact est mondial, mais que les pays à faible revenu sont les plus touchés. Dans la majorité des pays couverts par cette enquête (94%), le personnel du Ministère de la Santé travaillant dans le domaine des MNT a été partiellement ou entièrement réaffecté à la lutte contre le COVID-19¹⁶.

Par ailleurs, les recherches sur des épidémies antérieures ont démontré l'impact négatif des épisodes de maladies infectieuses sur la **santé mentale**. Les mesures de distanciation physique, la perte d'emploi, l'anxiété générée par l'incertitude et les changements de vie liées à la crise sont, en général, des facteurs de perturbation de la santé mentale des populations, notamment les personnes âgées, les femmes en situation de détresse sociale, les enfants, les migrants, réfugiés et personnes déjà atteintes de troubles mentaux¹⁷.

Les travailleurs journaliers et leurs familles qui ne bénéficient pas de prestation régulière de sécurité sociale risquent de ressentir de manière significative les effets du COVID-19. Dans la région arabe, à titre d'exemple, près de 62% des femmes actives travaillent dans le secteur informel. Par conséquent, les effets du COVID-19 risquent d'avoir une forte incidence

¹⁵ Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID19 sur l'Algérie – Mai 2020,p25

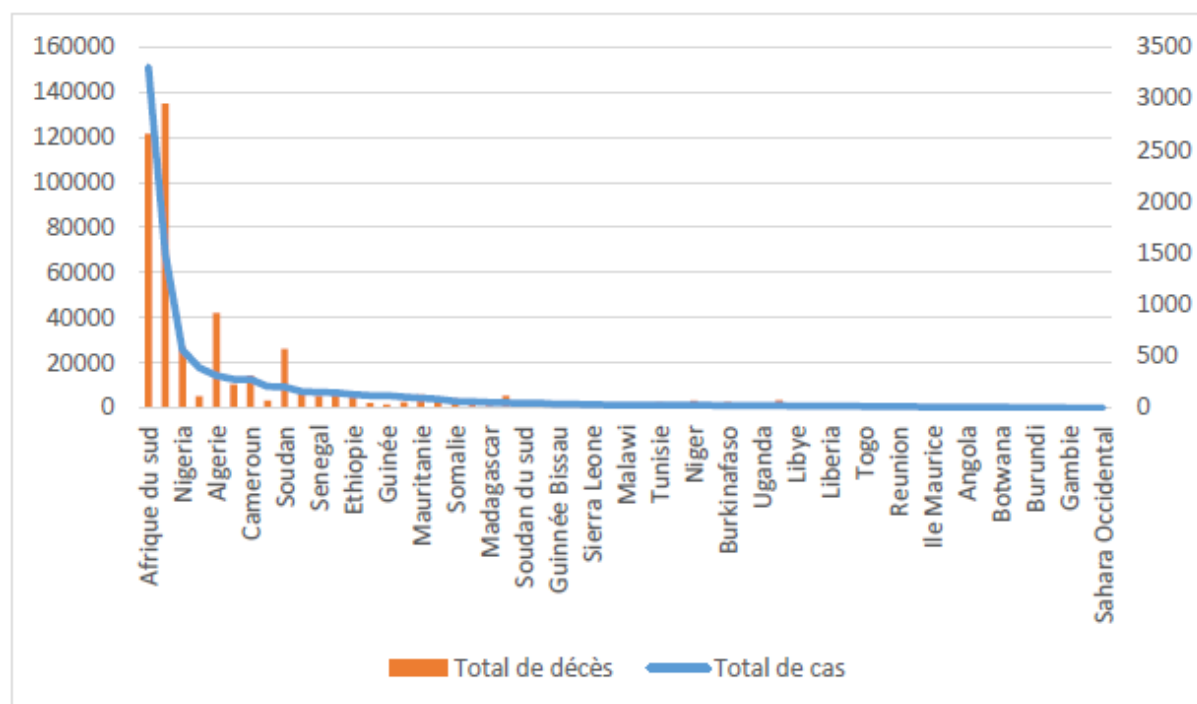
¹⁶ <https://www.who.int/fr/news-room/detail/01-06-2020-covid-19-significantly-impacts-health-services-for-noncommunicable-diseases>

¹⁷ United Nations Policy Brief: The Impact of COVID-19 on Children, 2020

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

sur les femmes travaillant dans ce secteur. En Algérie, bien que les résultats de l'enquête activité-emploi-chômage de l'ONS¹⁸, révèlent une baisse sur les dix dernières années du nombre de travailleurs non affiliés à la sécurité sociale, ce nombre demeure toutefois important car estimé à 4.7 millions de travailleurs (soit 41.8% de la population active en 2019). Les personnes non affiliées à la sécurité sociale, n'ayant pas bénéficié des congés payés décidés par le Gouvernement au début de la crise, risquent de voir leur vulnérabilité s'accroître. Les travailleurs non affiliés à la sécurité sociale dont les entreprises ont été négativement affectées par la crise subiront une double conséquence due à l'absence de revenu et de couverture sociale.

Figure 6 : Répartition du nombre d'infectés et de décès à la Covid-19 en Afrique



Notamment, des mesures sont prises par le Gouvernement pour faire face aux défis sociaux liés au COVID-19 qui sont :

¹⁸ ONS : Activité, emploi & chômage en mai 2019 / N° 879

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

- L'Etat a débloqué une enveloppe d'urgence de 40 Milliards de DA pour couvrir les besoins immédiats du système de santé (ODD 3).
- Indemnité de 10 000 DA en 2 tranches destinée aux plus démunis (ODD 1, 2).
- Mesures de confinement et d'isolation de zones clefs prises suffisamment en avance par rapport à d'autres pays.
- Primes exceptionnelles mises en place pour le personnel traitant
- Mise en congé exceptionnel rémunéré de 50% des effectifs de la fonction publique
- Relèvement du Salaire Minimum de 11%
- Exonération d'IRG pour les salaires les plus bas
- Maintien de la gratuité et de l'accès universel aux soins sanitaires, y compris pour les réfugiés et les migrants

3.3 Effet socio-économique de la covid-19 en Afrique :

Concernant l'impact du Covid-19 sur l'économie africaine, le Fonds monétaire international (FMI, 2020d) a souligné que le Covid-19 est une crise sanitaire affectant presque tous les pays et diminuant la force de l'Afrique subsaharienne/ASS, les pays pauvres en ressources naturelles et tributaires du tourisme connaîtront une forte baisse de croissance en raison de la fermeture des frontières ou des restrictions de voyage ; et les pays « émergents » connaîtront des sorties de capitaux à grande échelle et subiront l'impact du resserrement. Conditions financières, qui peuvent amplifier l'impact de la crise sanitaire. En moyenne, la dette des pays d'Afrique subsaharienne pourrait augmenter temporairement, passant de 58 % du PIB en 2019 à 64 % du PIB en 2020.

Certains économistes, notamment ceux de la Banque mondiale (Banque mondiale, 2020), estiment que la pandémie de la Covid-19 entrainerait la première récession en Afrique Subsaharienne depuis 25 ans, soit un déclin de la croissance d'environ 5,2 points de pourcentage en 2020, avec un taux de croissance qui passerait de 2,4% en 2019 à une fourchette entre -2,1% et -5,1% en 2020, respectivement pour un scénario optimiste et un scénario le plus pessimiste de persistance ou continuation de la pandémie de la Covid-19 durant toute l'année 2020 jusqu'en 2021. Cette baisse serait consécutive aux risques macro-

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

économiques qui découleraient de la contraction brutale de l'activité économique des principaux partenaires commerciaux de la région (la Chine et la zone euro), de la chute des prix des matières premières (une baisse de 50% et 11%, respectivement entre décembre 2019 et mars 2020), de la réduction de l'activité touristique dans plusieurs pays ainsi que des effets des mesures destinées à maîtriser la pandémie de la Covid-19.¹⁹

Ces économistes jugent également que la pandémie de Covid-19 fera chuter le bien-être des ménages de la région de 7 à 10 %. Avec la baisse de l'emploi et la dégradation des prix des matières premières, les termes de l'échange se détérioreront. Est estimé à 2,7%. Avec l'augmentation des prix (coûts de transaction) et les pénuries d'approvisionnement (qui entraîneront une perte de bien-être d'environ 14 %) après la fermeture de la frontière au commerce, cette perte de bien-être deviendra plus grave. Le plus fragile et le plus franc.

La pandémie de la Covid-19, pour les pays exportateurs de pétrole et ceux exportateurs des métaux ou minerais, entraînerait une chute de croissance, respectivement de l'ordre de 7 et 8 points de pourcentage. Cette pandémie ralentirait la croissance économique (elle va rester positive) des pays qui ne disposent pas des ressources naturelles (surtout dans l'UEMOA et la CAE²⁰), suite à la faiblesse de la demande extérieure et aux perturbations des chaînes de valeur et des productions nationales.

Pour la Banque mondiale (2020), de manière générale, la faible demande extérieure, la chute brutale des prix des produits de base et le bouleversement du secteur touristique résultant de la Covid-19 auraient un effet négatif sur l'activité économique en Afrique subsaharienne. Les problèmes structurels auxquels fait face l'Afrique pourraient remettre en cause l'efficacité des mesures prises pour limiter la propagation de la Covid-19, notamment le confinement. Pour cette institution, parmi les canaux de transmission des effets de la Covid-19 sur l'activité économique en Afrique subsaharienne, il y a lieu de noter :

- La chute des cours des minerais, des métaux et du pétrole affecterait les pays exportateurs de produits de base de la région et ceux fortement intégrés dans des chaînes de valeur (Kenya, Ethiopie), à cause des perturbations des échanges et des chaînes de valeur que causerait la Covid-19
- La fuite des capitaux et la baisse des flux de financements étrangers en termes d'investissements directs étrangers (surtout dans les industries extractives et les infrastructures).
- De transferts de fonds, d'aides étrangères et de recettes du tourisme.
- Les conséquences sanitaires autant pour le nombre croissant de personnes affectées que le décès.
- Les perturbations qu'entraînent les mesures de confinement prises par différents pays et la réponse des populations.

¹⁹ « L'économie mondiale face à la pandémie de la Covid-19 : état des lieux, analyses et perspectives », Par Jonas KibalaKuma, Juillet 2020. P27.

²⁰Communauté de l'Afrique de l'Est/CAE ; Union Economique et Monétaire d'Afrique de l'Ouest.

Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national

Dans la même source, analysant les canaux par lesquels la pandémie de la Covid-19 affecte la région du Moyen-Orient et l'Afrique du nord (MENA), Arezki R. et Nguyen H. (2020) notent :

- Le canal des cours du pétrole du fait que ce produit est fortement demandé en Chine (le prix du pétrole brut a chuté, passant de 68,90 USD début janvier 2020 à 50 USD le 28 février 2020).
- La chaîne de valeur : avec la baisse de la production Chinoise, les pays dont le volume d'échanges avec la Chine est important seront sensiblement affectés, notamment les pays asiatiques dont la chaîne de valeur accusent une forte connexion avec la Chine. Les pays de la région MENA sont moins concernés par ce canal au regard de leur part limitée dans la chaîne de valeur globale, mais peuvent l'être indirectement à travers les effets de la détérioration des chaînes de valeur (baisse de la production et demande Chinoises) sur les cours du pétrole.
- Le voyage et tourisme : le voyage des pays de la région MENA vers la Chine est réduit et les visites touristiques dans les pays de la MENA aussi, ce qui va affecter cette zone.

Parlant de l'Afrique du nord (MENA), selon ces auteurs, l'OMS considère que la majorité des pays de la région MENA ont des systèmes de santé de bonne qualité parmi les 191 systèmes de santé dans le monde, exceptées quelques pays comme en Syrie et au Yémen.

Conclusion.

Au terme de ce second chapitre, nous avons essayé d'aborder le sujet d'actualité de ces derniers temps qui est la crise sanitaire du Coronavirus, une maladie très infectieuse qui a connu une propagation largement répandue dans le monde, en exposant généralement le vif de sujet, ainsi son impact socio-économique international, en finir avec son effet socio-économique en Algérie.

Suite à sa propagation monstrueuse à l'échelle mondiale, la pandémie de la Covid-19 a plongé l'économie internationale dans une situation très difficile conséquence de son impact qui a touché tous les domaines et activités, malgré les mesures prises pour réduire sa propagation.

La crise de Coronavirus a impacté depuis sa propagation infernale naissante de la Chine, et continue à impacter le monde par-delà sa véracité morbide et mortelle du monde économique et sociale.

Chapitre III : Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

L'objet de ce dernier chapitre est de mieux comprendre l'impact de coronavirus sur la création d'entreprises a travers deux dispositifs CNAC et ANGEM, et de même pour analyser les résultats de notre enquête de terrain d'une manière détaillée. Pour cela ce chapitre est divisé en trois sections. Dans la première nous allons expliquer notre démarche concernant les objectifs de l'enquête et son déroulement. La deuxième section consacre à l'analyse des statistiques prises par l'organisme d'accueil «CNAC», enfin la dernière section consacre à l'analyse des statistiques prises par le dispositif d'aide «ANGEM».

Section 01 : Méthodologie de recherche

Cette section sera consacrée à la présentation de la démarche méthodologique suivie pour la réalisation de notre travail, ou nous avons mené une enquête auprès de deux dispositifs d'aide à la création d'entreprise, qui sont la CNAC et l'ANGEM, à travers une analyse des composantes principales (par genre et secteur d'activité) en vue d'une population statistique très conséquente, relative à notre étude visant l'impact de la Covid-19 sur la création d'entreprise.

1.1 L'objectif de l'enquête :

Cette enquête a pour objectif de recueillir les informations concernant l'entrepreneuriat et création d'entreprise (entrepreneur par genre femme ou bien homme, secteur de l'activité de l'entreprise et l'emploi généré...), ainsi l'impact du Covid-19 sur les différents secteurs et entreprises créées, Il s'agit, pour nous de répondre à notre principale interrogation, à savoir l'entrepreneuriat et l'impact de la Covid-19 sur la création des entreprise à l'aide des dispositifs d'aide.

1.2 Choix de méthode de collecte des données :

Dans le cadre de notre recherche, nous avons choisis l'enquête par l'analyse des composantes principales (ACP) comme méthode d'analyse des données. Cette méthode multi variées nous a permis d'obtenir les informations nécessaires afin d'attirer les résultats aussi concluant que possible,

La collecte des donnée s'est déroulée dans de bonne condition, où on a pu solliciter les dispositifs d'aide à la création d'entreprise, une réponse favorable a été rendu par les

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

dispositifs CNAC et ANGEM, or qu'une réponse défavorable a été rendu par le dispositif ANSEJ (ANADE) suite à des raisons inconnues. Ce qui concerne le dispositif d'aide ANDI, on n'a pas pu le solliciter car il s'intéresse beaucoup plus à l'octroi crédits à grande échelle et investissements assez conséquents.

1.3 Choix de dispositifs

On a choisi les dispositifs CNAC et ANGEM car ces deux dispositifs ont été créés pour les mêmes objectifs; Développer l'esprit d'entrepreneuriat, Contribuer à la lutte contre le chômage, soutenir les chômeurs porteurs de projet d'investissement qui investissent dans les activités industrielles et/ou de services.

On a opté à prendre des rendez-vous, où nous avons effectué un entretien avec l'agent chargé de service d'information, la discussion a été longue qui a induit des questions sur notre étude, parmi quelques questions ;

- ✓ Quelles sont les activités les plus sollicités dans votre dispositif ?
- ✓ Existe-t-il un encouragement pour l'entrepreneuriat féminin ?
- ✓ Comment la création d'entreprise a été évoluée au fil des années ? par genre et par secteur ?
- ✓ Comment a été la création d'entreprise durant l'apparition du covid-19 ? ainsi qu'après le confinement ?

On a également demandé des données statiques qui renvoient à la création d'entreprise avant la Covid-19 durant le confinement ainsi qu'après le confinement.

Cette étude va nous être plus claire avec les deux sections suivantes.

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

Section 02 : Présentation, analyse et interprétation des résultats dans l'agence CNAC

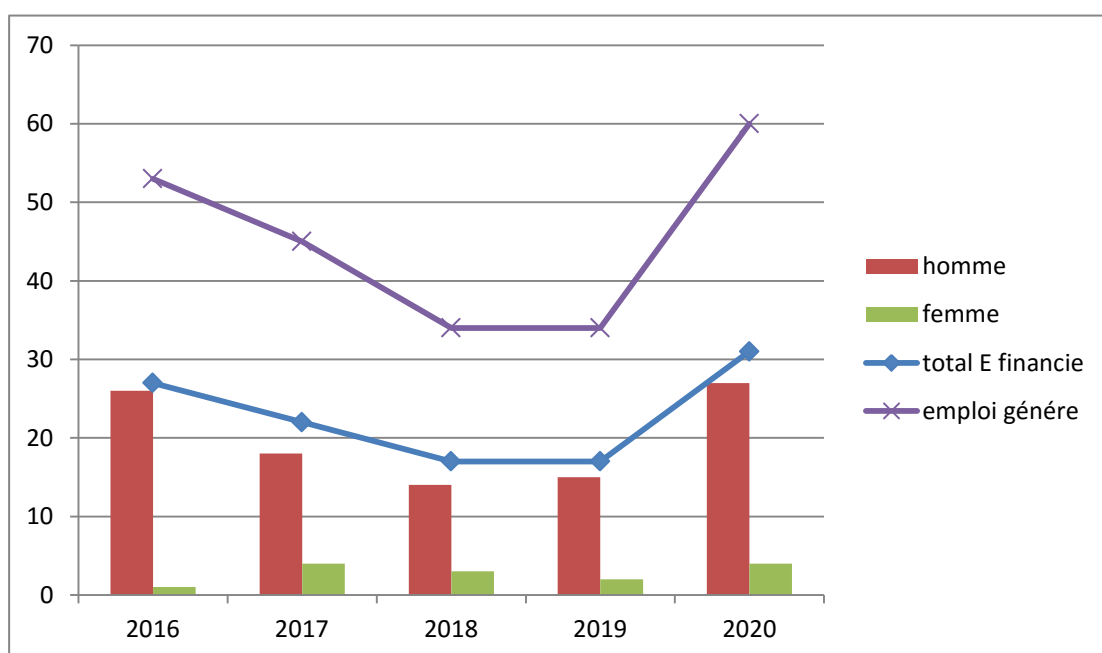
Dans la présente section, nous allons présenter les données recueillies, ensuite analyser et interpréter les résultats.

2.1 Analyse des résultats par secteur d'activité.

Dans cette partie, notre analyse porte à identifier chaque secteur en fonction de la totalité d'entreprises créées réparties entre (homme et femme) ainsi l'emploi généré, avant et après l'apparition de la Covid-19 dans un intervalle de 2016 à 2020,

- secteur d'agriculture

Figure 7 : secteur de l'agriculture entre 2016 et 2020



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquises (CNAC).

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

Interprétation :

Cette figure représente un diagramme, graphique du secteur agricole en Algérie (wilaya de Bejaia).

On identifie sur l'axe horizontal les années en fonction d'un axe vertical (nombre d'entreprise financé par genre ainsi l'emploi généré).

Pendant l'année 2016, le nombre d'entreprise financé par le dispositif de soutien CNAC dans le secteur d'agriculture est de 27 entreprises, répartie entre 26 hommes créateurs de projet et une seule femme créatrice qui ont puent crée 53 postes de travail.

Dans l'année 2017, où la création d'entreprise à diminuer jusqu'à 22 entreprises créées, 18 entreprises homme et 4 entreprises femmes avec 45 emplois générés. Pendant l'année 2018, la création d'entreprise continue à s'affaiblir avec 17 entreprises, dont 14 entreprises homme, 3 entreprises femme et 34 emplois générés.

Durant l'année 2019, où la création d'entreprise et l'emploi créé sont restés plus ou moins stable pareillement avec l'année qui précède. Arrivons à l'année 2020, d'où une augmentation remarquable a été enregistré(27 entreprises homme, 4 entreprises femme) avec les emplois créés est de 60.

_on remarque dans cette interprétation que la femme n'est pas vraiment demandeur de crédit pour créer dans ce secteur d'activité qui est l'agriculture, car elle pense toujours que l'agriculture est un travail fait pour l'homme qui n'est sans doute pas le cas dans les pays développé.

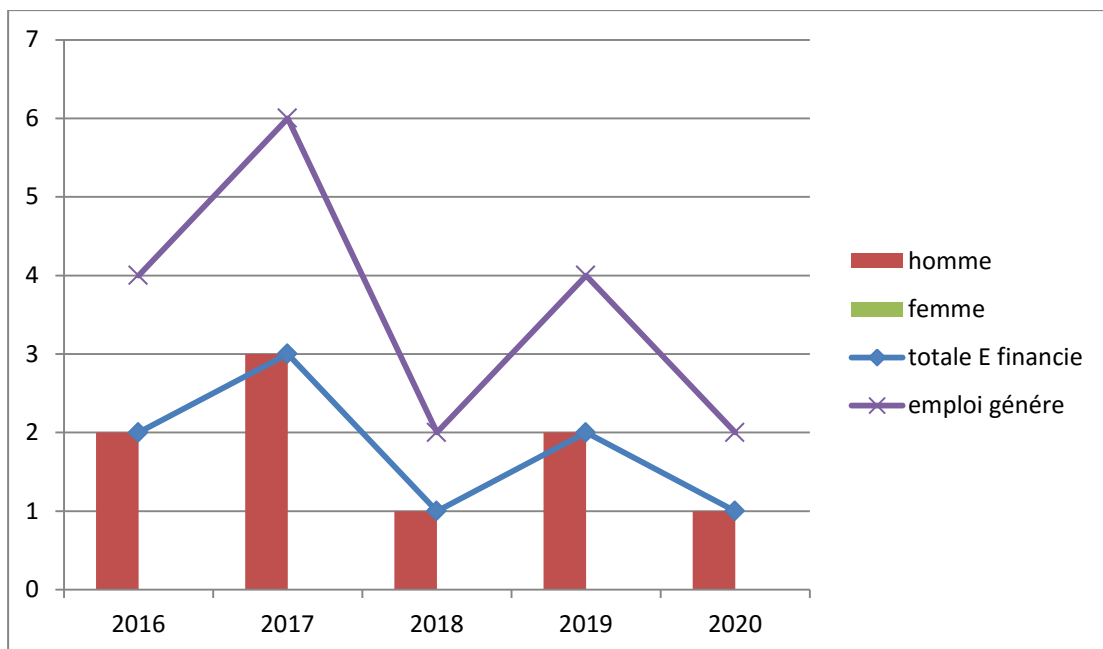
_ **liaison avec la covid-19** : l'année 2020 a subi un choc mondial par une crise sanitaire. Cette pandémie de la covid-19 porte des conséquences sur l'activité économique, cependant l'agriculture en Algérie, constitue un secteur extrêmement important de l'économie nationale, et d'après nos données récoltées elle n'a subi aucun ralentissement au contraire elle a connu une évolution de création d'entreprise agricole comparant aux années d'avant.Parmi les conséquences engendrées par la covid-19 ; la fermeture des frontières, la distanciation sociale et le confinement, ont favorisé le travail dans ce secteur :

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

L'Algérie étant un pays non entièrement autonome dans ce secteur agriculture elle importe toujours des fruits et légumes, par contre en 2020, suite au confinement exigé par l'état afin de stopper l'augmentation des contaminations et des pertes humaines dû a la covid-19 ainsi la fermeture des frontières a probablement, encouragé nos agriculteurs à trouver une certaine autosuffisance et orienter les personnes à reprendre une activité agricole et développer cette économie qui est le cas dans le territoire kabyle.

- **Secteur de la pêche**

Figure 8 : secteur de la pêche entre 2016 et 2020



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquises (CNAC)

Interprétation :

Dans l'année 2016 la CNAC a pu financer que 2 entreprises homme et qui engendre 4 emplois, et une petite augmentation pour l'année 2017 avec trois entreprises créées et 6 postes de travail par contre en 2018 a connu une baisse remarquable de création à d'une seule création d'entreprise de la pêche d'où l'emploi créé est de deux postes d'embauche, durant 2019 cette période est pareil avec l'année 2016 (2 créations, 4 emplois générés), et c'est la même analyse pour l'année 2020 car elle est similaire avec 2018.

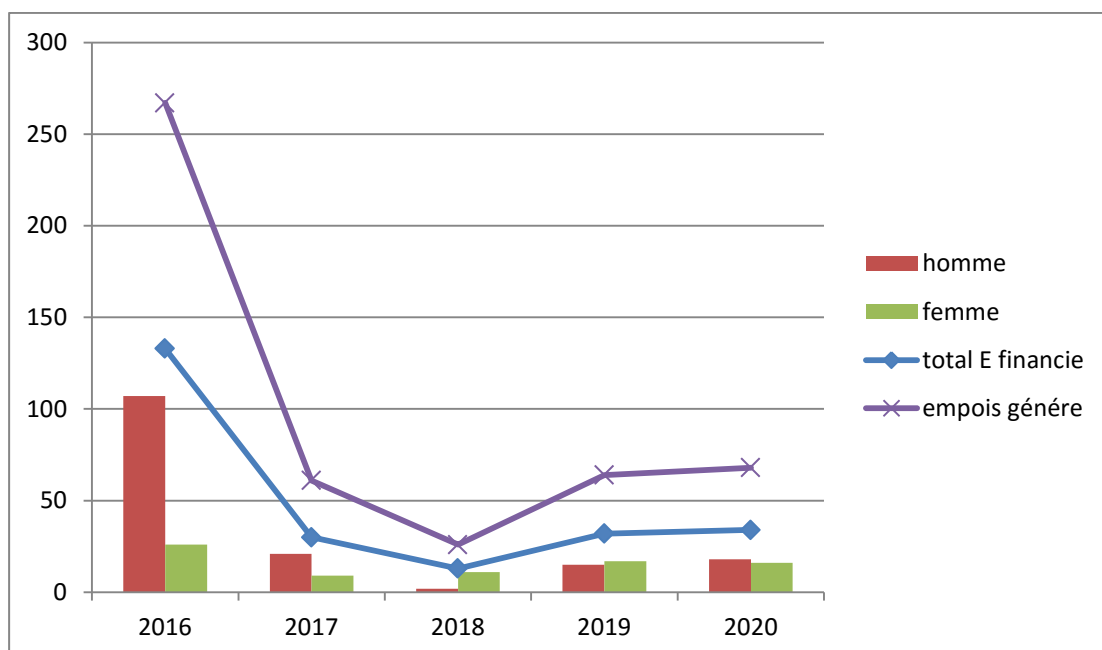
Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

_ l'apparition de ces dispositifs y compris CNAC est de contribuer à rendre l'économie algérienne plus diversifiée et moins dépendante des hydrocarbures

Avec une façade maritime longue de 1200km, le secteur de pêche est peu demander durant ces cinq années et la femme est complètement absente ! D'où on ne peut pas déduire si la covid-19 a pu impacté l'année fin 2019 et 2020 car il n'y a pas vraiment de différence.

- **Secteur artisanale**

Figure 9 : secteur artisanale entre 2016 et 2020



Source : fait par nous-mêmes a base des données acquise(CNAC).

Interprétation :

Cette figure représente le secteur artisanale des entreprises créer dans cette activité ainsi le genre et l'emploi généré.

Pendant l'année 2016 on remarque un nombre 133 créations réparti en 107 entreprises créées par l'homme et 26 entreprises femme avec 267 emplois engendrés

En 2017 a connu une chute assez sévère de création d'entreprise artisanale avec 30 entreprises créées et de 61 poste d'emploi cette valeur a beaucoup touché la création

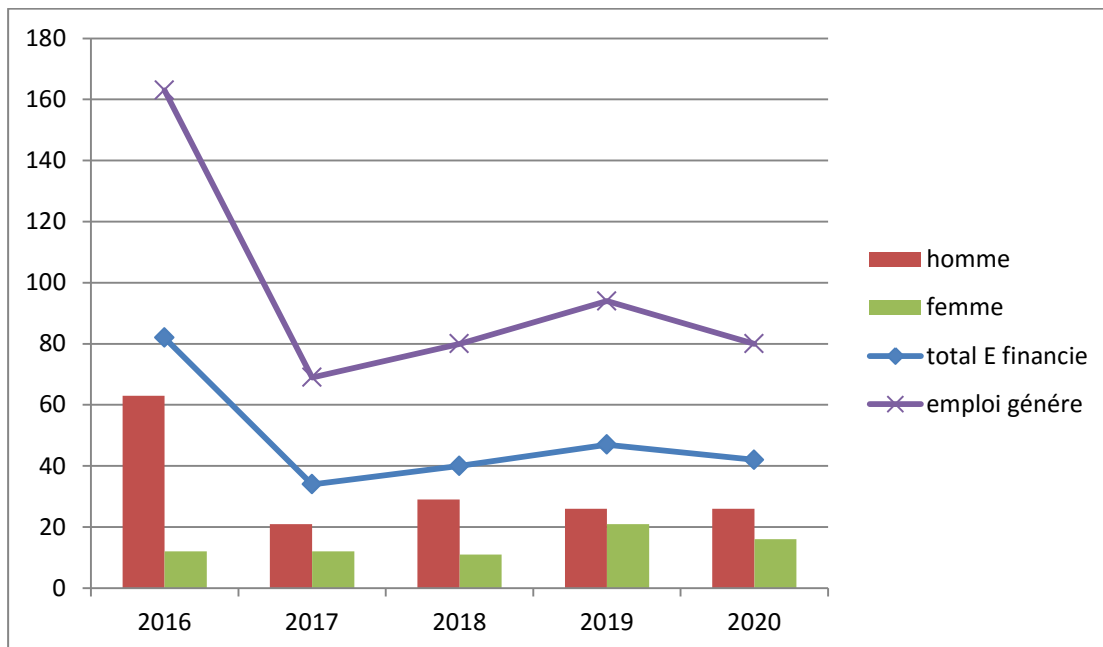
Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

d'entreprise d'homme de 107 jusqu'à 21 création. Ensuite cette baisse continue de se prolonger jusqu'à 2018 où l'entreprise créée par genre homme est que 2 créations et la femme avec 11 entreprises créées, par contre à partir de 2019 jusqu'à 2020 le secteur artisanale a connu une augmentation constante de 32 entreprise jusqu'à 34.

_d'où on peut probablement constater que la covid-19 n'a pas pu subir un impact sur la création des entreprises artisanale car on a enregistré une évolution dans ce secteur pendant les deux dernières années, notre déduction peut se faire comme étant les traditions et coutumes algérienne et kabyle laisse croire à un retour aux sources des métiers de l'artisanat.

- **Secteur des services**

Figure 10 : secteur des services entre 2016 et 2020



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquise (CNAC).

Interprétation :

On remarque dans le secteur des services dans l'année 2016 un total d'entreprises créées est de 82 créations réparties par genre avec des emplois générés 163, l'année 2017 a connu une baisse remarquable jusqu'à l'année 2019 une évolution a été marquée au cours de deux années avec 94 postes d'emplois durant l'année 2019 cependant, durant l'année 2020 une petite recule dans le totale de création d'entreprise et total d'emplois.

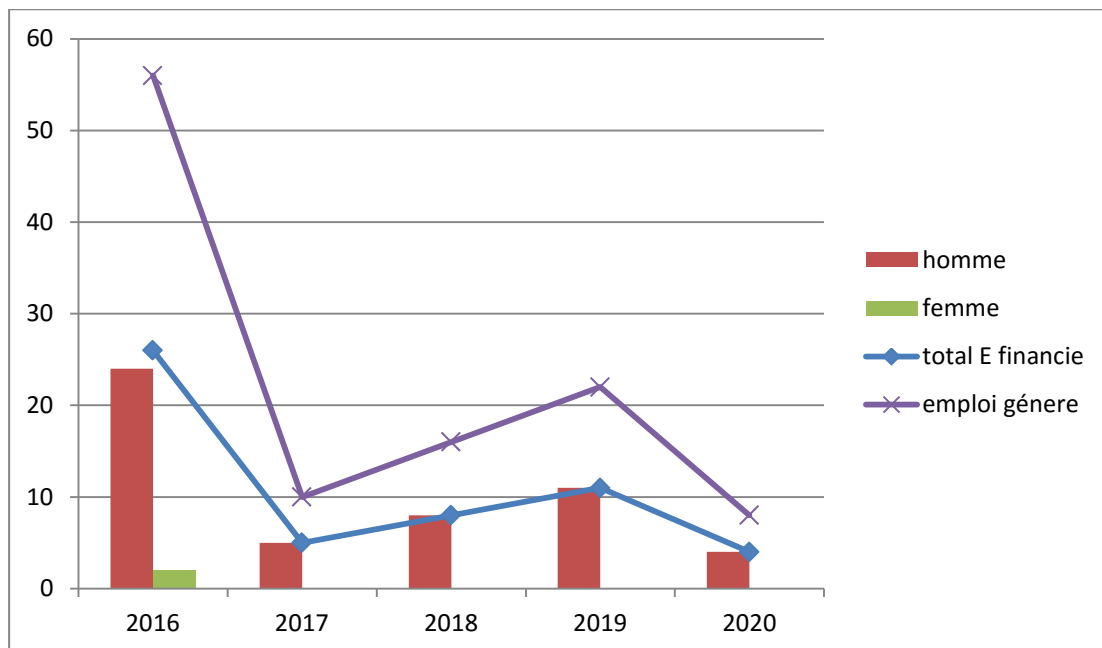
liaison avec le covid-19 : On remarque que la crise de la covid-19 a pu impacter beaucoup de pays à l'international par contre dans l'échelle nationale, le secteur des services n'a pas été

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

touché par la crise considérablement, car l'Algérie n'a pas connu vraiment une dynamique de création en 2020 et même au paravent dans ce secteur (exemple le manque de tourisme), ce secteur reste toujours un objectif à venir pour l'Etat.

- **Secteur de BTPH**

Figure 11: secteur de BTPH entre 2016 et 2020



Source: fait par nous-mêmes a base des données(CNAC).

Interprétation :

le BTPH secteur bâtiments et travaux publics qui représente un secteur important pour le développement de l'économie algérienne, en 2016 la CNAC a offert 26 crédits c'est-à-dire 26 créations avec 24 création pour homme et le reste pour deux femmes qui ont engendré 56 postes de travail par contre en 2017 une chute remarquable jusqu'à 5 création seulement avec une absence de la femme créatrice avec 10 emplois générés, de l'année 2017 jusqu'à 2019 on remarque une évolution constante qui atteindra 11 création dans l'année 2019 qui engendre 22 emplois par contre ce secteur rechute à partir de cette année-là et s'enfonce dans crise jusqu'à nos jours.

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

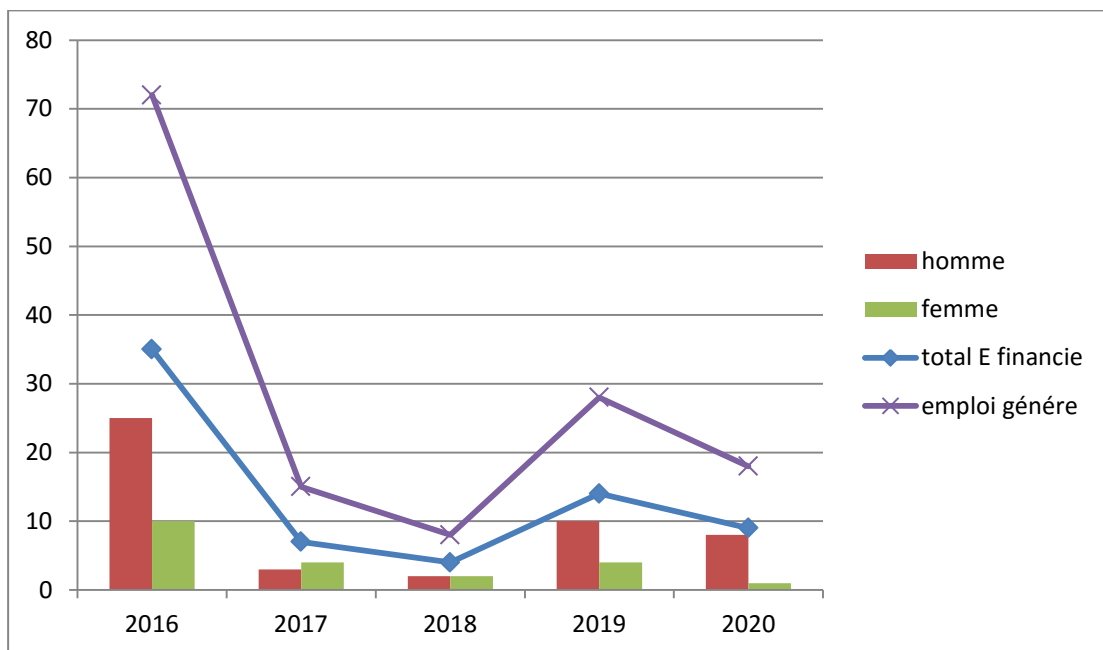
_ Liaison avec la covid-19 : Parmi les conséquences engendrées par cette crise sanitaire une fermeture des frontières, le confinement, l'arrêt de plusieurs entreprises, taux de chômage élevé ...etc. toute ces conséquence crée un frein pour l'activité de BTPH car ;

L'Algérie est en majorité un importateur des matériaux de construction et de finition, la remarquable dévaluation de la monnaie a augmenté les prix des matières premières dans le secteur du BTPH.

Augmentation du taux de chômage, ainsi qu'un pouvoir d'achat faible, engendrent une régression d'achat des produits finis (d'appartement).

- **Secteur de l'industrie**

Figure 12 : secteur de l'industrie entre 2016 et 2020



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquise (CNAC).

Interprétation :

Dans cette figure durant l'année 2016 le total d'entreprise créées est de 35 entreprises ; 25 hommes et 10 femmes en engendrant 72 emplois, pour 2017 elle a connu une chute assez sévère jusqu'à 7 entreprises réparties en genre avec 15 création d'emplois, l'année 2018 a enregistré 4 créations d'entreprise, alors qu'en 2019 un développement a été remarqué avec

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

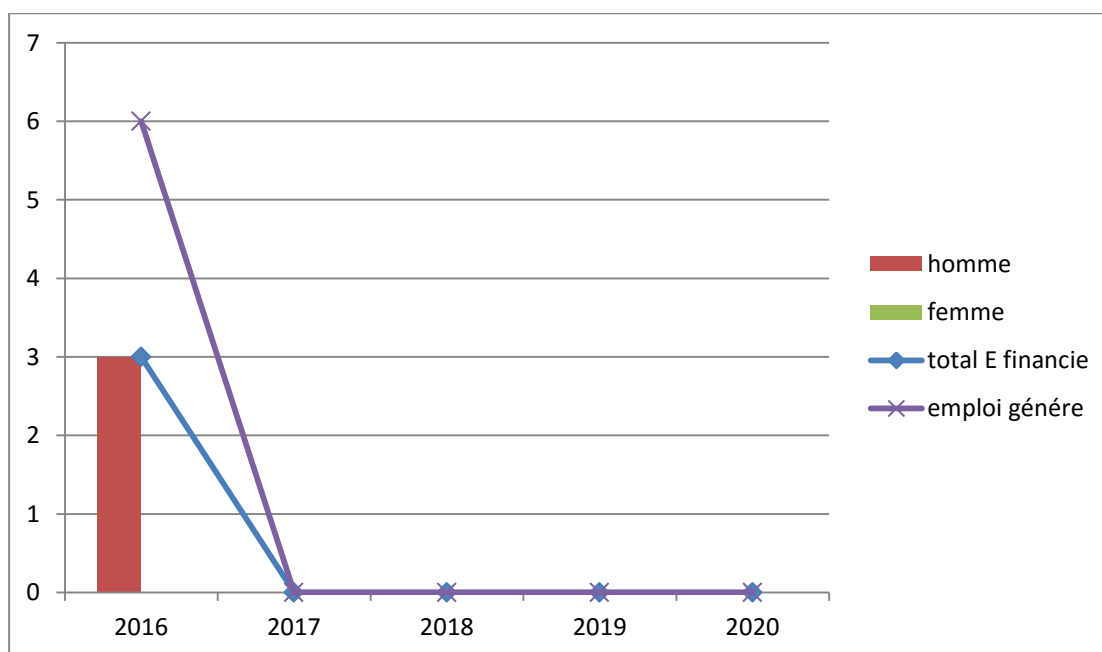
14 entreprises créées et 28 emplois mais rechute dans l'année 2020 jusqu'à 9 création et 18 emplois générés.

liaison avec la covid-19 : c'est vrai que dans l'année 2020 a connu une baisse de création et d'emplois mais cette diminution ne peut être probablement causée par cette crise sanitaire car comparant aux années précédentes il n'y a pas vraiment une balance.

Le secteur industriel en Algérie reste toujours faible, il reste dominé par la régularité de données économiques héritées de l'ancien régime colonial, c'est-à-dire une étroite dépendance technique, financière.

- **Secteur de transport**

Figure 13 : secteur du transport 2016 et 2020



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquise(CNAC)

Interprétation :

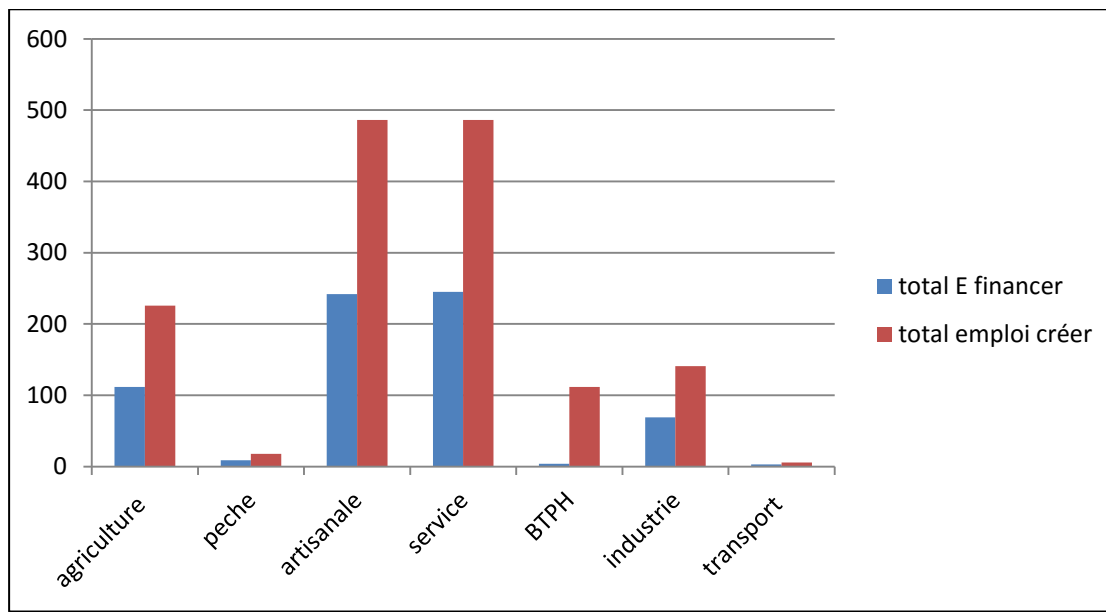
Dans la figure n°13 représente le secteur de transport durant l'année 2016 la création d'entreprise été de trois entreprise hommes qui engendre 6 postes d'emplois dans ce secteur reste la femme absente. A partir de l'année 2017 cette activité est gelée jusqu'à nos jours de la part de dispositif CNAC.

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

2.2 Analyse et comparaison des résultats par secteurs

Cette partie on a identifié les secteurs les plus demandeurs d'octrois de crédits en fonction de genre (femme, homme), ainsi l'emploi générer.

Figure 14 : Répartition par secteurs pour le CNAC



Source : fait par nous-mêmes a base des données acquise (CNAC).

Interprétation :

Cette figure représente les différents secteurs principaux pour CNAC en fonction des entreprises financées et le nombre de postes de travail créés, l'agriculture comme secteur principal au développement économique en Algérie enregistre 112 créations avec 226 emplois comparant aux deux secteurs artisanale et services qui ont marqués le taux de créativité le plus élevé avec 486 emplois, 245 créations d'entreprises.

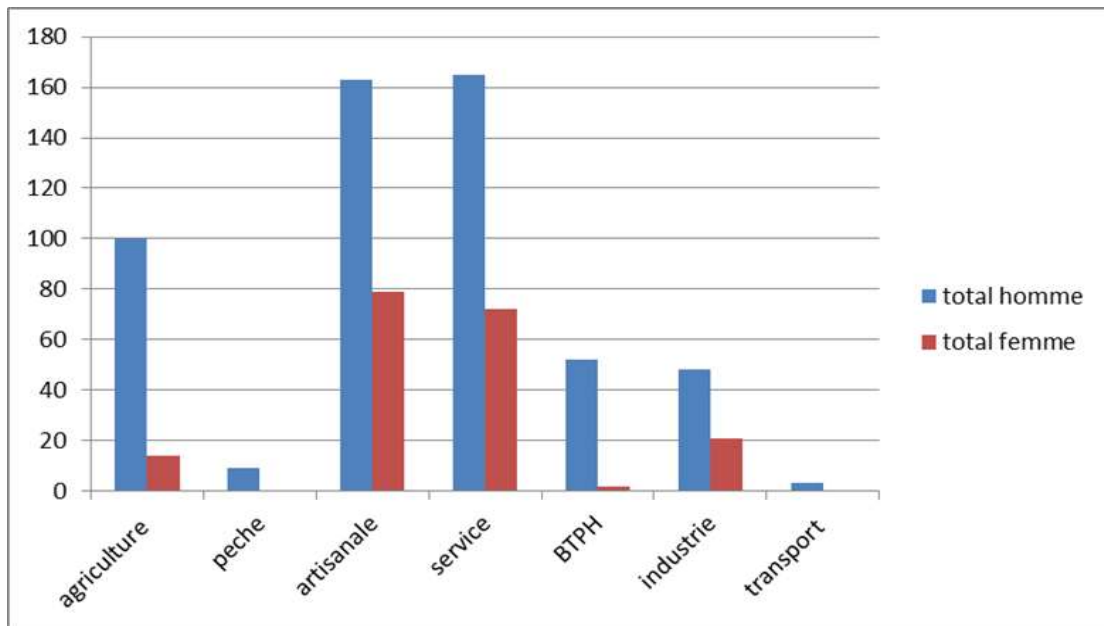
Pour le BTPH de plus en plus dans la régression comme on l'a vu dans la figure qui représente le BTPH par contre pour l'industrie elle enregistre 69 créations d'entreprise industrielle et 141 postes d'emploi. Pour le secteur de pêche est vraiment faible il n'est pas demandé et pour le secteur de transport il est gelé à partir de 2017.

_ Liaison avec la covid-19 : Comme on l'a constaté le secteur le plus touché est le BTPH car avec les fermetures des frontières et le confinement exigé par l'Etat a causé une chute

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

remarquable dans ce secteur d'activité, l'agriculture a connu un progrès car la crise la considère comme avantage comme on l'a vu dans la figure qui représente le secteur d'agriculture, par contre aux autres secteurs n'y a pas vraiment d'impact.

Figure 15 : Répartition par genre pour le CNAC



Source : fait par nous-mêmes a base des données acquise(CNAC).

Interprétation :

On remarque que pendant ces années présentées l'homme est le plus demandeur de crédits comparant à la femme comme dans le secteur agriculture y a une minorité de créatrices dans cette activité dans le secteur de pêche une absence totale de la femme ainsi pour le BTPH, par contre les secteurs restant une création d'entreprise remarquable répartie entre homme et femme sachant que ça a toujours était l'homme le plus demandeur que la femme.

_ On ne peut pas dire que l'homme a un esprit entrepreneuriale que la femme, ou plus précisément, il a bien plus le goût de risque que la femme car l'attitude algérienne est resté toujours dans une sphère ou la femme restera toujours une femme au foyer.

_d'où l'économie algérienne se développera si seulement si, le citoyen algérien se développera mentalement crée son propre soi, après créer sa propre entreprise.

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

Section 03 : Présentation, analyse et interprétation des résultats dans le dispositif ANGEM.

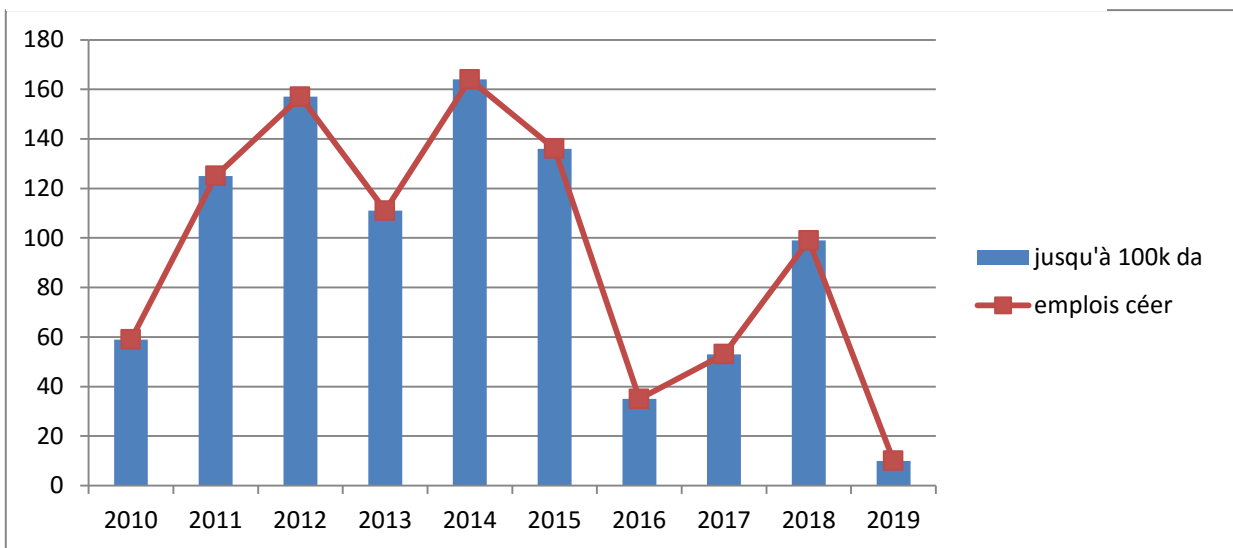
Dans cette section, nous allons présenter les données recueillies, ensuite analyser et interpréter les résultats.

3.1 Analyse des résultats par secteur d'activité.

Dans cette partie, notre analyse porte à identifier chaque secteur en fonction de la totalité d'entreprises créées réparties entre deux échelles (inférieur à 100K DA, entre 100K et 1000K DA) ainsi l'emploi généré, avant la Covid-19 dans un intervalle de 2010 à 2019.

- Secteur de l'agriculture

Figure 16 : secteur de l'agriculture de 2010 à 2019 ANGEM



Source : fait par nous-même à base des données acquise(ANGEM)

Interprétation :

Dans la 12^{ème} figure qui représente un diagramme, graphique sur l'évolution du nombre d'entreprises financées par le dispositif ANGEM ainsi l'emploi créé dans le secteur d'agriculture en Algérie (wilaya de Béjaïa), on identifie sur l'axe horizontal les années en fonction d'un axe vertical (le nombre d'entreprises créées, ainsi l'emploi généré).

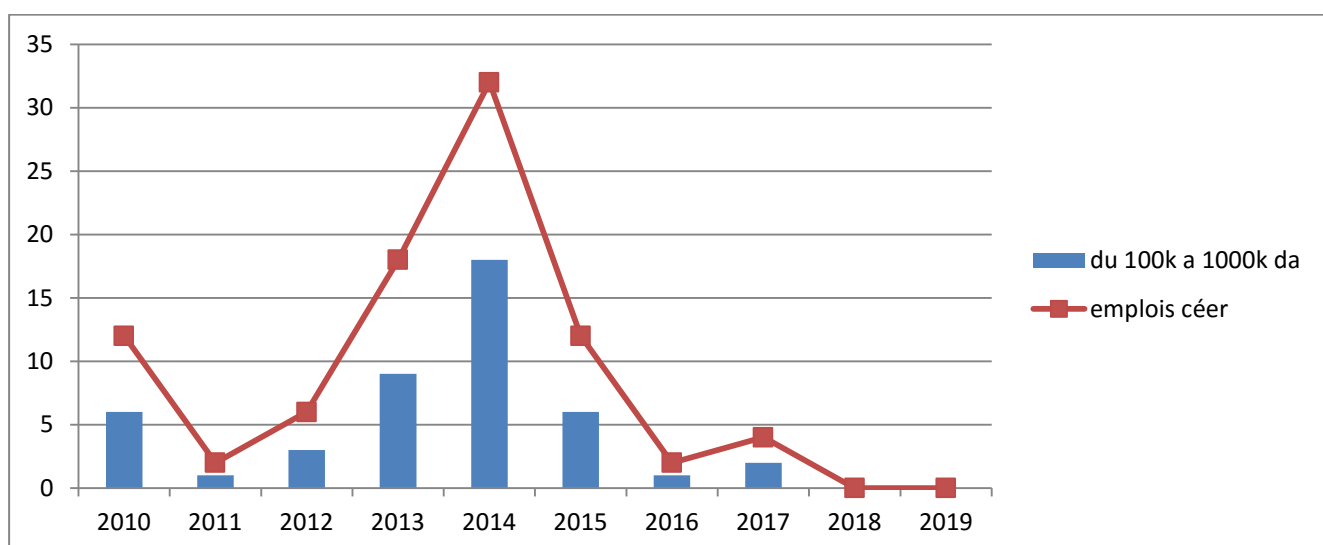
A l'échelle d'une somme inférieure à 100k DA, on remarque qu'entre 2010 et 2012, le nombre d'entreprises créées par l'ANGEM et l'emploi généré sont passés de 59 à 157. Ensuite ils ont diminué jusqu'à 111 en 2013. Puis, en 2014 on enregistre la valeur la plus élevée pour atteindre les 164 d'entreprises créées et d'emploi créé durant les années

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

2014,2015,2016, la création d'entreprise et l'emploi créé ont connu une chute remarquable qui attiens une valeur de 35.

De 2016 à 2018, on note une augmentation interessante de 35 jusqu'à 99 d'entreprises et d'emploi créés. L'année 2019, la création d'entreprise et l'emploi créé ont diminuer jusqu'à 10.

Figure 17 : secteur de l'agriculture de 2010 à 2019 ANGEM



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquise (ANGEM)

Interprétation :

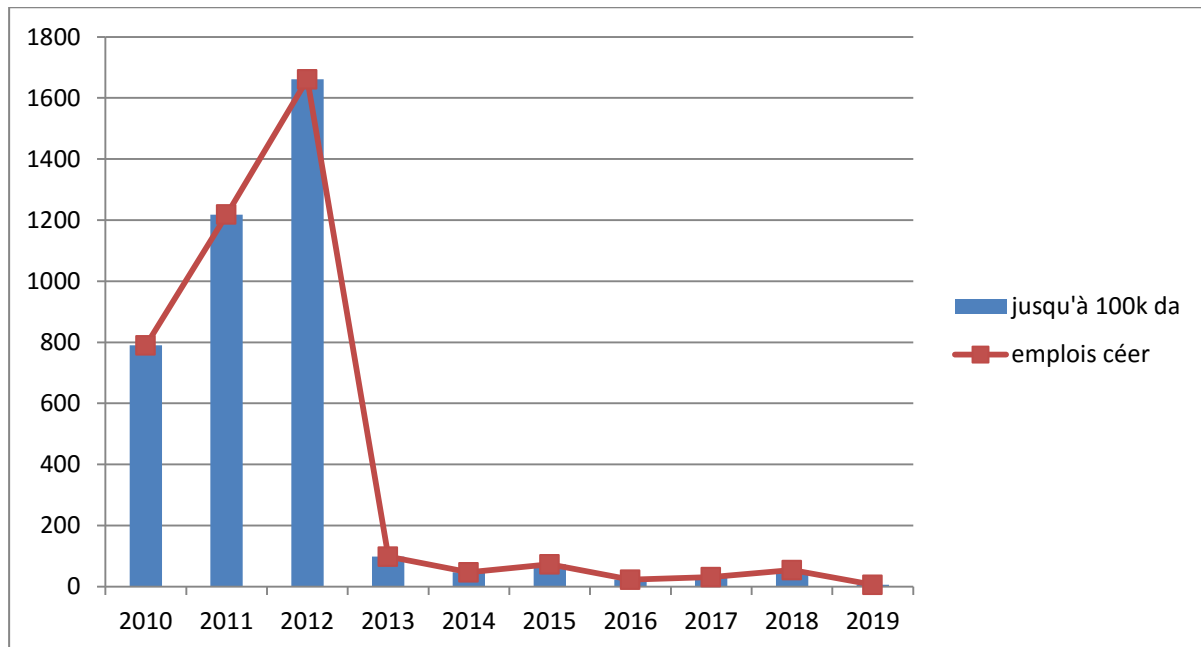
A l'échelle d'une somme entre 100k DA à 1000k DA, on remarque que durant l'année 2010, le nombre d'entreprises créées a été 6 avec 12 emplois générés, pour qu'ils diminuent pour une seule entreprise en 2011. Ensuite une augmentation intéressante a été enregistrée jusqu'à 2014 pour on avoir 18 entreprises créées et 32 emplois générés.

De 2014 à 2016, on enregistre une baisse remarquable arrivée jusqu'à une seule entreprise et deux emplois générés, une légère augmentation enregistrée dans l'année 2017, pour qu'on n'enregistre aucune participation durant les années 2018,2019.

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

- Secteur artisanal

Figure 18 : secteur artisanal de 2010 à 2019 ANGEM



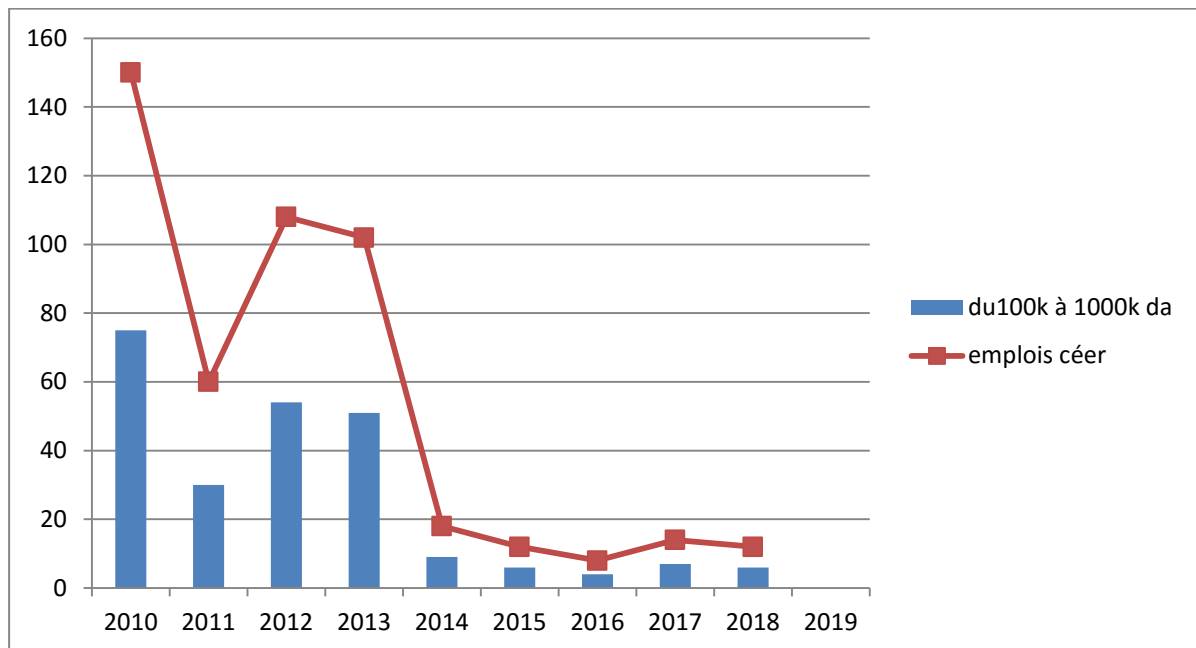
Source : fait par nous-mêmes à base des données acquise (ANGEM)

Interprétation :

Dans le secteur artisanal, on constate qu'à l'échelle d'une somme inférieure à 100k DA l'évolution de nombre d'entreprises financées par l'ANGEM a connu une certaine instabilité. On remarque que pendant les années 2010 jusqu'à 2012 le nombre d'entreprise et d'emploi créés est passé de 790 pour atteindre les 1661. Ensuite une chute considérable enregistrée durant l'année 2013 avec une valeur de 98. A partir de l'année 2013 jusqu'à 2019, l'évolution des entreprises et d'emplois créés par l'ANGEM a connu une balance des hauts et des bas jusqu'à arriver à 6 entreprises et emploi généré en 2019.

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

Figure 19 : secteur artisanal entre 2010 et 2019 ANGEM



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquise (ANGEM)

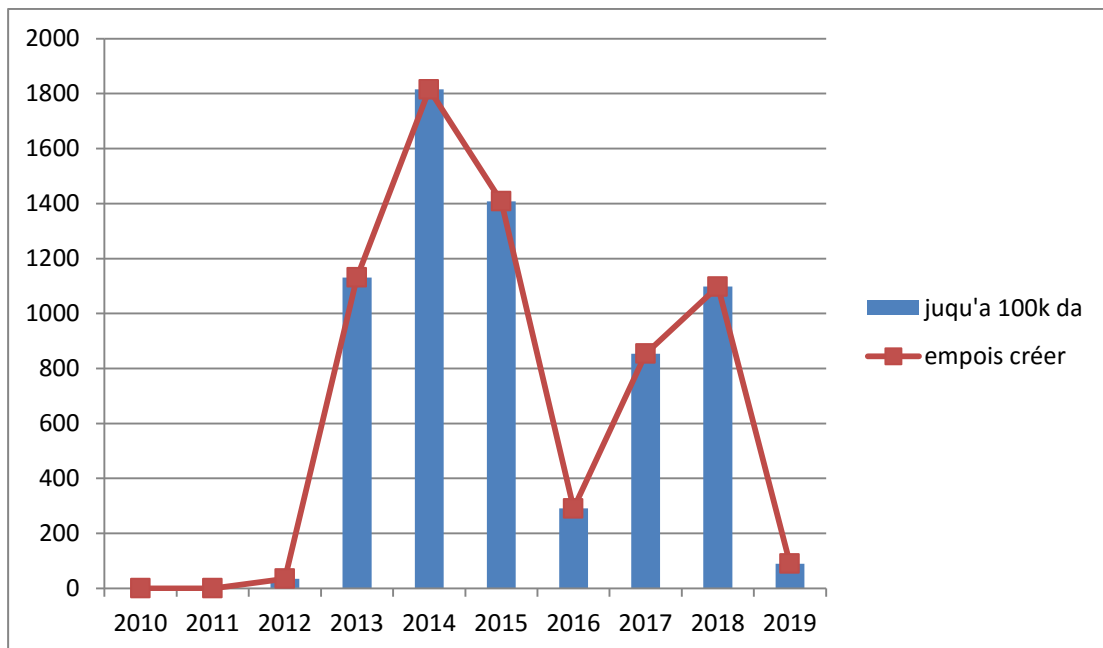
Interprétation :

A l'échelle d'une somme entre 100k DA et 1000k DA, on remarque que l'évolution de la création d'entreprise et d'emploi générés en 2010 est de 75 entreprises engendrés 150 postes d'emploi, qui diminue jusqu'à atteindre les 30 entreprises avec 60 emplois générés. Une augmentation enregistrée de 54 entreprises et 108 postes d'emplois pendant l'année 2012. Une légère diminution remarquée en 2013 puis ils continuent à s'affaiblir jusqu'à 9 entreprises et 18 emplois créés en 2014. A partir de 2014 jusqu'à 2019, une balance convergente enregistrée de l'évolution de création d'entreprises et d'emplois jusqu'ils arrivent à 6 entreprises créées et 12 emplois générés.

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

- Secteur industriel

Figure 20 : secteur industriel entre 2010 et 2019 ANGEM



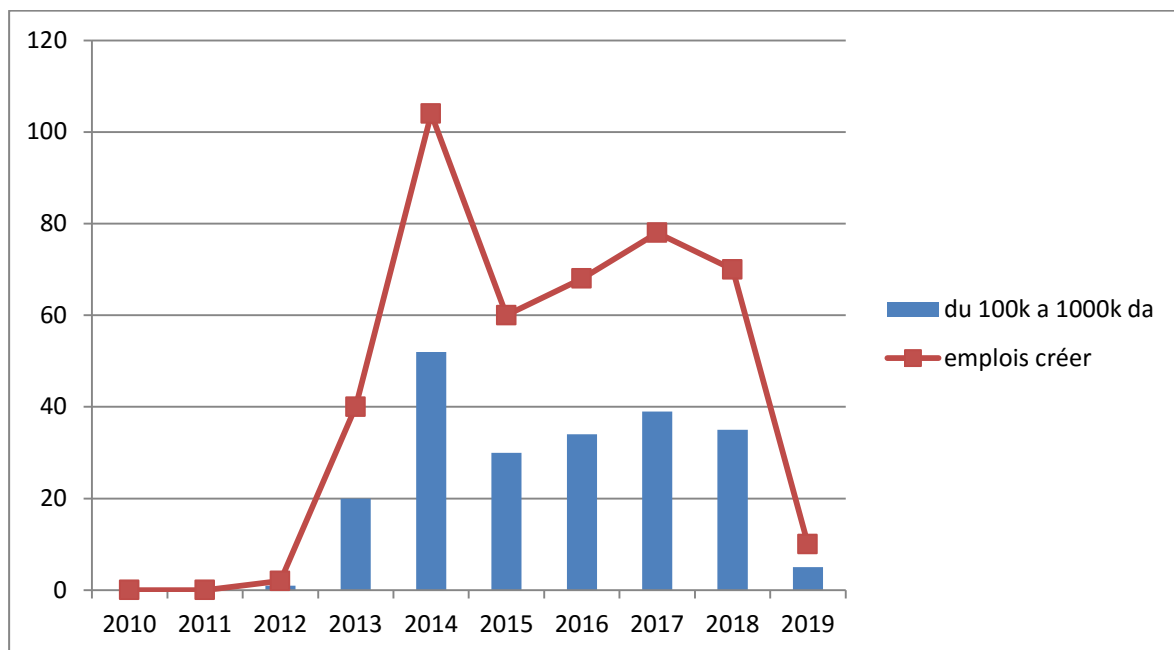
Source : fait par nous-mêmes a base des données acquise (ANGEM)

Interprétation :

A l'échelle d'une somme inférieure à 100k DA, l'évolution de nombre d'entreprises créées et d'emploi générés dans le secteur industriel financé par l'ANGEM est assez intéressante, où dans les années 2010 et 2011 on n'enregistre aucune entreprise créée. Puis en 2012, 35 entreprises et emplois créés pour qu'ils accroissent ensuite pour atteindre une valeur de 1815 entreprises et emplois engendrés en 2014. De 2014 à 2016, la création d'entreprise a connu une chute marquante où on a pu enregistrer 291 entreprises et emplois générés en 2016. Durant les années 2016, 2017, 2018, l'évolution de création d'entreprises et d'emplois a connu une autre augmentation remarquable qui atteint les 1098 en 2018, pour qu'ils retombent à nouveau en 2019 où on enregistre que 90 d'entreprises et d'emplois créés.

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

Figure 21 : secteur industriel entre 2010 et 2019 ANGEM



Source : fait par nous-mêmes a base des données acquise (ANGEM)

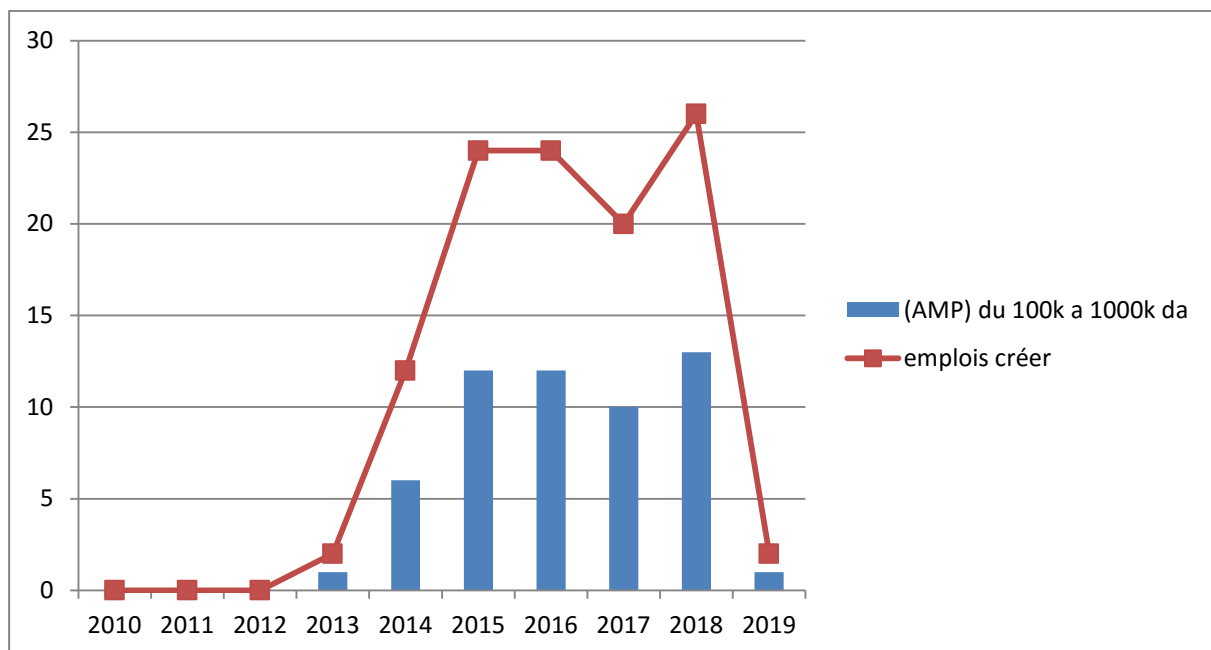
Interprétation :

A l'échelle d'une somme entre 100k DA et 1000k DA, on remarque que dans les années 2010 et 2011 aucune entreprise n'a été créée. De 2012 à 2014, une forte augmentation enregistrée d'une entreprise et 2 emplois générés jusqu'aux 52 entreprises et 104 emplois générés, pour qu'ils diminuent en 2015 au 30 entreprises et 60 emplois engendrés. De 2015 à 2017, la création a repris une certaine croissance jusqu'aux 39 entreprises avec 78 d'emplois créés en 2017. Ensuite, on note une décroissance pointue en 2019 où on enregistre 5 entreprises et 10 emplois créés.

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

- **Secteur de commerce**

Figure 22 : secteur de commerce entre 2010 et 2019 ANGEM



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquise (ANGEM)

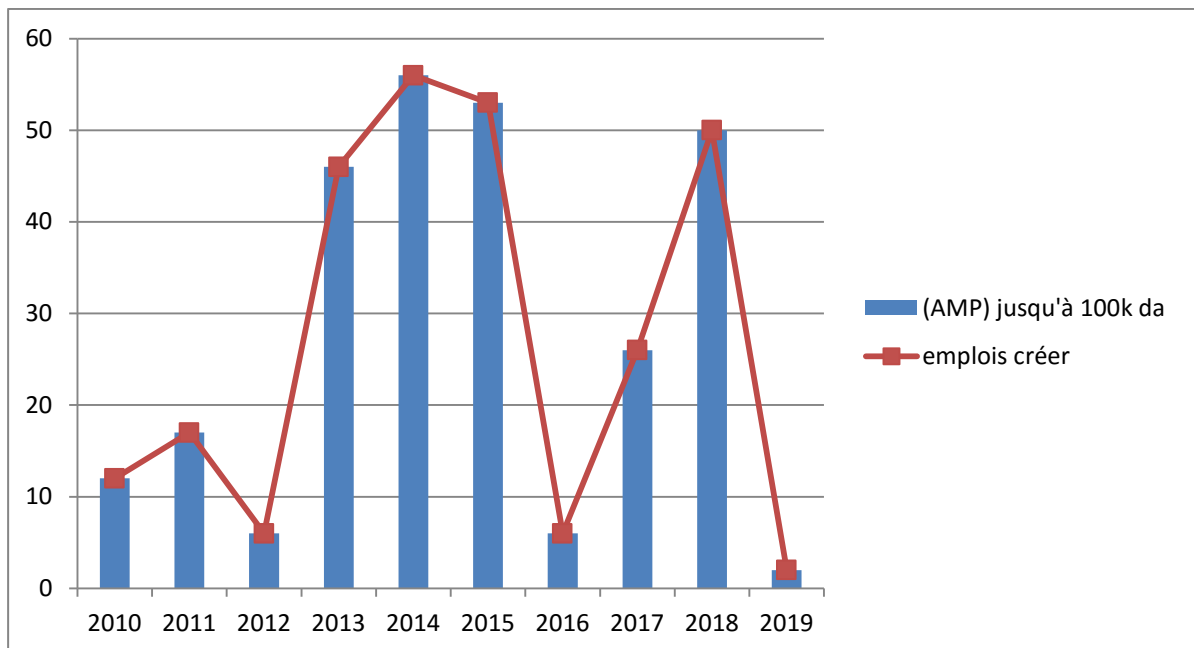
Interprétation :

Dans le secteur commercial, on constate qu'il y a aucune entreprise créée à l'échelle d'une somme inférieure à 100k DA, mais dans une échelle entre 100k DA et 1000k DA, on remarque une balance sur l'évolution de nombre d'entreprises et d'emplois créés. Durant les années 2010, 2011, 2012, on n'enregistre aucune entreprise créée. De 2013 à 2015, on note une augmentation remarquable d'une seule entreprise et 2 postes d'emplois en 2013 à 12 entreprises et 24 emplois générés en 2015. Pareillement pour l'année 2016 le nombre d'entreprise et d'emplois créés est resté constant. Une légère diminution enregistrée pendant l'année 2017 avec une valeur de 10 entreprises créées et 20 emplois générés. Durant l'année 2018 l'augmentation a repris son rôle pour qu'enregistre 13 entreprises créées et 26 emplois engendrés. Ensuite, une chute marquante a repris le dessus où on note qu'une seule entreprise créée et 2 postes d'emplois générés en 2019.

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

- Secteur des services

Figure 23 : secteur des services entre 2010 et 2019 ANGEM



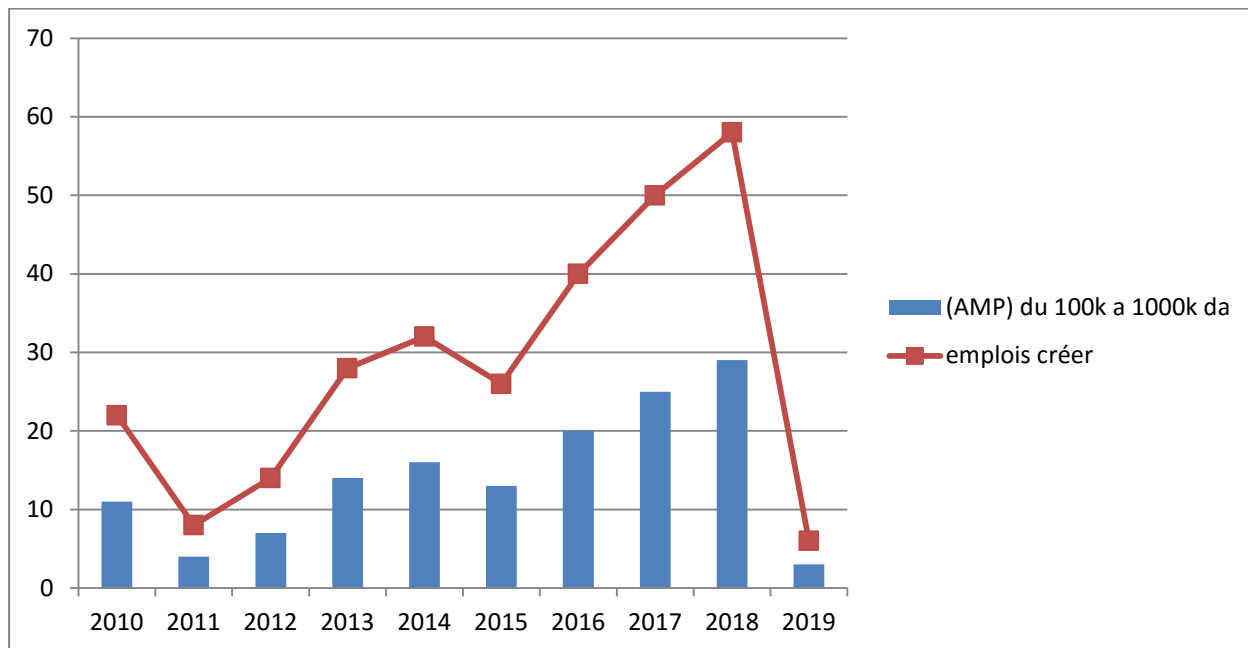
Source : fait par nous-mêmes à base des données acquise (ANGEM)

Interprétation :

Une évolution assez intéressante des entreprises financées par le dispositif ANGEM ainsi l'emploi généré dans le secteur des services à l'échelle d'une somme inférieure à 100k DA, où on remarque qu'en 2010 le nombre d'entreprises et d'emploi générés est 12 pour passer à 17 entreprises en 2011. Ensuite, une légère baisse constatée à l'année 2012, où on enregistre 6 entreprises et emplois créés. De 2012 à 2014, une augmentation considérable marquée par 56 entreprises et emplois créés, puis une chute remarquable s'est traduite pour qu'ils arrivent à 6 entreprises et emplois générés en 2016. Ensuite une augmentation a pris le dessus de 2016 à 2018 pour marquer une valeur de 50 entreprises et emplois engendrés. Arrivons à 2019, où une autre décroissance s'est produite pour qu'on enregistre que 2 entreprises et emplois créés.

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

Figure 24 : secteur des services entre 2010 et 2019 ANGEM



Source : fait par nous-mêmes a base des données acquise (ANGEM)

Interprétation :

A l'échelle d'une somme entre 100k DA et 1000k DA, on remarque qu'entre les années 2010 et 2011 une légère diminution enregistrée passant de 11 à 4 entreprises et de 22 à 8 emplois créés respectivement. De 2011 à 2014, une augmentation marquante où on peut enregistrer 16 entreprise et 32 emplois créés, pour qu'ils diminuent jusqu'aux 13 entreprise et emplois créés en 2015. Ensuite, ils continuent l'accroissement pour atteindre 29 entreprises et 58 emplois engendrés en 2018. Arrivons à 2019, où une décroissance a été enregistré à nouveau pour atteints 3 entreprises et 6 emplois engendrés.

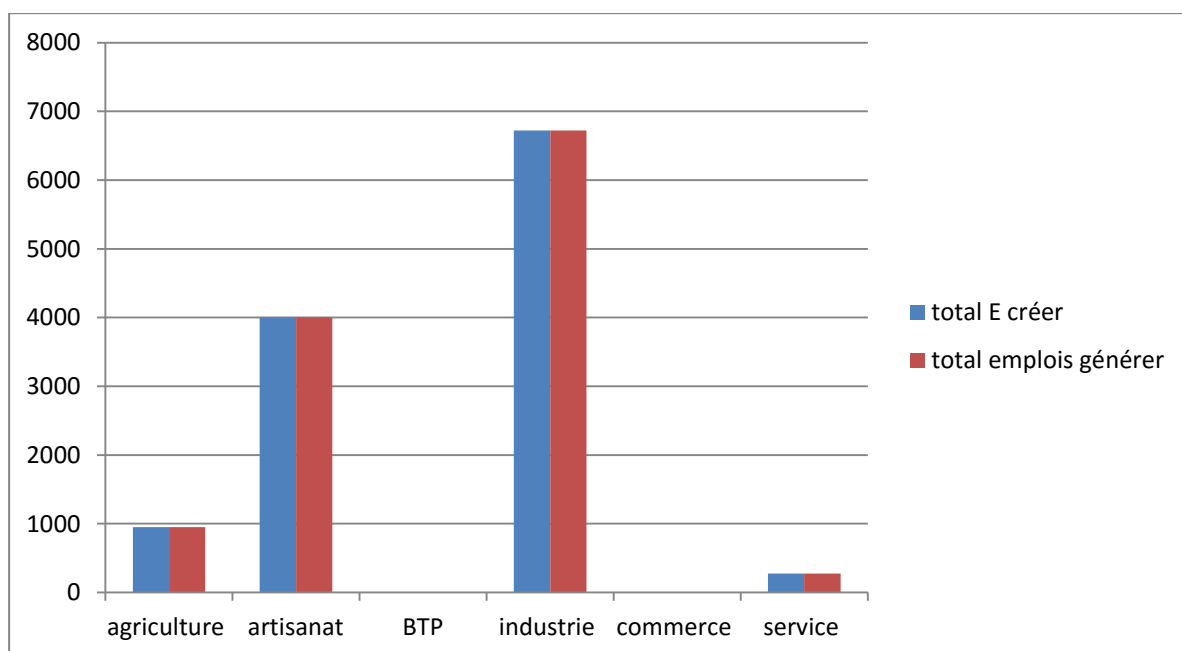
Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

3.2 Analyse et comparaison des résultats par secteurs

Cette partie on a identifié les secteurs les plus demandeurs d'octrois de crédits en fonction de genre (femme, homme), ainsi l'emploi générer, répartie entre deux échelles (inferieur à 100K DA, entre 100K et 1000K DA), ainsi leurs répartition durant l'année 2020

- Répartition par secteur

Figure 25 : répartition par secteurs ANGEM



Source : fait par nous-mêmes a base des données acquise (ANGEM)

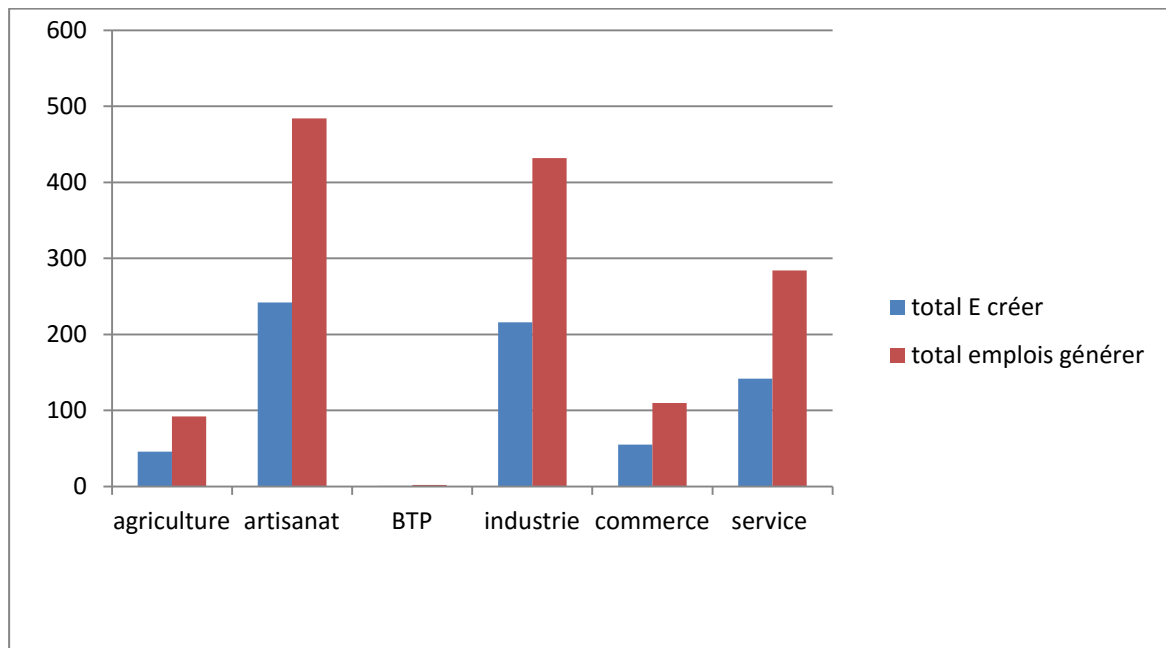
Interprétation :

La figure au-dessus présente un diagramme, graphique, graphique sur l'évolution du total de nombre d'entreprises financées par le dispositif ANGEM, ainsi le total d'emplois générés selon les secteurs d'activité (de la wilaya de Bejaia). Durant les 2010 à 2019, on identifie sur l'axe horizontal les secteurs d'activités en fonction de total d'entreprises et d'emplois créés sur l'axe vertical, à l'échelle d'une somme inferieur à 100k DA.

L'industrie a enregistré la valeur la plus élevée qui est de 6722 entreprises et emplois générés en comparant avec d'autres secteurs. Ensuite le secteur artisanal où on note une valeur inferieur à celle du secteur industriel qui est 4001 entreprises et emplois engendrés. Le secteur de l'agriculture compte à lui on a peut enregistrer 949 entreprises et emploi créés. Ainsi le secteur des services on note que 274 entreprises et emploi créés. Une absence totale des secteurs (commerce et BTP) a été enregistrée.

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

Figure 26 : répartition par secteurs ANGEM



Source : fait par nous-mêmes a base des données acquise (ANGEM)

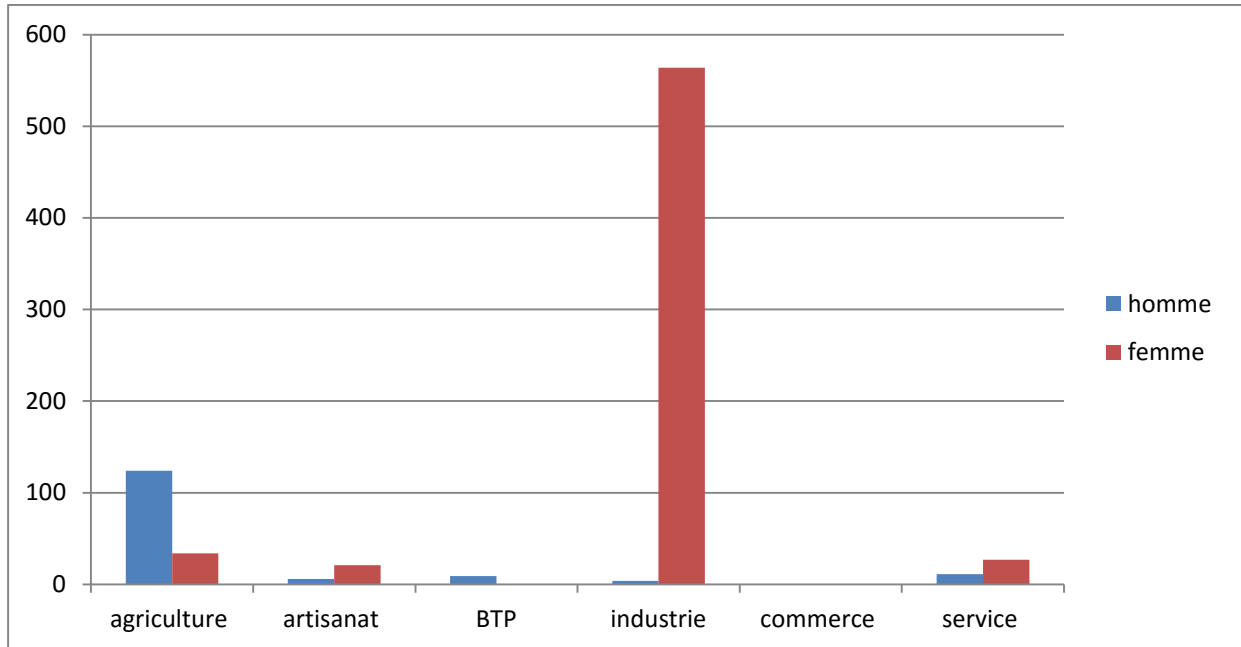
Interprétation :

A l'échelle d'une somme entre 100k DA et 1000k DA, l'évolution du total des entreprises financées par le dispositif ANGEM ainsi le total d'emplois générés ont connu un certain changement, où on a pu enregistrer dans le secteur artisanal la valeur la plus élevée qui est de 242 entreprises créées et 484 emplois générés. Le secteur industriel aussi a marqué une valeur assez intéressante de 216 entreprises créées et 432 emplois générés. On enregistre dans le secteur des services une valeur de 142 entreprises créées et 284 emplois engendrés. Les secteurs commercial et agricole on a peut marquer une valeur assez convergente de 55 et 46 entreprise créée, 110 et 92 emplois générés respectivement. Une absence totale a été enregistrée de secteur BTP.

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

- Répartition des secteurs par genre en 2020.

Figure 27 : répartition des secteurs par genre ANGEM



Source : fait par nous-mêmes a base des données acquise (ANGEM)

Interprétation :

La figure au-dessus représente un diagramme, graphique sur l'évolution de nombre d'entreprise financé par le dispositif ANGEM ainsi l'emploi générer selon les secteurs d'activité (de la wilaya de Bejaia). durant l'année 2020, on identifie sur l'axe horizontal les secteurs d'activités en fonction de total d'entreprises et d'emplois créés par genre (homme, femme) sur l'axe vertical, à l'échelle d'une somme inférieure à 100k DA.

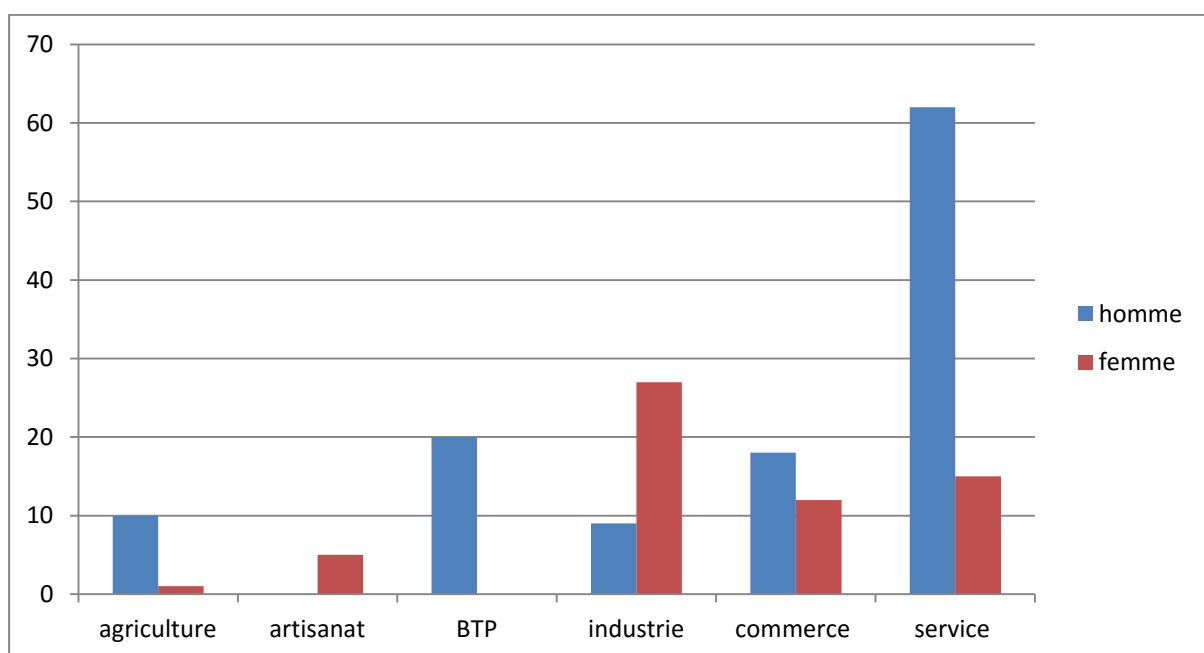
On remarque que le secteur le plus sollicité est le secteur industriel avec une domination totale de la femme d'une valeur de 564 avec 4 entreprises créées par l'homme. Puis le secteur de l'agriculture 2ème secteur à générer un nombre important d'entreprises et d'emplois créés avec une participation de 124 hommes et 34 femmes. Ensuite, le secteur des services où on note un total de 38 entreprises créées partagées entre 11 hommes et 27 femmes. Ainsi le secteur artisanal où on enregistre un nombre d'entreprises un peu inférieur par rapport au secteur des services avec un total de 27 entreprises créées réparties entre 21 hommes et 6 femmes. Le secteur BTP a connu une faible participation d'entreprises créées avec un total de 9 entreprises générées par l'homme avec une absence totale de la femme. Une absence totale de secteur commercial a été enregistrée.

_ Liaison avec la Covid-19 : on remarque un pic marquant dans le secteur industriel, ce pic a évolué pour la femme, cette dernière a considérée cette période comme un avantage pour développer ces idées ainsi les mettre en création car dans cette période de crise le travail salarié (arrêt travail) de son conjoint ne suffit pas pour la survie d'une famille.

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

_ Pour le secteur agriculture ; l'Algérie est un pays non entièrement autonome elle importe toujours des fruits et légumes, suite à exigence de confinement par l'état afin de stopper les pertes des vies humaines ainsi la fermeture des frontières a probablement encouragé nos agriculteurs de s'orienter vers les activités agricoles pour développer cette économie. Passant à l'artisanat, ou on remarque que la Covid-19 n'a pas vraiment influencé la création d'entreprises artisanal, d'où une évolution a été enregistré dans ce secteur, cela est probablement attachée aux coutumes et traditions kabyle ou ils ont profité pour retourner aux sources des métiers artisanal.

Figure 28 : répartition des secteurs par genre ANGEM



Source : fait par nous-mêmes à base des données acquise (ANGEM)

Interprétation :

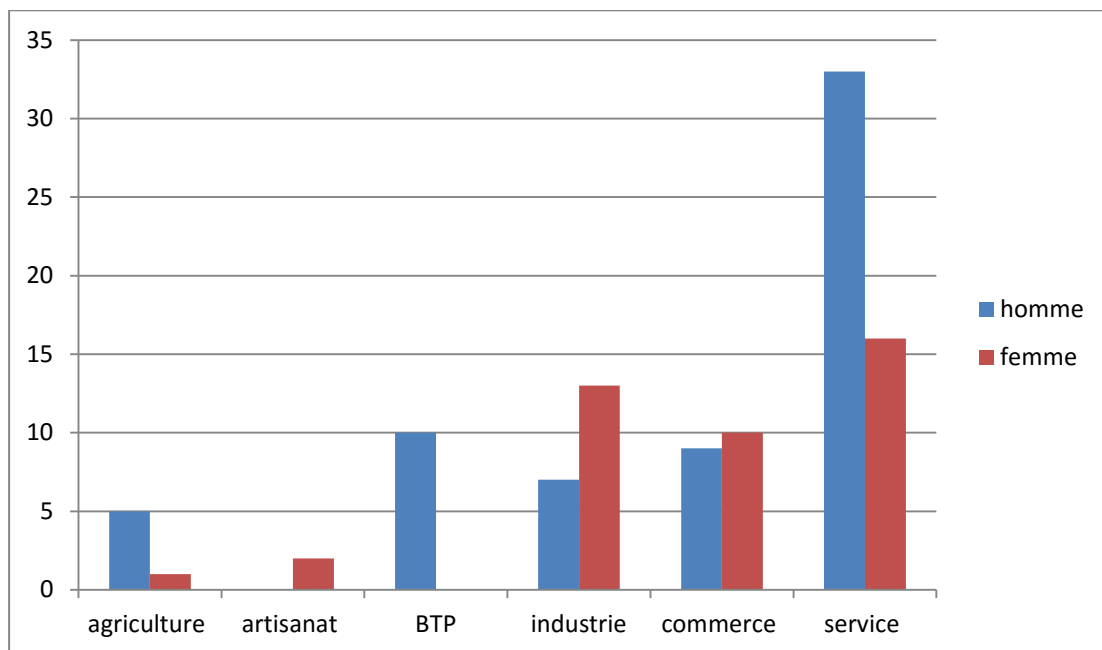
A l'échelle d'une somme entre 100k DA et 1000k DA, l'évolution des entreprises financées par le dispositif ANGEM a connu un certain changement, ou on constate que le secteur des services a pris le dessus avec un total de 77 entreprises financées réparties entre 62 entreprises créées par l'homme et 15 pour femme. Ensuite, le secteur industriel où on note un total de 37 entreprises créées partagées entre 9 entreprises créées par l'homme et 27 créées. Puis le secteur commercial où on enregistre un total de 30 entreprises créées réparties entre 18 entreprises créées par l'homme et 12 par la femme. Dans le secteur BTP on a enregistré 20 entreprises créées par l'homme et aucune participation pour la femme. Contrairement dans le secteur artisanal où on enregistre une absence de l'homme et 5 entreprises créées. Ainsi pour le secteur d'agriculture est peut demander où on note 10 entreprises créées par l'homme et une seule entreprise femme.

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

– Liaison avec la Covid-19 : on remarque que l'évolution de la création d'entreprises dans le secteur des services a connu une augmentation remarquable pendant l'année 2020

- **Répartition des secteurs jusqu'à 25.05.2021**

Figure 29 : répartition des secteurs par genre ANGEM



Interprétation :

La figure au-dessus représente un diagramme, graphique sur l'évolution de nombre d'entreprise financé par le dispositif ANGEM ainsi l'emploi générer selon les secteurs d'activité (de la wilaya de Bejaia). Pendant le 1^{er} semestre de l'année 2021, on identifie sur l'axe horizontal les secteurs d'activités en fonction de total d'entreprises et d'emplois créés par genre (homme, femme) sur l'axe vertical, à l'échelle d'une somme entre 100k DA et 1000k DA. On remarque qu'aucune entreprise n'a été créée à l'échelle d'une somme inférieur à 100k DA.

On remarque le secteur le plus sollicité durant ce semestre est le secteur des services engendrer un total de 49 entreprises créer répartie entre 33 entreprises crée par l'homme et 16 par la femme. Ainsi une valeur très convergente a été enregistrée sur les secteurs commercial et industriel qui sont au total 19 et 20 entreprises créer respectivement partager entre 9 entreprises crée par l'homme et 10 par la femme pour le secteur commercial et pour le secteur industriel 7 entreprises crée par l'homme et 13 par la femme. Les entreprises créées dans le secteur BTP avec une valeur de 10 entreprises n'ont connue aucune participation de la femme. Le secteur de l'agriculture on a peut enregistrer un total de 6 entreprises créer répartie entre 5 entreprises par l'homme et une seule entreprise créer par la femme. Dans le secteur artisanal on enregistre que deux entreprises créées par la femme avec une absence de l'homme.

Chapitre III Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise

Conclusion :

A travers ce chapitre, on a essayé avec les données récoltées dans les deux dispositifs ; d'identifier les différents secteurs les plus demandés par l'homme et par la femme lors des trois différentes périodes (avant, pendant et après le confinement), comme on a pu constater le Coronavirus a impacté plusieurs secteurs et a contribué dans différents cas comme étant un frein sur la création des entreprises, et a influencé certains changements de comportement de l'entrepreneur ; l'homme où il a choisi de se consacrer plus à des secteurs qui sont coutumiers et sécurisés telle l'agriculture ou bien le BTP, alors que la femme se concentre désormais à une vie active et professionnelle en dehors de son foyer telle l'artisanat ou même l'industrie, pour aider en quelque sorte son conjoint ou bien juste de se consacrer à la création de valeur, et investir.

On peut conclure que l'impact de cette crise sanitaire est sans précédent et le changement est irrémédiablement et à jamais encre dans la mémoire entrepreneuriale.

Conclusion Générale

Conclusion Générale

Ce travail avait pour objectif d'essayer de répondre à la question principale qui est : « **Quel impact aura le coronavirus sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprise ? Et quel effet socio-économique sur l'international et national ?** » Pour commencer on a établi un cadre conceptuel de l'entrepreneuriat, les différents typologies de ce dernier et essayer de comprendre qui sont les déclencheurs principales de l'entrepreneuriat et savoir l'évolution de l'entrepreneuriat en Algérie, nous déduisons que l'entrepreneuriat est un phénomène lié à la création d'entreprise visant à entretenir et à étaler une activité tout en étant influencé par un ensemble de facteurs.

Concernant le coronavirus comme étant une crise sanitaire aigue due à une infection sévère qui a touché la santé, le sociale et l'économie international et national et les entreprises, les entrepreneurs rencontrent des difficultés d'ordre administratif ce qui rend le processus très long et lassant.

L'émergence de la pandémie de Covid-19 nous a permis d'étudier son impact socio-économique mondialement et précisément notre territoire national (Bejaia).

La mise en place de notre analyse sur les données récoltées à partir des dispositifs étudiés nous a permis de savoir considérablement l'impact de la covid-19 sur la création d'entreprise dans différents secteurs d'où on a déduit un effet remarquable sur quelques secteurs mais aussi un avantage d'autres parts pour les autres secteurs, c'est dire que le comportement de l'entrepreneur change par rapport à l'environnement où il interagit, la Covid-19 par sa nature exceptionnelle a enclenché des mécanismes extraordinaires et historiques, a en effet la femme à mieux se consacrer plus à une vie professionnelle et est devenue plus créatrice de valeur, autrement dit à la création d'entreprise, et le changement de comportement de l'homme qui est retourné aux sources pour suivre ses traditions et coutumes d'autre fois. L'Etat par ses dispositifs d'aide se concentrent mieux à écouter les demandeurs de crédit.

La crise de coronavirus bouscule beaucoup de certitudes et rend toutes projections difficiles, pourtant nous nous devons d'essayer dès aujourd'hui, de tirer un certain nombre d'enseignement pour surmonter la crise et préparer l'avenir.

Par ailleurs, notre travail de recherche est exposé à certaines limites, la première limite : le temps pressé pour effectuer une telle enquête était insuffisant

Conclusion Générale

Durant cette période, la deuxième limite réside dans manque toute les moyennes et compétences pour réaliser une recherche dans des conditions commodités, ainsi une collecte de données non exhaustive du fait que tous les dispositifs qui existent n'ont pas été étudiés.

Bibliographie

Références Bibliographiques

Ouvrages

PIERRE RUEL « LA CULTURE ENTREPRENEURIALE : CONDITIONS FAVORISANT SA MISE EN OEUVRE, SON ÉMERGENCE ET SA PÉRENNITÉ EN MILIEU SCOLAIRE ». JUIN 2007.

HERNANDEZ EMILE Michel, le processus entrepreneurial, l'harmattan, 1999

TOUNES A, « L'intention entrepreneuriale, théorie et modèles », éd. SANABIL Med SA, Paris, 2007.

FILLON Luis Jacques, « Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendance », Vol 10, 1997.

LOUIS Jacques Fillion, « le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances », vol 10, numéro 2. 1997

BERTRAND, B. « l'innovation créatrice », Economica, paris, 2002,

D'OSLO, M, 3iem édition, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2005,

SOPRANOT R. et STEVEN E., « Management de l'innovation », Ed.Dunod, Paris, 2007.

RAIMBOURG P., « management stratégique », édition Bréal, Paris, 2007.

POPADIUK, S. and CHOO, C.W. Innovation and knowledge creation: How are these concepts related International Journal of Information Management,2006.

Rogers E.M. Diffusion of innovations, the free press, 4th Edition, New York, 1995.

C .Crutzen, C .Dehalle . « Cours d'économie politique », Vuibert, 2004.

BOISLANDELLE.H. M.Dictionnaire de gestion : vocabulaire, concept et outils. Economica. Paris. 1998.

DAVAL H. Le processus entrepreneurial d'essaimage.2000.

Emile-Michel Hernandez, « Extension du domaine de l'entrepreneuriat... et limites », La revue de Sciences de Gestion 2006/3 (n°2019).

MIEIR Olivier. Dico de manager.2009.

VERSTREATE, T, et FAYOLLE, A. Quatre paradigmes pour cerne le domaine de PME, recherche en entrepreneurial, 7^e congrès international Francophone en Entrepreneuriat et PME. Octobre. Cité par Jullien P. A et Adieux. L. 4^e trimestres 2010

Références Bibliographiques

Articles et revues

« L'économie mondiale face à la pandémie de la Covid-19 : état des lieux, analyses et perspectives », Par Jonas KibalaKuma, Juillet 2020.

Benabdallah Y, « Les politiques industrielles en Algérie : désindustrialisation et Ouverture », mimeo CEPN/Université Paris 13, 2008.

BRUYAT Christian. Création d'entreprise : contribution épistémologie et modélisation. Gestion et management. Université pierre mendés-France-Grenoble II.

Dr. AKNINE SOUIDI Rosa- Pr. FERFERA M. Yacine, Entrepreneuriat et création d'entreprise en Algérie : une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises, Revue des Sciences de Gestion 2014.

Sites Web

<https://www.who.int/fr/news-room/detail/01-06-2020-covid-19-significantly-impacts-health-services-for-noncommunicable-diseases>

<http://www.apreis.org/docs/intrapreneuriat-raouf.pdf> .

<http://www.doingbusiness.org>. Rapport de la banque mondiale.

<http://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2006-3-page-17.htm>.

Table des Matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Liste des figures

Sommaire

Introduction Générale.....01

Chapitre 01 : Introduction à l'entrepreneuriat.....04

Section 01 : Connaissance de base de L'entrepreneuriat.....04

1.1 L'historique de l'entrepreneuriat.....04

1.2 Définition de l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale.....06

1.2.1 Définition de la culture.....06

1.2.2 Définition de la culture entrepreneuriale.....07

1.2.3 Définition de l'entrepreneuriat.....07

1.3 Les différents types de l'entrepreneuriat.....08

Section 02: acteur, moteur et acte de l'entrepreneuriat.....12

2.1 Acteur de l'entrepreneuriat : l'entrepreneur.....12

2.1.1 Définition de l'entrepreneur.....12

2.1.2 Typologie de l'entrepreneur.....13

2.1.2 Typologie de l'entrepreneur.....15

2.2 Moteur de l'entrepreneuriat : l'innovation.....16

2.2.1. Définition de l'innovation.....16

2.2.2. Typologie de l'innovation.....17

2.2.3. Caractéristique de l'innovation.....20

2.3 Acte de l'entrepreneuriat : la création d'entreprise.....21

2.3.1 Définition de la création d'entreprise.....21

2.3.2. La démarche classique de la création d'entreprise.....24

2.3.3. Classification des entreprises (typologie).....25

Section 03 : Dynamique entrepreneuriale en Algérie.....28

3.1 L'évolution, croissance de l'entrepreneuriat en Algérie.....28

3.2 Présentation des dispositifs d'aide à la création d'entreprise : encourager l'entrepreneuriat par offre d'avantages.....31

3.2.1 Agence Nationale de Développement des Investissements « ANDI ».....31

3.2.2 Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune « ANSEJ ».....32

Table des Matières

3.2.3	La Caisse Nationale d'Assurance Chômage « CNAC ».....	33
3.2.4	Agence Nationale de Gestion du Microcrédit « ANGEM ».....	34
	Chapitre II La crise de coronavirus, liaison avec l'économie international et national.....	37
	Section 01 : Généralités sur le coronavirus.....	37
	Section 02 : Impact socio-économique de covid 19.....	41
2.1.	Nature du choc de la covid-19 d'un point de vue économique.....	42
2.2.	Situation économique dans le monde avant la crise de la covid-19.....	45
2.3.	Impact socio-économique de la Covid-19 dans le monde.....	45
2.4	Mesures de riposte contre la Covid-19 adoptées dans le monde.....	48
	Section 03 : Impact socio-économique de la pandémie en Afrique et en Algérie.....	49
3.1.	Impact économique du Covid 19 en Algérie.....	49
3.2.	Impact sociale du Covid 19 en Algérie.....	51
3.3	Effet socio-économique de la covid-19 en Afrique.....	54
	Chapitre 03 : Etude sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise	57
	Section 01 : Méthodologie de recherche.....	57
1.1	L'objectif de l'enquête.....	57
1.2	Choix de méthode de collecte des données.....	57
1.3	Choix de diapositifs	58
	Section 02 : Présentation, analyse et interprétation des résultats dans l'agence CNAC.....	59
2.1	Analyse des résultats par secteur d'activité.....	59
2.2	Analyse et comparaison des résultats par secteurs.....	67
	Section 03 : Présentation, analyse et interprétation des résultats dans le dispositif ANGEM	69
3.1	Analyse des résultats par secteur d'activité.....	69
3.2	Analyse et comparaison des résultats par secteurs.....	78
	Conclusion générale.....	84
	Bibliographie	
	Table des matières	
	Annexe	

Annexes

REPARTITION SECTORILLE ET ANNUELLE DES ENTREPRISES FINANCEES PAR LA CNAC AINSI QUE L'EMPLOIS GENERES DE 2016 A 2020

SECTEUR	Entreprise financée et emplois générés	2016	2017	2018	2019	2020
AGRICULTURE	Nbre Entreprise financée	27	22	17	17	31
	epmlois générés	53	45	34	34	60
	Homme	26	18	14	15	27
	Femme	1	4	3	2	4
PECHE	Nbre Entreprise financée	2	3	1	2	1
	epmlois générés	4	6	2	4	2
	Homme	2	3	1	2	1
	Femme	0	0	0	0	0
ARTISANAT	Nbre Entreprise financée	133	30	13	32	34
	epmlois générés	267	61	26	64	68
	Homme	107	21	2	15	18
	Femme	26	9	11	17	16
SERVICE	Nbre Entreprise financée	82	34	40	47	42
	epmlois générés	163	69	80	94	80
	Homme	63	21	29	26	26
	Femme	12	12	11	21	16
BTPH	Nbre Entreprise financée	26	5	8	11	4
	epmlois générés	56	10	16	22	8
	Homme	24	5	8	11	4
	Femme	2	0	0	0	0
INDUSTRIE	Nbre Entreprise financée	35	7	4	14	9
	epmlois générés	72	15	8	28	18
	Homme	25	3	2	10	8
	Femme	10	4	2	4	1
TRANSPORT	Nbre Entreprise financée	3	0	0	0	0
	epmlois générés	6	0	0	0	0
	Homme	3	0	0	0	0
	Femme	0	0	0	0	0
TOTAL ANNUEL		308	101	83	123	121
TOTAL ENTREPRISES FINANCEES		736				
TOTAL ANNUEL DES EMPLOIS		612	205	166	246	236
TOTAL EMPLOIS GENERES		1465				

REALISATION DE L'AGENCE NATIONALE DE GESTION DU MICRO-CREDIT (ANGEM) DE BEJAIA

2010 A 2019 PAR SECTEURS D'ACTIVITES

Arrête ou 31.03.2019

FINACEMENT PAR SECTEURS D'ACTIVITES 2010-2019	AMP Achat de la matière première jusqu'à 100 000 DA													PROJET Achat de la matière première et équipements DA jusqu'à 1000 000 DA													100 001
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL	TAUX/ FINANCEMENT	Emplois créés	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL	TAUX/ FINANCEMENT	Emplois créés	
AGRICULTURE	59	125	157	111	164	136	35	53	99	10	949	7,94	949	6	1	3	9	18	6	1	2	0	0	46	6,55	92	
ARTISANAT	790	1218	1661	98	47	73	23	31	54	6	4001	33,49	4001	75	30	54	51	9	6	4	7	6	0	242	34,47	484	
BTP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0,14	2	
INDUSTRIE	0	0	35	1131	1815	1408	291	854	1098	90	6722	56,27	6722	0	0	1	20	52	30	34	39	35	5	216	30,77	432	
COMMERCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6	12	12	10	13	1	55	7,83	110	
PECHE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SERVICES	12	17	6	46	56	53	6	26	50	2	274	2,29	274	11	4	7	14	16	13	20	25	29	3	142	20,23	284	
TOTAL ANNEES	861	1360	1859	1386	2082	1670	355	964	1301	108	11946		11946	92	35	65	96	101	67	71	83	83	9	702	100,00	1404	
TOTAL GL /ANNEES	11946										11946	100,00	11946	702										702	100,00	1404	
TOTAL GENERAL FINANCEMENT	12648																										
TOTAL GL /EMPLOIS CREES	13350																										

REALISATION DE L'AGENCE NATIONALE DE GESTION DU MICRO-CREDIT (ANGEM) DE BEJAIA

2010 A 2019 PAR GENRE

Arrête au 31.03.2019

TYPE DE FINANCEMENT	ANNEES																				TOTAL H	TOTAL F	TOTAL GENERAL H + F	EMPLOIS CREES
	2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019					
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F				
AMP Achat de la matière première 40 000 DA jusqu'à 100 000 DA	694	861	276	1360	996	1859	417	1386	519	2082	273	1670	78	355	224	964	455	1301	50	108	3982	11946	15928	15928
PROJET Achat de la matière première et équipements 101 000,00 jusqu'à 1000 000,00 DA	286	92	106	35	248	65	421	96	417	101	268	67	210	71	150	83	143	83	13	9	2262	702	2964	5928
TOTAL	980	953	382	1395	1244	1924	838	1482	936	2183	541	1737	288	426	374	1047	598	1384	63	117				
TOTAL H+F	1933	1777	3168	2320	3119	2278	714	1421	1982	180											6244	12648	18892	21856
TOTAL GENERAL	18892																							

REALISATIONS DE L'AGENCE DE BEJAIA DE L'ANNEE 2020
PAR SECTEUR D'ACTIVITE
ARRETEE AU 31/12/2020

SECTEUR D'ACTIVITE	AMP Achat de la matière première 40 000 DA jusqu'à 100 000 DA		PROJET Achat de la matière première et équipements 100 001 DA jusqu'à 1000 000 DA	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
AGRICULTURE	124	34	10	1
ARTISANAT	6	21	0	5
BTP	9	0	20	0
INDUSTRIE	4	564	9	27
COMMERCE	0	0	18	12
PECHE	0	0	0	0
SERVICES	11	27	62	15
TOTAL	154	646	119	60
TOTAUX	800		179	
TOTAL GENERAL	979			

REALISATIONS DE L'AGENCE DE BEJAIA DE L'ANNEE 2021
PAR SECTEUR D'ACTIVITE
ARRETEE AU 25/05/2021

SECTEUR D'ACTIVITE	AMP Achat de la matière première 40 000 DA jusqu'à 100 000 DA		PROJET Achat de la matière première et équipements 100 001 DA jusqu'à 1000 000 DA	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
AGRICULTURE	0	0	5	1
ARTISANAT	0	0	0	2
BTP	0	0	10	0
INDUSTRIE	0	0	7	13
COMMERCE	0	0	9	10
PECHE	0	0	0	0
SERVICES	0	0	33	16
TOTAL	0	0	64	42
TOTAUX	0		106	
TOTAL GENERAL	106			

Résumé

Notre travail consiste à faire une étude terrain par la collecte des données et d'entretiens sur l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise à l'aide de dispositifs d'aide, le cas de Bejaia.

Notre enquête de terrain s'est concentrée sur deux dispositifs d'aide, l'ANGEM et le CNAC.

La première partie se base sur le côté théorique du mémoire, l'introduction à l'entrepreneuriat qui nous a permis d'illustrer les différentes approches du monde de l'entrepreneuriat et ses déclencheurs ainsi que la dynamique entrepreneuriale.

La seconde partie est consacrée à la crise sanitaire qu'a connu le monde entier, son impact socio-économique en international et le national, et ses conséquences d'un tel fléau.

La dernière partie réside sur la présentation courte des dispositifs d'aide à la création d'entreprise, et l'étude au complet de l'impact du Coronavirus sur la création d'entreprise.

Mots clés : CNAC, ANGEM, Coronavirus, Entrepreneuriat, création d'entreprise, dispositifs d'aide.

Abstract

Our job is to do a field study by collecting data and interviews on the impact of the Coronavirus on the creation of a business using aid mechanisms, the case of Bejaia.

Our field investigation focused on two aid mechanisms, ANGEM and CNAC.

The first part is based on the theoretical side of the thesis, the introduction to entrepreneurship which allowed us to illustrate the different approaches to the world of entrepreneurship and its triggers as well as the entrepreneurial dynamic.

The second part is devoted to the health crisis experienced by the whole world, its socio-economic impact internationally and nationally, and its consequences of such a scourge.

The last part is about the short presentation of the support systems for starting a business, and the full study of the impact of the Coronavirus on starting a business.

Keywords: CNAC, ANGEM, Coronavirus, Entrepreneurship, business creation, aid mechanisms.